



Challans Gois

Communauté

Note explicative de synthèse des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 et Budgets Supplémentaires (BS) 2026 du budget principal et des budgets annexes

En application de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseil communautaire du 25 juin 2026

Préambule

Challans Gois Communauté est un Établissement Public de Coopération Intercommunale, créé en 2017, regroupant 11 communes.

Un EPCI est une structure administrative regroupant plusieurs communes pour exercer, en leur lieu et place, des compétences communes transférées ou déléguées, dans le respect des principes de spécialité fonctionnelle et territoriale.

Rappel du cadre budgétaire

Depuis la réforme de la comptabilité publique locale, le **Compte Financier Unique (CFU)** se substitue au **Compte Administratif (CA)** et au **Compte de Gestion (CG)**. Ce document, élaboré conjointement par l'ordonnateur et le comptable public, offre une vision consolidée de l'exécution budgétaire.

Le CFU retrace l'ensemble des **dépenses et recettes exécutées sur l'exercice**, en sections de fonctionnement et d'investissement.

Le **Budget Supplémentaire (BS)** permet d'ajuster en cours d'année les autorisations budgétaires initiales, en intégrant notamment les résultats définitifs issus du CFU, de nouveaux crédits nécessaires, ou des mouvements internes nécessaires à la bonne exécution des politiques publiques.

Pour l'exercice budgétaire 2026, le budget primitif ayant été voté en décembre 2025, un budget supplémentaire, permettant d'intégrer les résultats 2025, doit donc être soumis à l'Assemblée délibérante.

Note explicative des CFU et des affectations de résultats 2025 et des BS 2026

La **présente note** vise à offrir aux membres du Conseil communautaire une **lecture explicative, simplifiée et synthétique** de ces deux documents, conformément aux obligations réglementaires.

Pour chacun des 7 budgets repris dans le présent document, **la présentation est uniformisée, à savoir :**

- les comptes financiers uniques 2025 pour chacune des 2 sections de fonctionnement et d'investissement
- les résultats financiers et affectations des résultats 2025
- les ajustements des crédits 2026 et les propositions de budgets supplémentaires 2026.

SOMMAIRE

1	BUDGET PRINCIPAL	3
1.1	SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
1.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	23
1.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	28
1.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	30
2	BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS	41
2.1	SECTION D'EXPLOITATION	41
2.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	46
2.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	48
2.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	49
3	BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS	52
3.1	SECTION DE FONCTIONNEMENT	52
3.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	53
3.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	55
3.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	56
4	BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	58
4.1	SECTION DE FONCTIONNEMENT	58
4.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	60
4.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	60
4.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	62
5	BUDGET ANNEXE PARC INDUSTRIEL LOIRE VENDÉE Océan – PILVO	64
5.1	SECTION DE FONCTIONNEMENT	64
5.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	65
5.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	66
5.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	67
6	BUDGET ANNEXE SPANC	69
6.1	SECTION D'EXPLOITATION	69
6.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	70
6.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	71
6.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	72
7	BUDGET ANNEXE SITE DES PRESNES.....	74
7.1	SECTION D'EXPLOITATION	74
7.2	SECTION D'INVESTISSEMENT	75
7.3	RESULTATS FINANCIERS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025	76
7.4	AJUSTEMENTS DES CREDITS 2026 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	77
8	ANALYSES CONSOLIDÉES	79
8.1	RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2025	79
8.2	LE BUDGET 2025 PAR POLITIQUE ET STRATEGIE INTERCOMMUNALES.....	79
9	FOCUS SUR LA SITUATION FINANCIERE	80
9.1	BUDGET PRINCIPAL – INDICATEURS FINANCIERS	80
9.2	BUDGET PRINCIPAL – ÉPARGNES ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT.....	81
9.3	BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS – ÉPARGNES ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT	82
9.4	PRESENTATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE	83
9.5	EMPRUNTS GARANTIS	84
10	LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS	85

1 BUDGET PRINCIPAL

Nomenclature comptable M57

1.1 Section de fonctionnement

1.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Fonctionnement – Réel	CA 2024	CFU 2025	Variation en €	en %
	25 951 100,77 €	27 302 874,65 €	1 351 773,88 €	5,21%
013 - Atténuations de charges	120 348,25 €	194 216,54 €	73 868,29 €	61,38%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 162 960,50 €	2 059 502,87 €	-103 457,63 €	-4,78%
73 - Impôts et taxes	10 701 345,46 €	10 780 069,78 €	78 724,32 €	0,74%
731 - Fiscalité locale	8 255 191,06 €	8 428 856,92 €	173 665,86 €	2,10%
74 - Dotations et participations	4 660 989,17 €	5 286 146,57 €	625 157,40 €	13,41%
75 - Autres produits de gestion courante	40 654,89 €	87 889,67 €	47 234,78 €	116,18%
77 - Produits spécifiques	8 051,55 €	466 192,30 €	458 140,75 €	5690,09%
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 559,89 €	0,00 €	-1 559,89 €	

Une analyse, par chapitre, des recettes réelles de fonctionnement 2025 par rapport au CA 2024 sur les principales variations est, ci-après, effectuée.

Chapitre 013 – Atténuation de produits : 194K€ (+73K€)

- Remboursements liés aux arrêts de travail des agents, à hauteur de 156K€, en hausse sur les années 2024 et 2025, marquées par des congés maternité et de longs congés maladie
- Remboursements liés aux cotisations salariales d'agents en disponibilité pour 31K€
- Remboursement lié à des écritures comptables pour des cotisations retraite (FONPEL) pour élu, d'un montant de 7K€.

Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses : 2,05M€ (-103 K€)

Les recettes sont principalement issues des missions suivantes :

- Service de **portage de repas** sur l'ensemble des 11 communes, pour env. 497K€, stable par rapport à 2025
- Accueil des enfants au sein des 2 **crèches intercommunales**, pour env. 177K€, en légère baisse
- Location de **vélos Yolé**, à hauteur d'env. 13K€, en hausse par rapport à 2024
- Aires d'accueil des **gens du voyage**, pour env. 3K€
- Partenariats de l'Office de tourisme et vente de **produits boutique**, pour env. 34K€, également en hausse par rapport à 2024
- Remboursements des **frais de personnels et de structure par les budgets annexes**, à hauteur d'env. 1,21M€, en baisse par rapport à 2024
- **Refacturations des frais de personnel à des organismes extérieurs** pour des missions intercommunales (CLS, manœuvre des écluses, Territoire d'industrie, SCOT, ...) pour env. 111K€, en baisse par rapport à 2024 (fin notamment du remboursement par la CC Ile de Noirmoutier pour l'élaboration du Schéma des Mobilités Actives)
- **Ateliers seniors** pour env. 2K€.

La **baisse de l'ordre de 100K€** est essentiellement corrélée à celle du **remboursement des frais de personnel par le budget annexe gestion des déchets** étant donné le remplacement des agents titulaires de la fonction publique territoriale, suite à mutations ou départs à la retraite, par des agents de droit privé, directement affectés budgétairement au budget annexe gestion des déchets **et à des évènements non reconduits en 2025** tels que Dynamit'Fest.

Chapitres 73 – Impôts et taxes et 731– Fiscalité locale : 19,20 M€ (+252 K€)

Le tableau, ci-après, reprend pour mémoire, les taux votés pour 2025 pour Challans Gois Communauté, en comparaison à la moyenne des taux constatés en 2025 sur les 19 EPCI Vendéens.

	Taux Challans Gois 2025	Moyennes des taux 2025 des 19 EPCI Vendéens
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,08 %	9,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,23 %	4,09 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,00 %	4,35 %
Contribution foncière des entreprises	24,53 %	24,76 %

Les chapitres 73 & 731 recouvrent principalement, en 2025 :

- le **FPIC**, pour env. 426K€
- les **fractions TVA - Compensations de la TFPB et TH des résidences principales, et la CVAE**, pour env. 10,34M€
- les **impôts directs locaux** (TH, TFPB, TFNB, CFE et TAFNB), pour env. 5,35M€
- la **TASCOM** (taxes sur les surfaces commerciales), pour env. 1,46M€
- l'**IFER** (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), pour env. 527K€
- les **autres impôts**, pour env. 95K€
- la **taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**, pour env. 854K€
- la **taxe de séjour**, pour env. 129K€.

La **hausse** constatée aux chapitres 73 & 731 est **essentiellement liée aux dynamiques des bases** pour les impôts directs locaux et la revalorisation de la TASCOM, dans le cadre du pacte fiscal et financier intercommunal.

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 5,28 M€ (+625 K€)

Le chapitre 74 recouvre principalement, en 2025 :

- la **dotation d'intercommunalité**, pour env. 990K€, contre 812K€ en 2024
- la **dotation de compensation des EPCI**, pour env. 1,27M€, contre 1,32M€ en 2024
- le **FCTVA**, pour env. 75K€ (*le Fonds de Compensation pour la TVA est un mécanisme de remboursement par l'État de la TVA payée par les collectivités pour leurs investissements et également certaines dépenses de fonctionnement ; les collectivités ne récupèrent en effet pas la TVA comme une entreprise classique*)
- les **subventions de fonctionnement** pour différentes projets et actions intercommunaux pour env. 448K€ contre 202K€ en 2024 : l'Etat (pour env. 227K€), la Région (pour env. 126K€), le Département (pour env. 18K€) et le FEADER (pour env. 77K€)
- les **subventions de fonctionnement d'organismes divers** pour les actions et projets portés par l'intercommunalité : CAF, MSA, ADEME, SyDEV, ARS,..., pour env. 1,35M€ contre 1,2M€ en 2024
- la **compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale** (CVAE et CFE), pour env. 776K€, contre 730K€ en 2024
- **autres attributions de péréquation et de compensation**, pour env. 368K€ (dont GEMAPI pour env. 345K€).

La hausse constatée au chapitre 74 est essentiellement liée à la **recherche de nouveaux financements mobilisés pour exercer les politiques publiques intercommunales**. Le tableau à suivre reprend le **détail des recettes de fonctionnement pour les politiques publiques intercommunales déployées**, qui représentent en 2025, 1,77M€ contre 1,4M€ en 2024.

Total des subventions de fonctionnement des politiques publiques intercommunales	1 771 529 €
Financement de postes de travail et autres missions	126 645 €
74718 - Etat - Conseiller numérique	12 500 €
74718 - Etat - Poste de chargé Petites villes de demain	48 165 €
74773 - FEADER - Fonctionnel du GAL et animation Leader	65 000 €
747888 - Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap	980 €
Financement de la politique mobilités	79 700 €
74788 - ADEME - Dispositif AVELO 3 - Expérimentation service de vélo	50 000 €
74788 – SyDEV - Plan de Mobilité Simplifié	23 675 €
74718 - Etat - Fonds vert 2024 - Développement covoiturage	6 025 €
Financement de la politique habitat	283 145 €
74718 - Etat - Dispositif Petites villes de demain	19 357 €
74718 - Etat - ANAH - PTRE (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique)	101 520 €
7472 - Région - Fonds PTRE et SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique)	109 853 €
747888 - SyDEV - Habitat - PTRE	38 627 €
747888 - CAF - Participations (accueil gens du voyage)	13 788 €
Financement de la politique transition écologique	100 780 €
7473 - Département - Site de la Cautuère	4 484 €
747888 - Office Français de la Biodiversité - Etude atlas biodiversité	55 087 €
747888 - SyDEV - Poste, animation, actions de communication PCAET/Transition Ecologique	22 958 €
74773 - FEDER - Animation cadastre solaire	12 251 €
747888 - SYDEV - Accompagnement étude gisement méthanisation	6 000 €
Financement de la politique Cycle de l'eau	74 503 €
74718- Etat - Fonds d'accélération Transition écologique - préventions inondations	58 725 €
Fonds vert - prévention inondations /surveillance et entretien système endiguement	
747888 - Agence de l'eau - Transfert compétence Assainissement	15 778 €
Financement de la politique santé, solidarité et seniors	75 378 €
7473 - Département - Ateliers seniors-prévention	13 609 €
747888 - ARS - Contrat Local de Santé	55 000 €
747888 - ARS - Développement activité physique et sportive	4 000 €
747888 - MSA - Prévention seniors	2 769 €
Financement de la politique petite enfance et jeunesse	1 017 818 €
747888 - CAF - Petite enfance et jeunesse	1 007 031 €
747888 – MSA - Gestes qui sauvent	10 787 €
Financement de la politique tourisme	13 560 €
74718 - Etat - FNADT - Site internet et circuits du patrimoine	13 560 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 87 K€ (+47 K€)

Ce chapitre 75 recouvre en 2025 :

- les **revenus des immeubles**, pour env. 33K€ (essentiellement modulaire parking L. Dodin loué à la Mission Locale Vendée Atlantique pour 25K€, bâtiment Port du Bec à la Gestion Aquacole de Bourgneuf pour 4K€)
- les **autres produits de gestion courante**, pour env. 54K€ (dont remboursement de sinistres par les assurances pour 3,5K€ et remboursement frais d'acquisition pour le compte de la Ville de Challans – La Poctière, pour 8K€) ainsi qu'une **nouvelle recette**, pour 2025, de 43K€ de l'Etat correspondant au versement de **l'attribution individuelle de la fraction des quotas du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre aux autorités organisatrices de la mobilité**. Le décret n° 2025-1072 du 7 novembre 2025 qui a instauré cette attribution précise qu'une **fraction du produit (50 M€)** des enchères de quotas de CO₂ est **affectée chaque année** aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

Chapitre 77 - Produits spécifiques : 466K€ (+ 458K€)

L'année 2025 est marquée par le remboursement par la Ville de Challans de l'acquisition, par la Communauté de communes, du bâtiment situé rue de la Poctière, pour 465K€.



Pour 2025, sans **aucune hausse des taux d'impôts et taxes des ménages**, la hausse des recettes de fonctionnement est principalement liée à la **dynamique des bases** et à **l'obtention de subventions supplémentaires mobilisées** pour assurer les **politiques publiques locales de développement** (touristique, aménagement, habitat, fonds européens), **de proximité** (conseil numérique, mobilité douce et active, petite enfance et jeunesse,...), **de solidarité** (prévention, santé, actions à destination des seniors, numérique) **et de transition écologique** (PCAET, cadastre solaire, site de la Cautuère, prévention inondation, méthanisation...).

1.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement – Réel	CA 2024	CFU 2025	Variation en €	Variation %
	21 201 585,34 €	21 596 395,82 €	394 810,48 €	1,86%
011 - Charges à caractère général	3 190 095,35 €	3 018 230,84 €	-171 864,51 €	-5,39%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 910 806,35 €	6 380 596,70 €	469 790,35 €	7,95%
014 - Atténuations de produits	8 420 197,91 €	8 338 849,94 €	-81 347,97 €	-0,97%
65 - Autres charges de gestion courante	3 582 617,48 €	3 773 651,11 €	191 033,63 €	5,33%
66 - Charges financières	93 573,90 €	83 022,52 €	-10 551,38 €	-11,28%
67 - Charges spécifiques	4 294,35 €	2 044,71 €	-2 249,64 €	-52,39%

Une analyse, par chapitre, des dépenses réelles de fonctionnement 2025 par rapport au CA 2024 sur les principales variations est, ci-après, effectuée.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 3,018 M€ (-171K€)

Les **comptes du chapitre 011** regroupent notamment toutes les **charges non liées directement aux ressources humaines, mais nécessaires au fonctionnement quotidien** (fournitures de matériel et consommables ; locations ; entretien, maintenance, réparations ; primes d'assurances ; prestations de service ; frais postaux ; téléphonie ; abonnements ; taxes et impôts...).

Il est ci-après repris chacun des quelques 60 comptes du chapitre 011, suivis d'une synthèse explicative des variations significatives, avant le détail des dites variations.

	CA 2024	CFU 2025	Ecart 2024/2025
Comptes	3 190 095,35 €	3 018 230,84 €	- 171 864,51 €
6042 - Achats de prestations de services (<i>repas portage de repas</i>)	387 287,20 €	384 448,12 €	- 2 839,08 €
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	19 815,72 €	3 759,77 €	- 16 055,95 €
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	83 481,66 €	61 747,64 €	- 21 734,02 €
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	2 935,80 €	590,40 €	- 2 345,40 €
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	29 383,20 €	29 207,11 €	- 176,09 €
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	67 980,55 €	73 736,48 €	5 755,93 €
60624 - Fournitures non stockées - Produits de traitement	25,54 €	- €	- 25,54 €
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	5 196,52 €	6 299,69 €	1 103,17 €
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	7 382,98 €	9 090,22 €	1 707,24 €
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	55 917,64 €	66 852,93 €	10 935,29 €
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	4 351,69 €	5 862,09 €	1 510,40 €
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	16 793,69 €	13 337,68 €	- 3 456,01 €
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	1 450,49 €	792,89 €	- 657,60 €
60662 - Fournitures non stockées - Vaccins et sérums	- €	89,39 €	89,39 €
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	1 319,98 €	918,69 €	- 401,29 €
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	3 127,58 €	7 368,26 €	4 240,68 €
611 - Contrats de prestations de services	659 722,47 €	422 076,26 €	- 237 646,21 €
6132 - Locations immobilières	33 680,08 €	34 317,66 €	637,58 €
61351 - Locations matériel roulant	9 121,94 €	9 629,60 €	507,66 €
61358 - Autres locations mobilières	2 719,96 €	1 160,01 €	- 1 559,95 €
61521 - Entretien et réparations sur terrains	19 302,12 €	14 237,53 €	- 5 064,59 €
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	48 404,40 €	33 890,11 €	- 14 514,29 €
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	2 081,00 €	4 010,31 €	1 929,31 €
615231 - Entretien et réparations sur voiries	104 276,58 €	59 499,94 €	- 44 776,64 €
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	1 039,20 €	5 160,00 €	4 120,80 €
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	15 671,24 €	29 495,16 €	13 823,92 €
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers (principalement nettoyage du linge des crèches)	45 379,69 €	52 091,86 €	6 712,17 €
6156 - Maintenance	74 140,84 €	84 273,24 €	10 132,40 €
6161 - Primes d'assurances multirisques	45 600,73 €	57 997,62 €	12 396,89 €
617 - Etudes et recherches	344 584,22 €	362 391,14 €	17 806,92 €
6182 - Documentation générale et technique – <i>Idéal'co en 2024</i>	9 740,15 €	2 311,00 €	- 7 429,15 €
6184 - Versements à des organismes de formation	26 833,84 €	48 742,33 €	21 908,49 €
6188 - Autres frais divers (événements, ateliers, animations...)	84 155,87 €	113 271,69 €	29 115,82 €
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	9 954,37 €	12 007,20 €	2 052,83 €
62268 - Autres honoraires, conseils...	97 811,35 €	57 821,17 €	- 39 990,18 €
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	1 296,00 €	20 556,00 €	19 260,00 €
6231 - Annonces et insertions (<i>principalement marchés publics</i>)	10 994,16 €	13 733,96 €	2 739,80 €
6232 - Fêtes et cérémonies	40,00 €	400,00 €	360,00 €
6233 - Foires et expositions	34 836,09 €	21 923,32 €	- 12 912,77 €
6234 - Réceptions	19 270,89 €	25 426,89 €	6 156,00 €

6236 - Catalogues et imprimés //A rapprocher du 6238 ; Sur 2024 : 239K€ les 2 comptes ; sur 2025 : 200K€ . - 39k€ sur les 2	80 888,06 €	87 387,28 €	6 499,22 €
6238 - Publicité, publications, relations publique, divers y/c pots conviviaux // A rapprocher du 6236 ; Sur 2024 : 239K€ les 2 comptes ; sur 2025 : 200K€ . - 39k€ sur les 2	158 240,71 €	112 672,22 €	- 45 568,49 €
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	204 244,99 €	237 632,06 €	33 387,07 €
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 160,80 €	14 038,06 €	877,26 €
6261 - Frais d'affranchissement	16 479,47 €	16 993,89 €	514,42 €
6262 - Frais de télécommunications	46 472,40 €	32 193,75 €	- 14 278,65 €
627 - Services bancaires et assimilés	792,34 €	1 118,96 €	326,62 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	21 064,72 €	35 687,61 €	14 622,89 €
6282 - Frais de gardiennage	2 026,61 €	2 593,50 €	566,89 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	951,59 €	2 244,00 €	1 292,41 €
6284 - Redevance pour services rendus	7 384,98 €	7 480,69 €	95,71 €
62875 - Remboursements de frais aux communes membres du GFP -Principalement prestations informatiques Ville Challans	243 053,03 €	310 810,69 €	67 757,66 €
62878 - Remboursements de frais à des tiers	2 493,44 €		- 2 493,44 €
6288 - Autres services extérieurs	180,00 €		- 180,00 €
63512 - Taxes foncières	4 134,93 €	6 577,82 €	2 442,89 €
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	1 185,80 €	27,52 €	- 1 158,28 €
6378 - Autres impôts, taxes (autres organismes)	234,05 €	247,43 €	13,38 €

Une **présentation détaillée des variations significatives** de chacun des comptes **est opérée à la suite du tableau ci-après**, lequel retrace les principales évolutions positives et à la baisse.

Principales évolutions positives (+303K€)	Principales évolutions à la baisse (-475K€)
Fournitures de petits équipements, pour env. 66K€ contre env. 56K€ en 2024. Une baisse en 2025, d'env. 9K€, est constatée pour notamment les services jeunesse, santé/prévention et prévention et gestion des déchets. Par contre, une hausse d'env. 19K€ en 2025 est relevée pour notamment les missions Sports, Mobilité, Petite enfance, France Services, Tourisme, Prévention inondation, Campus, Prévention routière ; et les services supports : Matériel informatique, Infrastructures	Fournitures de fluides (Eau et assainissement ; Energie - Electricité ; Combustibles ; Carburants) s'élèvent à 95K€ en 2025 contre 135K€ en 2024, soit une baisse de près de 40K€. 2024 avait notamment été marquée par des régularisations de consommations d'énergie pour les travaux de NOVA
Entretien et réparations sur matériel roulant, à hauteur de près de 30K€ contre 15,6K€ en 2024, fait apparaître une hausse de 13,8K€. En 2025, le parc de flotte automobile étant plus important avec davantage d'entretien et des réparations sur véhicules vieillissants	Prestations de service, pour env. 422K€ en 2025 contre 659K€ en 2024 , soit env. -237K€. Une baisse (env. -290K€) est enregistrée sur les politiques Sports (NOVA, -175K€ en raison de régul. factures de 2022 et 2023 sur 2024), Habitat (env. -67K€ liée à la baisse pour dispositif PTRE) et Transition écologique (env. -46K€ - dont contrat pour campagne qualité de l'air imputé au compte 617 en 2025). En contrepartie une hausse (env. 50K€) est constatée pour notamment la politique Mobilités +28K€ (gestion location vélo sur 1 année en 2025, pour env. 45/50K€), l'instruction ADS externalisée +3K€ et l'habitat +3K€ (pour gestion logements déplaçables) et +20K€ (pour gestion externalisée aire d'accueil)

Maintenance, un budget de maintenances récurrentes annuelles d'env.85K€ (**+10K€ par rapport à 2024**) à compter de 2025, marquée par le déploiement du logiciel RH et l'information des bibliothèques

Entretien et réparations sur terrains, bâtiments publics, autres bâtiments, voiries et sur réseaux ; sur ces 5 comptes un budget de 175K€ est enregistré en 2024 contre 116K€ en 2024, soit **une baisse d'env. 59K€** ; 2024 a été marquée par des aménagements ZAC de la Romazière (affaissement voirie), des travaux importants (au-dessus de 5K€) sur différents bâtiments : reprise toiture P'tits Loups, réparation portes bois centre aquatique Challans, nettoyage façade siège interco ainsi que par des interventions ponctuelles sur les digues, plus importantes en 2024 ; par contre pour les réseaux, en 2025, inspections télévisées et hydrocurages des écluses

Primes d'assurances, la **hausse de 12,3K€** constatée sur ce compte, est liée à une revalorisation des cotisations, répercutée sur le budget principal

Documentation générale et technique, en 2024 expérimentation d'une plateforme collaborative Ideal co (**7,4K€**) suspendue après un bilan mitigé

Etudes et recherches, une **variation de +17,8K€** est à noter, correspondant notamment aux études pour le transfert assainissement et sur le gisement de méthanisation.

Frais de télécommunications, ils enregistrent une **baisse de 14K€** ; 55K€ en 2022, 50 K€ en 23, 47K€ en 24 et 32K€ en 2025. Suite à travail sur la téléphonie et nouveaux fournisseurs, une baisse est constatée sur ce compte

Versements à des organismes de formation, ce compte enregistre **une hausse de 21,9K€**. 2025 a été marquée par la formation des agents du service RH à la paye, davantage d'agents formés à EXCEL et la mise en place d'une politique de soutien des jeunes via le recrutement d'alternants (coût des organismes de formations pris en charge par la collectivité)

Honoraires et conseils, avec une **baisse de près de 40K€**. Entre 2024 et 2025, -6K€ pour bulletins de paye réalisés en interne, -5K€ pour Protectas (analyse offres marchés publics d'assurances renouvelés en 2024), -35K€ honoraires PLUi en 2024

Autres frais divers (événements, ateliers, animations...), pour env. 113K€ en 2025 contre 84K€ en 2024, cette **hausse de 29K€** traduit le déploiement et le renforcement des politiques Culture, Mobilités, Transition écologique, Jeunesse, Santé, solidarité et seniors et Sports (même si baisse de 31K€ pour cette dernière mission)

Catalogues et imprimés & publicité, publications, ces 2 comptes sont à analyser ensemble. D'un budget compilé de 239K€ en 2024 contre 200K€ en 2025, ces 2 comptes enregistrent une **baisse de 39K€** car 2024 avait notamment été marquée par l'édition d'un livret pédagogique prévention routière, la 1^o édition de Vert l'Avenir, la promotion de la marque Yolé et la campagne Blablacar

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires, ce compte affiche une **hausse de 19K€** correspondant en 2025 à 3K€ pour ELISE + 17K€ pour la Convention Territoriale Globale (CTG)

Transports de personnes extérieures à la collectivité, une **hausse de 33,3K€** est constatée, liée à des régul pour les transports des élèves vers NOVA, la prise en charge des élèves vers les sites culturels ainsi que le coût de Chall'en Bus

Concours divers (cotisations...), ce compte affiche une **hausse de 14K€**. Il retrace de nouvelles cotisations : le Comité Régional Tourisme, pour Convention Destination Côte Atlantique, Visitez nos entreprises, Atout France, AGIR TRANSPORT et l'ASLO (en lieu et place des communes)

Remboursement de frais aux communes de l'EPCI, avec une **hausse de 67,7K€** correspond principalement aux prestations informatiques de la Ville de Challans (140 postes -chiffre actualisé en 2025- au coût de 1,5K€ : 213K€ + 40K€ pour OUTLOOK) ; ce compte retrace également depuis 2025 30K€ pour le remboursement des prestations au théâtre de la ville de Challans et 1,4K€ pour le terrain mis à disposition par St Urbain pour les Tiny House

Entre 2024 et 2025, le détail des principales variations sur les comptes du chapitre 011 concernent les dépenses suivantes :

- **fournitures de fluides** (Eau et assainissement ; Energie - Electricité ; Combustibles ; Carburants) s'élèvent à **95K€ en 2025 contre 135K€ en 2024** ; 2024 avait notamment été marquée par des régularisations de consommations d'énergie pour les travaux de NOVA
- **alimentation** en **hausse de 5,7K€** en 2025 en raison de l'augmentation du coût des repas pour le service petite enfance et aussi davantage de denrées alimentaires pour le siège communautaire
- **fourniture de petits équipements**, pour env. 66K€ contre env. 56K€ en 2024. Une **baisse en 2025, d'env. 9K€**, est constatée pour notamment les services jeunesse (-5K€), santé/prévention (-1,4K€) et prévention et gestion des déchets (-2K€).
Par contre, une **hausse d'env. 19K€** en 2025 est relevée pour notamment les missions Sports (animation sportive +2,4K€), Mobilité (+2,3K€), Petite enfance (+5,9K€), France Services (1,8K€), Tourisme (+2K€), Prévention inondation (+1,6K€), Campus (+500€), Prévention routière (+400€) ; et les services supports : Matériel informatique (+800€), Infrastructures (+1,2K€)
- **habillement et vêtements de travail**, avec une **hausse de 1,5K€** en 2025, liée au renouvellement des EPI (Equipements de Protection Individuelle) des éclusiers et agents du service de portage de repas et dotation des agents du service Infrastructures
- **fournitures administratives**, en **baisse de 3,4K€** ; 2025 a été marquée par une baisse du budget de fournitures administratives pour les services Petite enfance (-1,1K€), Office de Tourisme (-700€) et Infrastructures (-1,6K€)
- **autres fournitures**, un **budget en hausse de 4,2K€** liée notamment aux achats de plantes d'ornement pour le siège intercommunal
- **prestations de service**, pour env. **422K€ en 2025 contre 659K€ en 2024**. Une **baisse (env. -290K€)** est enregistrée sur les politiques Sports (NOVA, -175K€ en raison de régul. factures de 2022 et 2023 sur 2024), Habitat (env. -67K€ liée à la baisse pour dispositif PTRE) et Transition écologique (env. -46K€ - dont contrat pour campagne qualité de l'air imputé au compte 617 en 2025). **En contrepartie une hausse (env. 50K€)** est constatée pour notamment la politique Mobilités +28K€ (gestion location vélo sur 1 année en 2025, pour env. 45/50K€), l'instruction ADS externalisée +3K€ et l'habitat + 3K€ (pour gestion logements déplaçables) et +20K€ (pour gestion externalisée aire d'accueil)
- **entretien et réparations sur terrains, bâtiments publics, autres bâtiments, voiries et sur réseaux** ; sur ces 5 comptes un budget de 175K€ est enregistré en 2024 contre 116K€ en 2025, soit une **baisse de l'ordre de 59K€** ; 2024 a été marquée par des aménagements ZAC de la Romazière (affaissement voirie pour env.5K€), des travaux importants (au-dessus de 5K€) sur différents bâtiments : reprise toiture P'tits Loups (5,3K€), réparation portes bois centre aquatique Challans (5,5K€), nettoyage façade siège interco (6,4K€) ainsi que par des interventions

ponctuelles sur les digues, plus importantes en 2024 ; par contre pour les réseaux, en 2025, inspections télévisées et hydrocurages des écluses

- **entretien et réparations sur matériel roulant**, à hauteur de près de 30K€, fait apparaître une **hausse de 13,8K€**. En 2025, le parc de flotte automobile étant plus important (27 Véhicules Légers fin 2022, 39 au 01/04/2026) pour permettre les déplacements des agents dans le cadre de leurs missions, les vidanges, contrôles techniques, changements de pneus ou encore des réparations sur véhicules vieillissants ont été réalisés en 2025
- **maintenance**, un budget de maintenances récurrentes annuelles d'env.85K€ à compter de 2025 : logiciels Finances (5,6K€), SIG (4K€), RH (13K€ depuis 2025 ; en 2024 6K€, 1^{er} année utilisation, pas de maintenance), Infrastructures (1K€), Instruction (7,5K€), Portage de repas (500€), Petite enfance (3,7K€), Economie-A6CMO (2,5K€), Taxe de séjour (1,5K€), Mise en réseau bibliothèques (4,2K€ depuis 2025) ; maintenances pour site internet institutionnel (6K€), site internet OT (3K€), photocopieurs et copies tous sites (8K€), astreinte électricité (5K€), chauffage et alarmes tous sites (18K€), ascenseur (800€), extincteurs (500€)
- **primes d'assurances**, la **hausse de 12,3K€** constatée sur ce compte est liée à une revalorisation des cotisations, répercutée sur le budget principal ; hausse également constatée sur les budgets déchets, ateliers relais, activités eco. et site des Presnes. Au total le coût des assurances pour la collectivité (hors assurances statutaires) est de l'ordre de 120/130K€. Pour 2025, pour le Budget ppal : RC (Responsabilité Civile) 5,5K€ dont 1,2K€ régul. 2024 ; RC Atteintes à l'environnement 3,8 K€ ; PJ PM (Protection Juridique Personne Morale) 1,4K€ ; Flotte auto & Auto-Mission 18,8K€ dont 2K€ régul. 2024 ; DAB (Dommages Aux Biens) 28K€. *A noter flotte auto pour déchets env. 20K€ et DAB 4,3K€ ; DAB pour Ateliers relais 27,3K€, pour Activités eco 7,1K€ et Les Presnes 13,3K€*
- **études et recherches**, une **variation de +17,8K€** est à noter, correspondant notamment aux études pour le transfert assainissement et sur le gisement de méthanisation.
2024 : 4,7K€ Actualisation site internet ; 16K€ Arborescence budgétaire ; 5,6K€ Suivi DSP NOVA ; 26K€ Transfert Asst ; 64K€ Plan Mobilité + schéma directeur ; 203K€ Etudes GEMAPI ; 10K€ Ecluses (reconnaissance ouvrages) ; 16K€ Etude gisement méthanisation
2025 : 3K€ Expertise circuit de randonnées FFR ; 51K€ Transfert Asst ; Campagne qualité de l'air 40K€ (au compte 611 en 2024) ; Campagne "radon" 3K€ ; 150K€ Etudes GEMAPI ; 50K€ Mobilités ; 60K€ Etude gisement méthanisation ; Inventaire Faune et flore (3,6K€)
- **documentation générale et technique**, en 2024 expérimentation d'une plateforme collaborative Ideal co (7,4K€) suspendue après un bilan mitigé
- **versements à des organismes de formation**, ce compte enregistre une **hausse de 21,9K€**. Formations annuelles récurrentes : informatique (EXCEL), Protection Civile, SST, Evacuation, Logiciels portage de repas, cart@ds, santé/prévention, jeunesse, OT ...Sont ici aussi imputées les participations aux organismes de formations pour les alternants (CFA, MFR, ...) 17K€ en 2025 contre 5,4K€ en 2024, soit + 11,6K€ (3 alternants en 2025 sur 1 an contre 2 en 2024, sur période moins longue) ; 2025 a également été marquée par la formation des agents du service RH à la paye (mission reprise en interne en 2024) pour 6,5K€ et plus d'agents formés à EXCEL (env. + 3,5K€)
- **autres frais divers (événements, ateliers, animations...)**, pour env. 113K€ en 2025 contre 84K€ en 2024, cette **hausse de 29K€** traduit le déploiement et le renforcement des politiques Culture (+7,6K€), Mobilités (+40K€), Transition écologique(+8,9K€), Jeunesse (+2,8K€), Santé, solidarité et seniors (+2,2K€) et Sports (même si baisse de 31K€) ; à noter également une baisse pour l'habitat - 5K€ car pas de réunion publique en 2025
- **honoraires et conseils**, avec une **baisse de près de 40K€**.
En 2024 : principalement : env. 13K€ pour bulletins de paye Centre de gestion ; 7K€ Protectas pour reconduction marchés assurances ; 12,5K€ Ateliers santé-seniors ; 3,5K€ ateliers et spectacles Petite enfance ; 35K€ Honoraires PLUi ; 15K€ Aménagement (frais juridiques) ; 9K€ Bornage et levé topo GEMAPI

En 2025 : principalement : 7K€ pour bulletins paye réalisée en interne (-6K€) ; 1,5K€ Protectas pour une assistance du suivi des marchés d'assurances (-5,2K€) ; 16K€ Ateliers santé-seniors (+3,5K€) ; 6,3K€ ateliers et spectacles petite enfance (+2,8K€) ; 11,7K€ Aménagement (frais juridiques) (-3,3K€) ; 9K€ Bornage et levé topo GEMAPI ; 5,9K€ animation fresque SCDL sept/oct par 100 Pression Association. Sur 2025, pas d'honoraire PLUi (-35K€)

- **rémunérations d'intermédiaires et honoraires**, ce compte affiche une **hausse de 19K€** correspondant en 2025 à 3K€ pour ELISE + 17K€ pour la Convention Territoriale Globale (CTG)
- **foires et expositions**, la **baisse de 12,9K€** est liée au Dynamit'Fest en 2024 ; ce compte enregistre notamment la Foire des Minées, les forums Seniors...
- **réceptions**, avec un budget en **hausse sur 2025 de 6K€** en lien principalement avec 2 temps managériaux Inter'Actions (+1,4K€), les buffets des assemblées (+1,3K€) et l'inauguration Campus (+1,8K€)
- **catalogues et imprimés & publicité, publications**, ces 2 comptes sont à analyser ensemble. D'un budget compilé de 239K€ en 2024 contre 200K€ en 2025, ces 2 comptes enregistrent une **baisse de 39K€** car 2024 avait notamment été marquée par l'édition d'un livret pédagogique prévention routière, la 1^o édition de Vert l'Avenir, la promotion de la marque Yolé et la campagne Blablacar
- **transports de personnes extérieures à la collectivité**, sur ce compte, c'est une **hausse de 33,3K€** qui est constatée.

En 2024 : 63,2K€ Sports (Nat. scolaire Challans 47K€ + Beauvoir 16,2K) ; 1,3K€ Culture (nouveau) ; 1K€ Terre de jeux ; Chall'en Bus 136 K€ (122K€ en 22, 130K€ en 23) ; 120€ LEADER ; 700€ Ecoles à Vert l'avenir ; 1K€ Milcendeau territoire industrie

En 2025 : 83,9K€ Sports (Nat. scolaire Challans 67,7K€ + Beauvoir 16,2K€) ; 7,5K€ Culture (nouveau) ; Terre de jeux 270€ ; Chall'en Bus 145 K€ (122K€ en 22, 130K€ en 23) ; 800€ LEADER

- **frais de télécommunications**, ils enregistrent une **baisse de 14K€** ; 55K€ en 2022, 50 K€ en 23, 47K€ en 24 et 32K€ en 2025. À la suite de travail sur la téléphonie et nouveaux fournisseurs, une baisse est constatée sur ce compte
- **concours divers (cotisations...)**, ce compte affiche une **hausse de 14K€**. Il retrace les cotisations suivantes :
En 2024 : 7,7K€ AMF + AVEL ; 2K€ France Dignes ; 3K€ Air Pays de la Loire + RECIT (Réseau Energie Citoyenne) ; 200€ CAUE ; 180€ GENOV ; 600€ RESAH - centrale achat pour SI ; 4,5K€ (Comité Départemental Tourisme + ADN Tourisme + OT Relai territorial + APST) ; 2,6K€ France hydrogène ; 480€ Comité Régional Conchyliculture
En 2025 : Idem avec pour 2025 + 3K€ pour le Comité Régional Tourisme, pour Convention Destination Côte Atlantique, Visitez nos entreprises, Atout France, + 2,4K€ AGIR TRANSPORT et + 9,4K€ ASLO (en lieu et place des communes)
- **remboursement de frais aux communes de l'EPCI**, pour 310K€ en 2025, avec une **hausse de 67,7K€** correspond principalement aux prestations informatiques de la Ville de Challans (140 postes -chiffre actualisé en 2025- au coût de 1,5K€ : 213K€ + 40K€ pour OUTLOOK) ; ce compte retrace également depuis 2025 30K€ pour le remboursement des prestations au théâtre de la ville de Challans et 1,4K€ pour le terrain mis à disposition par St Urbain pour les Tiny House.

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 8,33M€ (-81K€)

Ce chapitre regroupe principalement :

- Le **FNGIR** (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) figé à 1,15M€
- Le **versement financier aux 11 communes (attributions de compensation)** : 7,14M€

La **baisse entre 2024 et 2025** s'explique par des dépenses retracées en 2024 aux comptes 73951 et 73952 pour env. 90K€.

Le compte 73951 - Fraction compensatoire Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TFPB + Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales -THRP

Le compte 73952 - Fraction compensatoire de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises -CVAE

Ces comptes correspondent aux **prélèvements appliqués sur des ressources fiscales historiques** en lien avec les mécanismes de compensation/péréquation post-réforme de la taxe professionnelle et aux **prélèvement complémentaires ou ajustements liés aux mécanismes correctifs de fiscalité** ; ils sont **mécaniquement fonction d'arrêtés annuels** nationaux et peuvent **varier fortement d'une année sur l'autre**, y compris jusqu'à 0, sans modification de taux votés.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 3,77M€ (+191K€)

Les **comptes du chapitre 65** regroupent notamment toutes les **dépenses de gestion courante spécifiques** marquées par leur diversité ou leur caractère ponctuel (redevances, subventions aux personnes de droit privé et associations, indemnités, contributions obligatoires...).

Il est ci-après repris les comptes du chapitre 65, avant une synthèse des variations significatives.

	CA 2024	CFU 2025	Ecart 2024/2025
Comptes	3 582 617,48 €	3 773 651,11 €	191 033,63 €
65133 - Secours d'urgence (<i>soutien Ukraine</i>)	3 100,73 €	3 757,29 €	656,56 €
65188 – Autres	18 701,99 €	7 207,20 €	-11 494,79 €
65311 - Indemnités de fonction (élus)	133 305,07 €	137 979,84 €	4 674,77 €
65312 - Frais de mission et de déplacement (élus)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65313 - Cotisations de retraite (élus)	9 836,93 €	14 674,75 €	4 837,82 €
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	39 431,00 €	41 958,00 €	2 527,00 €
65315 - Formation (élus)	0,00 €	1 458,00 €	1 458,00 €
653172 - Cotisations financement allocation fin de mandat (élus)	0,00 €	1 002,87 €	1 002,87 €
6538 - Autres organismes	284,45 €	0,00 €	-284,45 €
6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	1 200,96 €	1 200,96 €
6542 - Créances éteintes	0,00 €	1 932,50 €	1 932,50 €
6553 - Service d'incendie - <i>Pour mémoire en 2025 : 14,26€ par habitant sur une base de pop. DGF 2024 52 663 habitants ; pour info 2026 : 14,32€ et 53 527 hab. soit 766 519€</i>	731 220,30 €	751 002,53 €	19 782,23 €
65568 - Autres contributions	795 006,63 €	964 082,23 €	169 075,60 €
6558 - Autres contributions obligatoires (<i>Contribution pour DSP NOVA</i>)	533 378,97 €	592 540,96 €	59 161,99 €
65733 - Subventions de fonctionnement aux départements (<i>FSL - Fonds de Solidarité au Logement</i>)	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
65736221 - Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale - <i>Site des Presnes</i>	0,00 €	208 406,14 €	208 406,14 €
657381 - Subventions de fonctionnement aux autres éta publics locaux - <i>Collège Milcendeau - Projet Dvt durable</i>	100,00 €	0,00 €	-100,00 €
65742 - Subventions de fonctionnement aux entreprises	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (<i>Associations</i>)	338 570,00 €	374 378,00 €	35 808,00 €
65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	59 035,99 €	114 427,00 €	55 391,01 €
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés (<i>licences ADOBE et CANVA Pro</i>)	8 459,10 €	10 416,30 €	1 957,20 €
65821 - Déficit des budgets annexes à caractère administratif	673 754,29 €	537 220,61 €	-136 533,68 €
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	228 432,03 €	5,93 €	-228 426,10 €

Le tableau ci-après présente les **principales variations positives et à la baisse entre 2024 et 2025**.

Principales évolutions positives (+ 567K€)	Principales évolutions à la baisse (- 376 K€)
Prise en charge déficit des budgets annexes : +208K€ pour le site des Presnes * Contribution au SDIS (751K€ contre 731K€, soit +20K€) Contribution obligatoire pour NOVA : +59K€ liée à son actualisation contractuelle Autres contributions : + 169K€ (+60K€ SCOT Planification urba. ; 25K€ Biodiversité ; 5K€ MDA - jeunesse ; 1K€ MLVA Eco ; +80K€ SMBB (Syndicat gemapien Mixte Baie de Bourgneuf)	Prise en charge des déficits des budgets annexes : - 364K€ <u>2024</u> subventions d'équilibre pour : 432K€ Ateliers relais (dont remboursement anticipé d'un prêt), 6,7K€ Vendéopole (PILVO) ; 234K€ Activités éco <u>2025</u> subventions d'équilibre pour : 261K€ Ateliers relais, 20K€ Vendéopole (PILVO) ; 254K€ Activités éco Pour le site des Presnes -228K€, à rapprocher de la hausse constatée ci-contre *
Subventions de fonctionnement aux associations (374K€ contre 338K€, soit + 35K€) correspondant principalement à de nouveaux soutiens à : la CMA (Chambe de Métiers et de l'Artisanat) pour 13,5K€, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour 13,5 K€ et à la Fédération Française d'Athlétisme pour 12,5K€ Un focus sur les subventions versées aux Associations locales en 2024 et 2025 est présenté à la suite du présent tableau	
Droits d'utilisation - Informatique en nuage : +55K€ correspondant à : +10K€ Finance Active (inscrit en 2024 au 65188) ; +4,5K€ Logiciel RH (année complète) pour 6,6K€ contre 2,1 en 2024 ; +4K€ Logiciel Geo Mobilité ; +15K€ Logiciel Cart@DS ; + 4K€ Logiciels OT pour 18K€ contre 14K€ en 2024 (notamment Flux vision pour 3,6K€ en +) ; +10K€ Logiciel assainissement collectif ; + 3,2K€ pour informatisation des bibliothèques pour 3,8K€ contre 475€ en 2024 ; + 3K€ pour COSOLUCE (abonnement AGDE pour service Eco) ; +500€ Beepiz (dispositif alerte travailleur isolé) ; +500€ animation sportive ; +1,6K€ Berger Levrault	Autres dépenses (compte 65188) : -11K€ Ce compte retrace l'abonnement à VIGIFONCIER (7,2K€) En 2024 accès à Finance Active (pour 10K€) + Logiciel Finances (1,5K€) ; dépense inscrite au 65811 en 2025
Cotisations diverses pour les élus (+13K€ au global) liées à la hausse des charges	

Un focus sur les subventions versées aux associations en 2024 et 2025 est à suivre.

ASSOCIATIONS	CA 2024	CFU 2025	ECART 24/25
POLITIQUE SPORT			
VENDEE CHALLANS BASKET	94 600 €	94 600 €	
FOOTBALL CLUB CHALLANS	35 000 €	35 000 €	
SALLERTAINE BASKET CLUB	9 000 €	9 000 €	
VENDEE CHALLANS BADMINTON	3 500 €	3 500 €	
AMIS DU GOIS	15 000 €	15 000 €	
ESM ATHLETISME	6 000 €	6 000 €	
JETS ULTIMATE CLUB	2 000 €	3 000 €	1 000 €
CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)	6 000 €	- €	- 6 000 €
COMITE D'ORGANISATION CIRCUIT DES PLAGES VENDEENNES	10 000 €	10 000 €	- €
JUMP'IN CHALLANS	5 000 €	5 000 €	- €
SO JUMP 85	5 000 €	5 000 €	- €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE DU GOIS	5 000 €	5 000 €	- €
FEDERATION FRANCAISE DE L'ATHLETISME		12 500 €	12 500 €
Sous-total	196 100 €	203 600 €	7 500 €
POLITIQUE ÉCONOMIE ET EMPLOI			
ADIE	3 000 €	3 000 €	
FRANCE ACTIVE	5 000 €	5 000 €	
CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)		8 308 €	8 308 €
Sous-total	8 000 €	16 308 €	8 308 €
POLITIQUE TOURISME			
TERRE DE L'ILE CHAUVET	15 000 €	15 000 €	
AUTREFOIS CHALLANS	15 000 €	15 000 €	
ILE AUX ARTISANS	15 000 €	15 000 €	
Sous-total	45 000 €	45 000 €	
POLITIQUE CULTURE			
ART ÉMOTION	-		
PATRIMOINE ET TRADITION	3 000 €	3 000 €	
LES EPICURIENS		5 000 €	5 000 €
Sous-total	3 000 €	8 000 €	5 000 €
POLITIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
COMITÉ 21 GRAND OUEST	2 500 €	2 500 €	
SOL'AIR COTE DE LUMIERE		1 000 €	1 000 €
Sous-total	2 500 €	3 500 €	1 000 €
POLITIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
HABITAT ET HUMANISME	20 000 €	20 000 €	
GABRIELLE ET LÉO	3 000 €	3 000 €	
LES LOCAUX MOTEURS	- €	2 500 €	2 500 €
Sous-total	23 000 €	25 500 €	2 500 €
DIRECTION GÉNÉRALE - RESSOURCES			
AMICALE DU PERSONNEL	2 170 €	2 170 €	- €
NOV MA RADIO	56 300 €	56 300 €	- €
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	2 000 €	- €	- 2 000,00 €
Sous-total	60 470,00 €	58 470,00 €	- 2 000,00 €
POLITIQUE DE SANTÉ			
CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)		13 500 €	13 500,00 €
Sous-total		13 500 €	13 500,00 €
POLITIQUE AGRICULTURE			
SOLIDARITE PAYSANS 85	500 €	500 €	- €
Sous-total	500 €	500 €	- €
TOTAL	338 070 €	374 378 €	35 808 €

Chapitre 66 – Charges financières : 83K€ (-10,5 K€)

Ce chapitre recouvre les **intérêts réglés à l'échéance** (intérêts sur un emprunt correspondant à la rémunération du prêteur pour la période écoulée) et les **ICNE** (Intérêts Courus Non Échus) (intérêts accumulés depuis la dernière échéance mais qui ne sont pas encore arrivés à la date de paiement, représentant une charge financière constatée comptablement avant d'être effectivement réglée).

La **collectivité n'ayant pas contracté de nouveaux emprunts depuis 2022**, les intérêts sont en baisse.

Chapitre 67 – Charges spécifiques : 2K€ (contre 4,2K€ au CA 2024)

Ce chapitre correspond aux éventuels titres annulés sur les exercices précédents, notamment pour les services Petite enfance et Office de Tourisme. En 2024 cela correspondait à des annulations de sommes reçues à tort par AIRBNB et Océan Marais-De-Monts pour le PCAET.

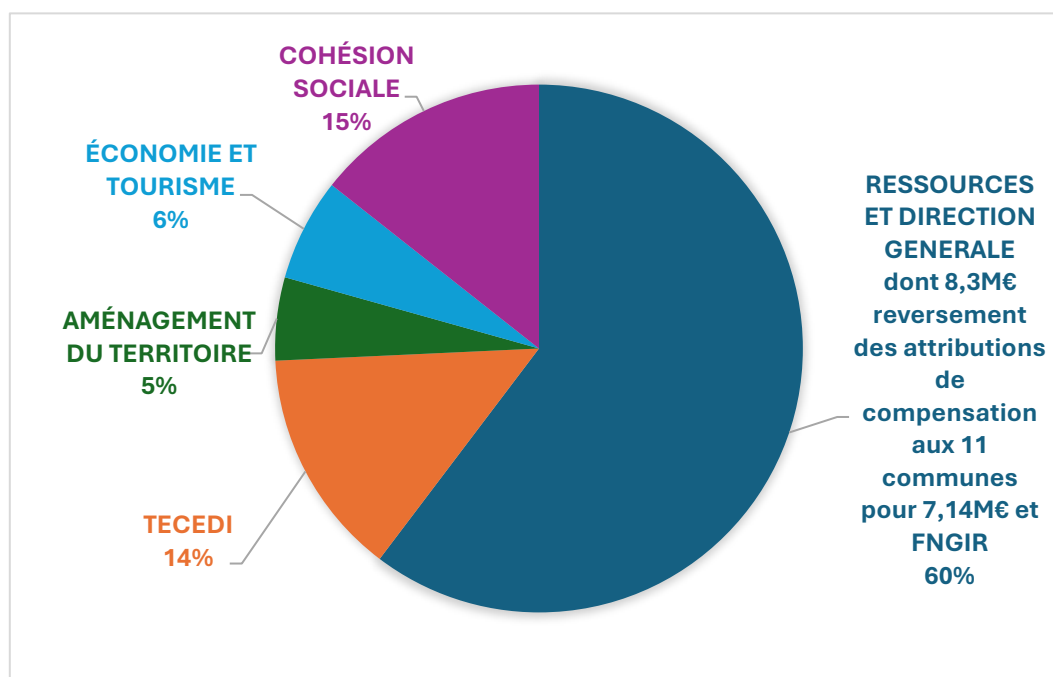
Une présentation, par politique publique, des dépenses principales de fonctionnement constatées aux 011, 014 et 65 est à suivre.



Ce sont **plus de 15 M€** de dépenses réelles de fonctionnement, hors masse salariale, inscrites au budget principal pour **conduire les politiques publiques et stratégies ressources intercommunales**.

RESSOURCES ET DIRECTION GENERALE	9 126 091 €
dont 8,3M€ reversement des attributions de compensation aux 11 communes + FNGIR	8 375 326 €
COMMUNICATION EXTERNE - INFORMATION A L'USAGER	64 554,49 €
SECRETIARIAT GENERAL	604 476,61 €
DISPOSITIFS CONTRACTUELS DE FINANCEMENT	4 173,10 €
MARCHES PUBLICS	559,18 €
RESSOURCES HUMAINES	65 354,82 €
SYSTEMES D'INFORMATION	11 646,63 €
TECEDI - Transition Écologique Cycle de l'Eau, Déchets et Infrastructures	2 110 738 €
CYCLE DE L'EAU - ASSAINISSEMENT	76 965,26 €
GEMAPI (dont 707K€ pour les syndicats gemapiens et 58K€ pour travaux d'urgence)	971 407,25 €
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	1 800,04 €
PROTECTION CIVILE ET GESTION DES RISQUES - Contribution au SDIS	751 002,53 €
TRANSITION ECOLOGIQUE	170 316,07 €
INFRASTRUCTURES	130 599,19 €
PARC MATERIEL ROULANT	8 648,41 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	769 393 €
HABITAT (dont 195K€ Guichet Unique Habitat - Pacte Territorial ANAH, Plateforme Territoriale de Renovation Energétique...) ; 6K€ Logements déplaçables ; 97K€ Politique Accueil gens du voyage	300 067,75 €
MOBILITES (dont 182K€ au titre du transport collectif et 117K€ mobilités actives, études et planification)	305 672,17 €
URBANISME ET DYNAMISATION DES CENTRALITES	99 435,01 €
SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)	64 218,91 €
ÉCONOMIE ET TOURISME	950 496 €
ECONOMIE ET EMPLOI (dont 537K€ au titre des déficit des budgets annexes à vocation éco. ; 6,8K€ Territoire d'industrie ; 143K€ au titre de l'animation éco.)	691 327,51 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION (2025 marque l'ouverture du Campus A 2 Pas)	24 193,13 €
TOURISME	234 975,41 €

COHÉSION SOCIALE		2 174 011 €
PETITE ENFANCE		239 965,15 €
JEUNESSE : Prévention routière pour 4,7K€ ; Animation jeunesse 11,3K€ ; 208K€ Sub. d'équilibre budget Haras des presnes		241 958,55 €
ACCES AUX DROITS : Conseil en numérique pour 7K€ et France Services pour 26K€ (dont 12K€ location bâtiment + 11K€ aménagement)		33 769,15 €
SANTE ET PREVENTION : Service de portage des repas 420K€ dont 384K€ coût des repas ; Santé et prévention 46K€		465 892,88 €
SPORT (dont 882K€ au titre de NOVA ; 232K€ pour les animations sportives et le soutien aux acteurs du territoire)		1 115 211,40 €
CULTURE (dont 38K€ au bénéfice de l'éducation culturelle et artistique en milieu scolaire ; 14K€ pour mise en réseau des bibliothèques ; 16K€ Coordination de la programmation culturelle)		77 214,66 €
Total général – avec les arrondis		15 130 731 €



Les **réalisés budgétaires 2025** traduisent la **volonté de préserver la capacité d'action et de décision des élus issus du renouvellement de 2026**, tout en garantissant la continuité des engagements communautaires, au bénéfice des 11 communes ; il est en effet à noter **le budget de plus de 7M€ versé aux 11 communes dans le cadre des attributions de compensation**.

Les **dépenses 2025** correspondent principalement à la poursuite des **actions déjà engagées au service du territoire intercommunal et amorcer de nouvelles missions au service des habitants et des entreprises du territoire** :

- ✓ **Poursuivre les actions communautaires** développées au service des habitants des 11 communes de Challans Gois Communauté depuis 2020 : habitat, petite enfance, jeunesse, conseil en numérique, activités sportives, transition écologique, instruction des ADS, NOVA, Contrat Local de Santé & Convention Territoriale Globale, actions de promotion et valorisation touristique du territoire, GEMAPI....
- ✓ **Engager de nouvelles missions au service des habitants et des entreprises du territoire** : Aménagement pour la **Maison France Services** ; gestion des **logements déplaçables** pour les jeunes

salariés ; **Campus connecté à 2 pas** ; **politique des mobilités** : étude sur le transport en commun, gestion d'un parc de vélos en location, promotion et incitation pour les mobilités actives, Schéma des Mobilités Actives ; **médiation et coordination culturelles** : soutien aux projets culturels communaux, prise en charge de spectacles pour les jeunes du territoire, guide des événements culturels sur les 11 communes,... ; **cycle de l'eau** : transfert de la compétence assainissement collectif pour les 6 communes volontaires ; **transition écologique** : étude de gisement méthanisation, mise en valeur du site de la Cautuère, campagne pour la qualité de l'air...

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 6,38M€ (+469 K€)

Les comptes du chapitre 012 regroupent globalement toutes les **charges de personnel directes et connexes**, indispensables au déploiement des missions et actions d'une collectivité (salaires, traitements et indemnités ; cotisations sociales patronales ; frais de personnel mis à disposition, ...).

Afin d'**assurer les missions intercommunales**, **141 agents** étaient comptabilisés au 31/12/2024, contre 123 au 31/12/2022 ; la part des ressources humaines, au budget principal, représentent, en 2025, env. **29% des dépenses de fonctionnement, en-dessous du ratio de 42,4%** constaté, en 2024, pour les Communautés de communes à fiscalité professionnelle unique (page 192 du rapport de l'OGGCL cité ci-après).

*L'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales (OFGCL), dans son rapport 2025 sur les finances des collectivités, établi à partir des données financières 2024, dresse un **ratio n°7 - dépenses de personnel / DRF (Dépenses Réelles de Fonctionnement)**. Il mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient dit de rigidité, car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité. Un ratio d'une moyenne de 42,4% est à noter pour les Communautés de communes à FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), catégorie dont relève Challans Gois Communauté.*

Le tableau à suivre reprend les comptes du chapitre 012.

Comptes	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 910 806,35 €	6 380 596,70 €	469 790,35 €
6215 - Personnel affecté par la commune membre du GFP	36 868,34 €	46 703,09 €	9 834,75 €
6218 - Autre personnel extérieur	70 776,17 €	61 449,65 €	-9 326,52 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	17 656,00 €	18 076,24 €	420,24 €
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	78 176,47 €	87 177,76 €	9 001,29 €
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	10 593,00 €	2 755,00 €	-7 838,00 €
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	2 225 870,80 €	2 259 031,02 €	33 160,22 €
64112 - Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	32 921,96 €	29 368,21 €	-3 553,75 €
64113 - Personnel titulaire - NBI	17 475,89 €	21 026,46 €	3 550,57 €
64116 - Personnel titulaire - Indemnités de licenciement	3 257,71 €	0,00 €	-3 257,71 €
64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	499 340,45 €	572 013,04 €	72 672,59 €
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	1 017 467,10 €	1 264 750,43 €	247 283,33 €
64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	16 517,47 €	13 100,82 €	-3 416,65 €
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	168 684,77 €	68 471,88 €	-100 212,89 €
6414 - Personnel rémunéré à la vacation	7 291,80 €	1 822,95 €	-5 468,85 €
6417 - Rémunérations des apprentis	21 315,13 €	48 893,43 €	27 578,30 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	680 435,48 €	755 049,98 €	74 614,50 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	787 511,64 €	878 344,11 €	90 832,47 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	48 903,52 €	53 533,56 €	4 630,04 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	51 785,77 €	126 869,91 €	75 084,14 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	55 918,98 €	15 828,61 €	-40 090,37 €
6474 - Versement aux autres œuvres sociales	19 836,00 €	27 579,00 €	7 743,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	8 543,31 €	7 434,69 €	-1 108,62 €
6478 - Autres charges sociales diverses	24 462,49 €	17 765,87 €	-6 696,62 €
6488 - Autres	9 196,10 €	3 550,99 €	-5 645,11 €

Les **principales variations** constatées à ce chapitre 012 sont liées aux comptes :

- **64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités**, qui retrace le **RIFSEEP** (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), avec une hausse de 72K€ ; évolution liée au travail de revalorisation du RIFSEEP en 2024, avec un impact en 2025
- **64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale et 64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations** enregistrent une évolution de 280K€ liée à des **recrutements d'agents pour** :
 - * **d'une part, de nouvelles missions (services jeunesse et médiation et coordination culturelles** : agents recrutés courant 2024 avec un impact sur une année complète en 2025) ; **cycle de l'eau** (responsable de service et GEMAPI terrestre) ; **économie** (territoire d'industrie et coordonnateur formateur pour le Campus)
 - * **d'autre part, en remplacement d'agents absents** (services petite enfance, instruction, habitat).

A noter, en lien avec ces 2 comptes, que le **compte 64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités**, affiche une baisse de 100K€. Suite à la reprise en interne des bulletins de paye, les dépenses de ce compte sont enregistrées au compte 64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations.

Une version consolidée de ces 3 comptes est reprise à suivre pour appréhender les éléments explicités précédemment.

Vision consolidée de ces 3 comptes :

Comptes	CA 2024	CFU 2025	Variation
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	2 225 870,80 €	2 259 031,02 €	33 160,22 €
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	1 017 467,10 €	1 264 750,43 €	247 283,33 €
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	168 684,77 €	68 471,88 €	-100 212,89 €
Total	3 412 022,67 €	3 592 253,33 €	180 230,66 €

- **6417 - Rémunérations des apprentis**, pour 27K€, en raison de la **politique de soutien à l'apprentissage** engagée depuis 2023/2024 au sein de Challans Gois Communauté
- **6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. et 6453 - Cotisations aux caisses de retraite** (correspondant à la part employeur pour les cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales - CNRACL), pour 174K€ (avec une **augmentation de 3% pour la CNRACL et 1% pour l'URSSAF**).
- **6455 - Cotisations pour assurance du personnel**, comprenant la prévoyance, pour +75K€, liée notamment à la sinistralité (arrêts de travail de longue durée) ; ce compte est à recouper avec le **6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux**, qui enregistre une baisse de 40K€. En 2024 les remboursements de l'assurance pour le personnel étaient enregistrés sur ce compte au lieu du 6455 - Cotisations pour assurance du personnel

Vision consolidée de ces 2 comptes pour expliciter :

Comptes	CA 2024	CFU 2025	Variation
6455	51 785,77 €	126 869,91 €	75 084,14 €
6458	55 918,98 €	15 828,61 €	-40 090,37 €
Total	107 704,75 €	142 698,52 €	34 993,77 €

Focus sur la vision consolidée des budgets en termes de ressources humaines nécessaires pour assurer les compétences, missions et actions de Challans Gois

Etant donné que les **besoins en termes de ressources humaines sont principalement retranscrits dans les budgets principal et annexe gestion des déchets**, une analyse des 2 chapitres 012 de ces 2 budgets est ci-après réalisée.

Il est précisé que **depuis la création du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) en 2023, les agents recrutés sur ce service relèvent du droit privé** (de la convention nationale du déchet). Toutefois, **avant 2023 des agents étaient déjà au sein des effectifs de Challans Gois Communauté, de statut de droit public**.

Aussi, ces agents sont restés affectés au budget principal. Le **budget annexe des déchets reverse donc au budget principal la part correspondante aux agents de droit public** comptabilisés au budget principal et affectés, in fine, au service de prévention et gestion des déchets.

Pour finir, il est à noter qu'au fil des mutations ou départ à la retraite des agents de droit public, ils sont remplacés par des agents de droit privé, ce qui baisse, chaque année, le reversement financier du budget annexe au budget principal.

Une présentation consolidée des chapitres 012 des budgets principal et annexe gestion des déchets est, ci-après, opérée (en € arrondis).

	CA 2024	CFU 2025	Ecart 2024/2025
Budget principal	5 910 806 €	6 380 597 €	469 790 €
Budget annexe gestion des déchets	1 890 252 €	1 892 688 €	2 436 €
<i>Pour 2025 : 874 437€ + 1 018 251€ reversés au Budget principal au compte 708421 - Mise à disposition de personnel facturé aux budgets annexes / Pour 2024 : 726 864€ + 1 163 388€</i>			
Budgets consolidés 012	7 801 058 €	8 273 285 €	472 227 €
Coût RH hors flux de transfert entre budgets principal et annexe gestion des déchets	6 637 670 €	7 255 034 €	617 363 €
<i>*CFU 2025 : 6 380 597€ + 874 437€ = 7 255 034€</i>			



Pour 2025, le ratio RH consolidé (budgets principal et annexe déchets) s'élève **donc à env. 27%** (contre 42,4 pour le ratio national) **du budget consolidé.**

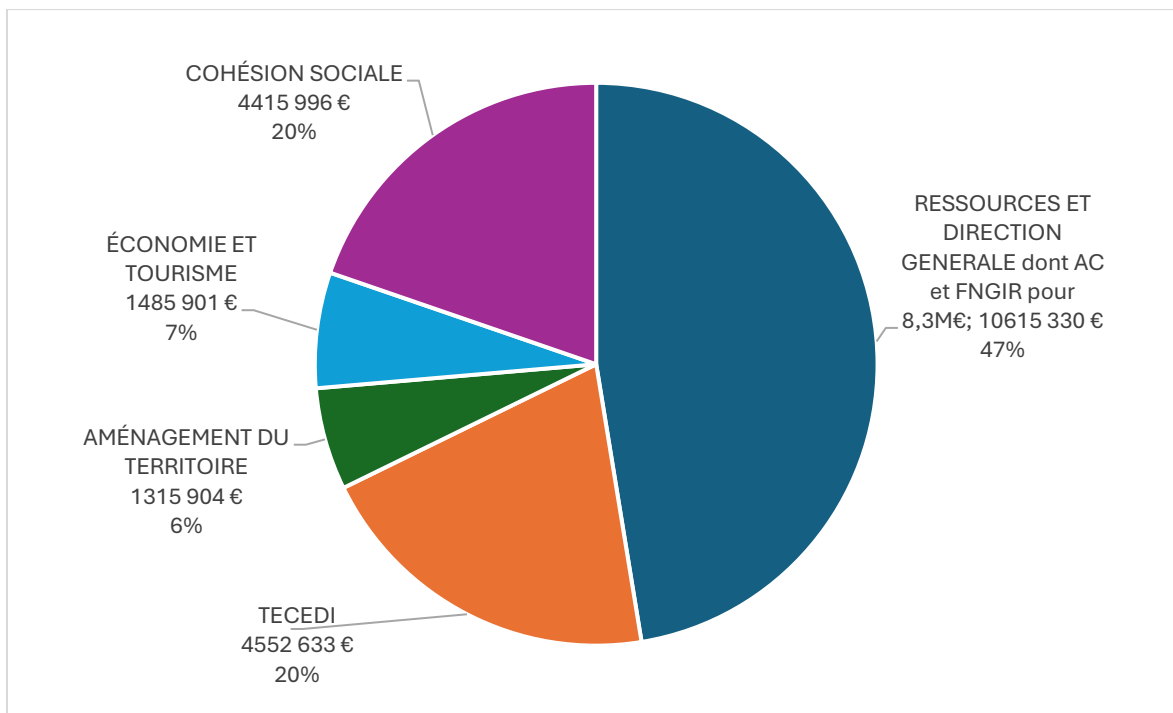
Des recettes, en termes de ressources humaines, sont perçues sur le budget principal, un récapitulatif détaillé est ci-dessous réalisé ; elles s'élèvent à **2,69 M€.**

Des collectivités partenaires ou organismes versent des subventions ou des contributions pour des mises à disposition de personnel (chap.70 et 74)		1 335 231 €
Etat - Conseiller numérique		12 500 €
Etat - Poste de chargé Petites villes de demain		48 165 €
FEADER - Fonctionnel du GAL et animation Leader		65 000 €
Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap		980 €
SyDEV - PCAET/Transition Ecologique		22 958 €
Département - Ateliers seniors-prévention		13 609 €
ARS - Contrat Local de Santé		55 000 €
CAF - Petite enfance et jeunesse (+gestion aire accueil pour 1,4K€)		1 007 031 €
Sud Retz Atlantique, pour le poste mutualisé du chargé de projet Territoire d'Industrie		14 000 €
Océan Marais De Monts (OMDM), dans le cadre du CLS mutualisé		29 774 €
SMMBO (Syndicat Mixte Marais Bocage Océan) pour la mise à disposition des agents de Challans		30 996 €
Gois Communauté		
OMDM (pour gestion écluse du Pont neuf) pour l'unité écluse		35 218 €
Les budgets annexes de Challans Gois Communauté reversent également des contributions au titre de la mise à disposition des agents affectés au budget principal pour assurer les actions qu'ils portent		1 217 852 €
Budget Assainissement		54 442 €
Budgets à vocation économique (Vendéopole devenu PILVO 5,5K€ ; Ateliers relais 41K€ ; Activités économiques 39,9K€)		86 441 €
Budget gestion des déchets (coût des agents de droit public + frais RH transverses - RH, Finances, Com...)		1 043 351 €
Budget Haras des Presnes, pour 34 K€		33 618 €
Les remboursements des assurances (assureur WTW pour les ressources humaines et CPAM) ; il est rappelé que pour les arrêts de maladie ordinaire, la collectivité s'auto-assure.		138 568 €
		2 691 651 €

1.1.3 Traduction consolidée des chapitres 011, 014, 65 et des ressources humaines (des budget principal et annexe gestion des déchets pour le volet RH) à travers les politiques publiques conduites par Challans Gois Communauté, en section de fonctionnement (en € arrondis)

	Chap 012 consolidés (Budgets principal et annexe déchets)	Chap 011, 014 et 65 du budget principal
RESSOURCES ET DIRECTION GENERALE	1 489 239 €	9 126 091 €
Crédits budgétaires transversaux, y compris secrétariat général et accueil, service finances	1 184 284 €	8 375 326 €
COMMUNICATION EXTERNE - INFORMATION A L'USAGER	111 480 €	64 554 €
SECRETARIAT GENERAL		604 477 €
DISPOSITIFS CONTRACTUELS DE FINANCEMENT	37 542 €	4 173 €
MARCHES PUBLICS		559 €
RESSOURCES HUMAINES	155 933 €	65 355 €
SYSTEMES D'INFORMATION		11 647 €
TECEDI - Transition Écologique Cycle de l'Eau, Déchets et Infrastructures	2 441 895 €	2 110 738 €
CYCLE DE L'EAU - ASSAINISSEMENT	79 587 €	76 965 €
GEMAPI	299 333 €	971 407 €
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS Budget Principal (873K€)+ Budget annexe déchets (874K€)	1 747 720 €	1 800 €
PROTECTION CIVILE ET GESTION DES RISQUES - SDIS		751 003 €
TRANSITION ECOLOGIQUE	41 637 €	170 316 €
INFRASTRUCTURES	273 617 €	130 599 €
PARC MATERIEL ROULANT		8 648 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	546 511 €	769 393 €
HABITAT	123 815 €	300 068 €
MOBILITES	50 261 €	305 672 €
URBANISME ET DYNAMISATION DES CENTRALITES	325 826 €	99 435 €
SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – SIG	46 609 €	64 219 €
ÉCONOMIE ET TOURISME	535 405 €	950 496 €
ECONOMIE ET EMPLOI	208 528 €	691 328 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION	1 083 €	24 193 €
TOURISME	325 794 €	234 975 €
COHÉSION SOCIALE	2 241 985 €	2 174 011 €
PETITE ENFANCE	1 297 672 €	239 965 €
JEUNESSE : Prévention routière ; Animation jeunesse	159 239 €	241 959 €
ACCES AUX DROITS : Conseil en numérique et France Services	37 434 €	33 769 €
SANTE ET PREVENTION : portage des repas ; Santé et prévention	665 654 €	465 893 €
SPORT	37 431 €	1 115 211 €
CULTURE	44 554 €	77 215 €
Total général – avec les arrondis	7 255 034 €	15 130 731 €
	22 385 765 €	

RESSOURCES ET DIRECTION GENERALE dont AC et FNGIR pour 8,3M€	10 615 330 €
TECEDI	4 552 633 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 315 904 €
ÉCONOMIE ET TOURISME	1 485 901 €
COHÉSION SOCIALE	4 415 996 €
Avec arrondis 22 385 765 €	



Plus de 22M€ du budget de fonctionnement sont consacrées aux actions et missions intercommunales déployées sur le territoire des 11 communes.

1.1.4 Focus sur les dépenses d'ordre en section de fonctionnement

Au titre du chapitre 042, l'écart constaté entre 2024 et 2025 est notamment lié au compte 675 qui retrace sur le plan comptable l'acquisition, par la Communauté de communes, du bâtiment situé rue de la Poctière, pour 465K€, remboursée par la Ville de Challans.

	CA 2024	CFU 2025	Ecart 2024/2025
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	964 276,22 €	1 588 747,17 €	624 470,95 €
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	465 758,20 €	465 758,20 €
6761 - Différences sur réalisations (+) transférées en investissement	6 115,08 €	0,00 €	-6 115,08 €
6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	958 161,14 €	1 122 988,97 €	164 827,83 €

1.2 Section d'investissement

1.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en valeur
Recettes investissement	2 462 107,02 €	2 351 404,57 €	-110 702,45 €
Ordre	964 276,22 €	1 588 747,17 €	624 470,95 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 – Opérati° d'ordre de transfert entre sections	964 276,22 €	1 588 747,17 €	624 470,95 €
Réel	1 497 830,80 €	762 657,40 €	-735 173,40 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	247 010,53 €	305 449,29 €	58 438,76 €
13 - Subventions d'investissement	1 124 976,22 €	433 722,46 €	-691 253,76 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	444,05 €	358,45 €	-85,60 €
27 - Autres immobilisations financières	125 400,00 €	23 127,20 €	-102 272,80 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1,55M€ (+624K€)

Il retrace des **opérations purement comptables**, incluant principalement les dotations aux amortissements et provisions et permettant de transférer certaines charges de fonctionnement vers la section d'investissement, sans impact sur la trésorerie, **afin de traduire l'effort réel d'investissement de la collectivité**.

2025 est notamment marquée par **l'opération dit de la Poctière** (cf supra), l'acquisition d'un nouveau **logiciel pour la gestion des RH**, la **finalisation du PLUi** (document relevant réglementairement de la section d'investissement) et par **l'acquisition de logements déplaçables** ainsi que de **vélos destinés à la location dans le cadre de la politique Mobilité**.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 247K€ (+58K€)

Ce chapitre retranscrit notamment le FCTVA, en hausse sur 2025, lié à la réalisation d'opérations.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 433K€ (-691K€)

Au titre des investissements intercommunaux, des subventions sont mobilisées. Le tableau ci-après les retrace. A noter qu'en 2024, plusieurs soldes de subventions au titre de la GEMAPI, à hauteur de 790K€ ont été perçus contre 215K€ perçus en 2025.

Chapitre 13- Subventions d'équipement	
Politique habitat (logements déplaçables)	28 500€
Politique mobilités	18 664€
Politique économie (Campus connecté à 2 Pas)	25 000€
Politique santé et prévention (véhicule portage de repas)	14 552€
Politique jeunesse (animations jeunesse)	15 000€
Politique transition écologique	50 137€
Politique cycle de l'eau (GEMAPI)	215 737€
Politique générale – services généraux	66 130€
Total	433 720€

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 23K€ (-102K€)

Ce chapitre a retracé :

- en 2025 les remboursements des avances remboursables accordées aux entreprises dans le cadre du « dispositif grippe aviaire » pour 125K€
- en 2024 celles des aides dites « résilience ».

1.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en valeur
Dépenses investissement	3 331 659,98 €	6 479 538,35 €	3 147 878,37 €
Ordre	2 598,92 €	9 054,32 €	6 455,40 €
Réel	3 329 061,06 €	6 470 484,03 €	3 141 422,97 €
13 - Subventions d'investissement	30 349,00 €	0,00 €	-30 349,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	428 020,90 €	429 091,65 €	1 070,75 €
20 - Immobilisations incorporelles	138 346,83 €	532 943,35 €	394 596,52 €
204 - Subventions d'équipement versées	594 980,13 €	1 583 767,72 €	988 787,59 €
21 - Immobilisations corporelles	1 314 133,57 €	1 666 808,21 €	352 674,64 €
23 - Immobilisations en cours	823 230,63 €	2 175 873,10 €	1 352 642,47 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	82 000,00 €	82 000,00 €

Sur ce volet, il est plus particulièrement opportun d'établir le **taux de réalisation des dépenses d'investissement** par rapport au budget primitif 2025. **Pour 2025, il s'établit à 43% contre 37% en 2024 et 30% en 2023.**

BP 2025	CFU 2025	Taux de réalisation
14 956 564,37 €	6 479 538,35 €	43%

Les analyses ci-après retracent, dans un 1^{er} temps, les dépenses hors opérations avant de recenser celles identifiées dans des opérations.

Les investissements hors opérations

Total hors opérations (arrondis)	1 898 886 €
16-Emprunts et dettes assimilées	429 091 €
20-Immobilisations incorporelles	120 734 €
<i>Logiciel RH : 42K€ - PLUi : 50K€ - Informatisation des bibliothèques 28K€</i>	
204-Subventions d'équipement versées	592 576 €
<i>Soutien aux 11 communes dans le cadre du Contrat région (reliquat) : 494K€ Aide à la réhabilitation SPANC : 97K€</i>	
21-Immobilisations corporelles - Voir précisions à suivre - focus	670 278 €
23-Immobilisations en cours	4 207 €
<i>Bâtiment Passage du Gois + Campus à 2 pas</i>	
27-Autres immobilisations financières	82 000 €
<i>Avances remboursables : ESCORTER (Santé) 52K€ - Méthanisation 30K€</i>	

Focus sur le chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 670K€

Cette ligne budgétaire couvre notamment et **principalement les projets à suivre**, en € arrondis.

GEMAPI - Prévention des inondations	352K€
Infrastructures au titre de la politique Mobilités	121K€
Travaux d'amélioration divers sur le siège communautaire	70K€

NOVA GER (Gros Entretien et Renouvellement)	230K€
Aménagements du site de La Cautuère	31K€
Renouvellement et acquisition matériel informatique tous services	21K€
Aménagement France Services	9K€
Matériel informatique politique promotion touristique	10K€
Animations jeunesse	10K€

Les opérations : 4,57M€ en 2025 contre 1,18M€ en 2024 (hors RAR - Restes A Réaliser de 250K€)

BP 2025 - Opérations	CFU 2025 – Opérations	Taux de réalisation
11 375 698,36 €	4 571 595,21 €	40%

Pour 2025, le taux de réalisation des opérations s'élève à 40% contre 18% en 2024.

Le détail des opérations est repris ci-après, pour 2024 et 2025.

Opérations	CA 2024	CFU 2025
101 - CENTRE AQUATIQUE	376 624 €	106 264 €
104 - RECONSTRUCTION MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS	15 422 €	229 291 €
110 - ZAC DE LA ROMAZIERE	0 €	0 €
111 - STRATEGIE MODES ACTIFS dont fonds de concours aux communes 737K€	256 100 €	856 480 €
112 - HABITAT PRIVE 2021-2025	210 865 €	230 991 €
113 - HABITAT PUBLIC	6 000 €	23 000 €
114 - AIRE GENS DU VOYAGE	5 830 €	54 753 €
115 - AMENAGEMENT DU TERRAIN DE GRANDS RASSEMBLEMENTS	10 349 €	0 €
116 - REALISATION DE LOGEMENTS SAISONNIERS MOBILES	1 093 €	765 302 €
123 – CAMPUS	0 €	705 480 €
132 – GEMAPI	53 258 €	1 541 686 €
141 - SIEGE ADMINISTRATIF	241 851 €	15 415 €
142 - MAISON REGIONALE DES PATRIMOINES VIVANTS	4 049 €	6 240 €
144 - AGRANDISSEMENT DES LOCAUX ADMIN ET INTEGRATION D'UN CENTRE TECH	120 €	36 693 €
	1 181 561 €	4 571 595 €



Une consolidation **des dépenses d'investissement du budget primitif principal réalisées en 2025, par politique publique**, est présentée à la suite.

Près de 6,5 M€ consacrés **aux projets structurants** pour le territoire intercommunal.

Politique et stratégie ressources	6 470 484 €
TECEDI – Transition Ecologique, Cycle de l'Eau, déchets et Infrastructures	2 370 134 €
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 373 488 €
ECONOMIE ET TOURISME	740 346 €
COHESION SOCIALE	680 711 €
DIRECTION GENERALE & RESSOURCES	1 305 802 €

Les principaux projets pour chacune de ces politiques publiques sont recensés ci-après.

TECEDI 2,37M€	Automatisation des écluses Travaux de sécurisation face à la mer - GEMAPI Aménagement de La Cautuère (Espace Naturel Sensible) Soutien aux particuliers pour travaux sur réseau d'assainissement Etude intégration du Centre Technique Intercommunal au siège communautaire et extension des locaux du siège Soutien à la méthanisation
Aménagement du territoire 1,37M€	Soutiens à l'habitat privé et public Politique de la mobilité (abris vélos, études pour aménagement de nouvelles pistes cyclables...) Installation de logements déplaçables Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Aménagement aire d'accueil des gens du voyage
Economie et Tourisme 740K€	Campus connecté à 2 pas Aides à l'immobilier d'entreprise Projet d'aménagement du bâtiment au passage du Gois Informatisation des Bureaux d'Information Touristique (BIT)
Cohésion sociale 680K€	Reconstruction de la crèche Les P'tits Loups Entretien des équipements NOVA Mise en réseau des bibliothèques Matériel pour la prévention routière à destination des scolaires Soutien à ESCoRTer (Equipe de Soins Coordinnés Référente Territoriale) (politique de santé - avance remboursable)
Direction générale & Ressources 1,30K€	Soutiens financiers des communes dans le cadre du Contrat régional 2026 et des fonds de concours « mobilités » (1,23M€) Acquisition logiciel RH Matériel informatique Matériel de bureau adapté

1.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section de fonctionne- ment	Section d'investisse- ment	Total
Résultat antérieur reporté N-1	13 795 280,45 €	1 685 711,91 €	15 480 992,36 €
Recettes 2025	27 311 928,97 €	2 351 404,57 €	29 663 333,54 €
<i>dont recettes d'ordre</i>	<i>9 054,32 €</i>	<i>1 588 747,17 €</i>	<i>1 597 801,49 €</i>
<i>dont recettes réelles</i>	<i>27 302 874,65 €</i>	<i>762 657,40 €</i>	<i>28 065 532,05 €</i>
Dépenses 2025	23 185 142,99 €	6 479 538,35 €	29 664 681,34 €
<i>dont dépenses d'ordre</i>	<i>1 588 747,17 €</i>	<i>9 054,32 €</i>	<i>1 597 801,49 €</i>
<i>dont dépenses réelles</i>	<i>21 596 395,82 €</i>	<i>6 470 484,03 €</i>	<i>28 066 879,85 €</i>
Résultat annuel de l'exercice	4 126 785,98 €	-4 128 133,78 €	-1 347,80 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	17 922 066,43 €	-2 442 421,87 €	15 479 644,56 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net (a) + (b)	17 922 066,43 €	-2 442 421,87 €	15 479 644,56 €

La section de fonctionnement présente les éléments suivants :

- **Résultat antérieur reporté (N-1) :** 13 795 280,45 €
- **Recettes de fonctionnement 2025 :** 27 311 928,97 €
 - dont recettes réelles : 27 302 874,65 €
 - dont recettes d'ordre : 9 054,32 €
- **Dépenses de fonctionnement 2025 :** 23 185 142,99 €
 - dont dépenses réelles : 21 596 395,82 €
 - dont dépenses d'ordre : 1 588 747,17 €

Le **résultat de fonctionnement de l'exercice 2025** s'établit à : **+4 126 785,98 €**

Après reprise du résultat antérieur, le **résultat brut de clôture de la section de fonctionnement** s'élève à : **17 922 066,43 €**.

La section d'investissement présente les éléments suivants :

- **Résultat antérieur reporté (N-1) :** 1 685 711,91 €
- **Recettes d'investissement 2025 :** 2 351 404,57 €
 - dont recettes réelles : 762 657,40 €
 - dont recettes d'ordre : 1 588 747,17 €
- **Dépenses d'investissement 2025 :** 6 479 538,35 €
 - dont dépenses réelles : 6 470 484,03 €
 - dont dépenses d'ordre : 9 054,32 €

Le **résultat de l'exercice en investissement** est donc : **-4 128 133,78 €**

Après prise en compte du résultat antérieur, le **résultat brut de clôture de la section d'investissement** est déficitaire à hauteur de : **-2 442 421,87 €**

En l'absence de RAR (Restes A Réaliser) étant donné le vote du budget avant le 31/12/2025, les résultats bruts et nets sont identiques et s'établissent comme suit :

- **Fonctionnement** : +17 922 066,43 €
- **Investissement** : -2 442 421,87 €

Résultat global cumulé au 31 décembre 2025 : +15 479 644,56 €

L'exercice 2025 se caractérise par :



- un **excédent très significatif de la section de fonctionnement**, traduisant une situation financière solide et une capacité d'autofinancement élevée ;
- un **déficit de la section d'investissement**, résultant d'un niveau réel de dépenses d'équipement sur l'exercice ;
- un **résultat global largement excédentaire**, permettant d'envisager une affectation du résultat favorable au financement des investissements ou à la résorption du besoin de financement.

Ces éléments offrent au Conseil communautaire une **marge de manœuvre financière importante** pour l'affectation du résultat et la préparation du budget de l'exercice suivant.

L'excédent de fonctionnement dégagé par l'exercice permet :

- de couvrir le déficit de la section d'investissement,
- de capitaliser le solde de l'excédent afin de renforcer l'autofinancement et de contribuer au financement des dépenses d'investissement futures.

Il sera proposé au Conseil communautaire d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

- le **déficit cumulé de la section d'investissement**, d'un montant de **2 442 421,87 €**, est repris au compte **D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement** ;
- une somme de **2 442 421,87 €** est affectée au compte **R1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés**, correspondant strictement à la couverture du besoin de financement de l'investissement ;
- après couverture de ce déficit, le **solde de l'excédent de fonctionnement**, soit **15 479 644,56 €**, est reporté au compte **R002 – Résultat de fonctionnement reporté**.

Cette affectation permet d'assurer la couverture totale du déficit d'investissement constaté à la clôture de l'exercice et de **consolider la capacité financière de la collectivité** par la capitalisation d'un excédent de fonctionnement significatif. Elle garantit la continuité budgétaire et prépare le financement des opérations d'investissement à venir.

1.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

1.4.1 Section de fonctionnement

Fonctionnement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	26 869 437,36 €	11 560 212,18 €	38 429 649,54 €
Ordre	3 754 350,22 €	11 300 000,00 €	15 054 350,22 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 882 258,43 €	11 000 000,00 €	13 882 258,43 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sect°	872 091,79 €	300 000,00 €	1 172 091,79 €
Réel	23 115 087,14 €	260 212,18 €	23 375 299,32 €
011 - Charges à caractère général	4 077 624,95 €	157 263,43 €	4 234 888,38 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 752 453,73 €	9 600,00 €	6 762 053,73 €
014 - Atténuations de produits	8 420 699,91 €	0,00 €	8 420 699,91 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 784 235,03 €	93 148,75 €	3 877 383,78 €
66 - Charges financières	75 473,52 €	200,00 €	75 673,52 €
67 - Charges spécifiques	4 600,00 €	0,00 €	4 600,00 €
Recettes	26 869 437,36 €	15 482 056,93 €	42 351 494,29 €
Résultat	0,00 €	15 479 644,56 €	15 479 644,56 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	15 479 644,56 €	15 479 644,56 €
Ordre	9 054,32 €	17 130,37 €	26 184,69 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	9 054,32 €	17 130,37 €	26 184,69 €
Réel	26 860 383,04 €	-14 718,00 €	26 845 665,04 €
013 - Atténuations de charges	140 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €
70 - Produits des services et ventes div.	2 180 389,25 €	7 500,00 €	2 187 889,25 €
73 - Impôts et taxes	10 752 180,00 €	55 261,00 €	10 807 441,00 €
731 - Fiscalité locale	8 431 545,01 €	52 257,00 €	8 483 802,01 €
74 - Dotations et participations	5 320 588,78 €	-115 156,00 €	5 205 432,78 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 680,00 €	-14 580,00 €	21 100,00 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le budget 2026 de la section de fonctionnement **est présenté en suréquilibre de 3 921 844,75 €**.

Pour les dépenses réelles : 23,37M€ (+260K€)

Les principales variations de crédits proposées aux chapitres 011, 02 et 65 et retranscrites dans la vue globale de la section de fonctionnement sont explicitées ci-après.

Chapitre 011 - Charges à caractère général : +157 263€

28 comptes de ce chapitre, composé d'environ 60 comptes, sont concernés par les nouveaux crédits proposés. Le tableau à suivre reprend les propositions de crédits supplémentaires, justifiées.

Les **crédits supplémentaires significatifs** proposés portent sur : **l'entretien et les réparations sur le matériel roulant** (pour +37K€), les **assurances** (pour +6,2K€), les **études** (+58,8K€ dont 53K€ GEMAPI), les frais divers (+17K, liés notamment au renfort du co-voiturage et à la prestation ponctuelle de Géoventée pour remplacement d'un agent), des **conseils juridiques** (+10K€), les **frais de réception** (+8,8K€ pour notamment vidéo pour valorisation des services (coût régisseur, pas frais de bouche), temps accueil nouveaux élus et Parlement du Marais), les **catalogues et imprimés** (+9K€, pour principalement le magazine interco et le livret pédagogique prévention routière) et les **transports de personne** (+10K€, conséquemment à l'augmentation du carburant pour Chall'en Bus).

011 - Charges à caractère général	157 263,43 €	Observations
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	5 300,00 €	Frais d'électricité pour la borne Timescope pour 300€ et augmentation prévisionnelle du gaz
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	13 200,00 €	Augmentation de 40% des prix pour 2026
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	4 900,00 €	Besoin sous-évalué au moment de l'élaboration du BP pour le siège et pour le Campus (café)
60631 - Fournitures non stockées - d'entretien	320,00 €	Produits d'entretien pour le Campus - non budgétés au BP
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 500,00 €	Crédits proposés pour l'achat de petits matériels non prévu initialement (Prévention inondation), idem pour l'informatique SI pour des achats relevant du fonctionnement et non de l'investissement (coque, vitre, chargeur...) et pour des petits aménagements pour le Campus
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	200,00 €	Vêtements pour l'Office de tourisme non budgétés au BP
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	200,00 €	Fournitures administratives pour l'Office de tourisme non budgétées au BP
6068 - Fournitures non stockées - Autres	300,00 €	Fournitures bureautiques non prévues pour le Campus
611 - Contrats de prestations de services	-83 448,00 €	Les variations proposées : <u>Pacte Territorial ANAH</u> : -78 448€ : Mise à jour du montant au regard de l'attribution du marché à Elise et des permanences ADILE <u>Mobilités</u> : +10K€ : Augmentation significative du nombre de locations x2 par rapport à avril 2025. Donc plus de frais de gestion à prévoir (précision des recettes supplémentaires sont, en contrepartie, attendues) <u>Logements déplaçables</u> : 15K€ : Ajustement par rapport au BP 26
61521 - Entretien et réparations sur terrains	8 000,00 €	<u>Aire d'accueil permanente gens du voyage</u> : nettoyage dépôts sauvages (+5,5K€) + autres crédits prévisionnels
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	16 400,00 €	<u>NOVA Multiplexe</u> : diagnostic silo à bois chantier 1 700€ + reprise toiture 14,7K€
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	37 126,00 €	Les variations proposées : <u>Infrastructures</u> : +25K € : 17K€ réparations + 8,4K€ d'achat pour la benne volée <u>Portage de repas</u> : + 12 126€ : Réparations du véhicule DN770YA non prévues
6156 - Maintenance	5 916,51 €	Les variations proposées : <u>COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE</u> : +2 216,51€ : Plateforme Demat'Doc non inscrite au BP (plateforme web d'accès et d'archivage des actes administratifs) pour 3 046,51€. A noter : - 650€ (Certificat d'authenticité supprimé par le service SI car désormais centralisé par l'hébergeur) et 180€ (surestimation du coût du module de broadcast pour le site web Petite enfance) <u>CAMPUS</u> : + 500€ : Maintenance flotte informatique non prévue <u>INFRASTRUCTURES</u> : + 500€ : Ajustements contrats <u>BATIMENT PORT DU BEC-BOUIN</u> : + 2K€ : Maintenance contrat chauffage/ventilation non prévue <u>TOURISME</u> : +700€ : Maintenance Logiciel 3D Ouest

6161 - Primes d'assurances multirisques	6 200,00 €	Hausse proposée pour le Campus (1K€) + sur 2 lots pour l'ensemble de la collectivité : Flotte auto + RC 1- La sinistralité sur le lot Flotte automobile ayant été mauvaise en 2025, avec un sinistre évalué à 26 658 €, un second à 16 930 et un troisième à 9 095 € (+ 1 sinistre moyen, et un autre sinistre un peu moins important début 2026), un avenant a été adressé en mars par la SMACL à CGC pour une revalorisation des cotisations, à hauteur de +30% Pour le BP le coût d'assurance annuelle pour la flotte automobile étant d'environ 17K€, c'est un BS de +5,1K€ qui est proposé ($17K€ \times 30\% = 22\,100$; soit + 5,1K€) 2- La RC (Responsabilité Civile) étant calculée sur la masse salariale, à la hausse entre 2023 et 2025, une régularisation de la prime d'env. +1K€ est appliquée pour 2025, réglée en 2026
617 - Etudes et recherches	58 828,00 €	Les variations proposées : <u>Pour le secrétariat général/le SI</u> : +5K€ proposés pour engager la réflexion autour du développement de l'IA au sein de la structure <u>Prévention inondations</u> : + 53 828 € : >VTA ISL 4 194€ : prévu 2025 facturés 2026 >ATLAM faune flore 2 430€ : non prévu initialement et revalorisation du marché signé en 2020 >Elaboration programme PAPI Artelia : 35 042€ non-inscrits au BP26 par le service Finances (attente du BS) >Inondation terrestre : budget projet pris en compte dans les 931 926€ en investissement (compte 2031) au BP26 et premier engagement (38 820€) sur cette ligne. Transfert de l'engagement vers 2031 en investissement >Reliquat marché 2021 EGIS, vieille problématique non identifiée au BP26 : 12 156€
6184 - Versements à des organismes de formation	6 184,00 €	Formations complémentaires dont formation à la convention collective des activités du déchet pour le service RH (pour 4K€)
6188 - Autres frais divers	17 280,26 €	Les variations proposées : <u>ECONOMIE</u> : +3K€ : cocktails soirée des créateurs et autres animations partenaires + plénière Territoire d'industrie (1 500€ en baisse sur le 6234) <u>MOBILITES</u> : +5K€ : augmentation des frais liés à l'incitation du covoiturage (Ajout en fin d'année d'une commission par BlaBlaCar Daily, 0,50 / trajet réalisé) <u>SIG</u> : + 6 500€ : prestation GéoVendée pour continuité de service pendant la vacance du poste Chargée de mission SIG (congrés mat.) <u>COMMUNICATION</u> : +2 780,26€ : acquisition trophées CGC et dotations goodies CGC pour événements sportifs. Augmentation de la prestation frais de convivialité pour le réseau des communicants de CGC pour réunion tenue hors siège
62268 - Autres honoraires, conseils..	10 000,00 €	<u>SECRETARIAT GENERAL</u> : Enveloppe de 10K€ proposée : crédits inscrits au BP 26 pour les conseils juridiques uniquement en lien avec l'aménagement ; il est proposé d'inscrire au pôle aménagement uniquement les recours liés au PLUi ; donc - 2K€ à la planification. Soit enveloppe consolidée de + 8K€ <u>MOBILITES</u> : + 2K€ : plusieurs animations envisagées avec les communes pour présenter les nouveaux vélos adaptés
6233 - Foires et expositions	750,00 €	Enveloppe pour le Campus pour prévoir le salon FACE VENDEE

6234 - Réceptions	8 890,00 €	Les variations proposées : <u>SECRETARIAT GENERAL</u> : +3,6K€ pour les frais du conseil d'installation, de convivialité des conférences des maires et la réunion de présentation de CGC aux nouveaux élus <u>COMMUNICATION</u> : +4,5K€ pour des vidéos promotionnelles pôles AT et TECEDI, prestation régisseur. Pour info : valorisation des pôles ECO et COH. SOC. budgétisée dans les projets des services <u>TERRITOIRE D'INDUSTRIE</u> : -1 500€ transférés au 6188 <u>COHESION INTERNE RH</u> : +700€ : prestation d'un traiteur extérieur ; augmentation des frais d'animation <u>PREVENTION DES INONDATIONS</u> : +1K€ : Parlement du Marais <u>CAMPUS</u> : +500€ : Portes ouvertes <u>TOURISME</u> : +90€ car enveloppe 2026 déjà bien engagée
6236 - Catalogues et imprimés	9 006,66 €	Les variations proposées : <u>COMMUNICATION</u> : +3 555,46€ pour magazine : augmentation du coût de la mise en page (élaboration d'infographies complexes) et du nombre de foyers à distribuer (2 190 supplémentaires) suite au recomptage des BAL par la Poste + réassort de goodies (tee-shirts et crayons CGC) <u>ECONOMIE</u> : +3K€ : transfert depuis le 6238 (plaquettes eco) <u>TERRITOIRE D'INDUSTRIE</u> : -500€ ; transfert au 6238 <u>CONSEIL EN NUMERIQUE</u> : +300€ pour tirages supp. du programme (+500 exemplaires) <u>FRANCE SERVICES</u> : +301,20 € (non prévus au BP 26) <u>PREVENTION ROUTIERE</u> : +1 500€ pour achat fichier sources livret pédagogique <u>CAMPUS</u> : +850€ déduits du compte 6238
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	7 800,00 €	Les variations proposées : <u>ANIMATION ECONOMIQUE</u> : - 2750€ <u>TERRITOIRE D'INDUSTRIE</u> : + 1500€ pour la Plénière : animation et location + cartons <u>CAMPUS</u> : + 1050€ pour campagne de com <u>COHESION SOCIALE</u> : + 2000 € : vidéo time-lapse "Maison de l'enfance" (RS, soirée de fin d'année) <u>PREVENTION INONDATIONS</u> : + 6 000€ : actualisation des DICRIM des communes, impression, encartage et distribution
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	10 000,00 €	Une enveloppe supplémentaire de 10K€ est proposée pour les transports collectifs pour anticiper la hausse du carburant dans le prochain marché prévu en sept. 2026
6262 - Frais de télécommunications	2 000,00 €	Pour l'Office de tourisme : abonnement skapping, SIM TPE et téléphonie des BIT
6281 - Concours divers (cotisations...)	2 810,00 €	Les variations proposées : <u>TERRITOIRE D'INDUSTRIE</u> : +1 960€ : Cotisation ORACE + subvention Roborave à L'association des Lycéens de Truffaut <u>OFFICE DE TOURISME</u> : +850 € : Convention Vélodyssée
6282 - Frais de gardiennage	3 500,00 €	L'enveloppe complémentaire correspond à : <u>CAMPUS</u> : +2500€ pour l'astreinte et l'abonnement pour l'alarme ; <u>BIT Beauvoir/Mer</u> : +1 000€
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 500,00 €	Suite à l'arrêt d'ESNOV ; autre société avec coût supp.
6284 - Redevance pour services rendus	600,00 €	Enveloppe pour la redevance incitative pour le Campus et les logements déplaçables

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : + 9,6K€

Une enveloppe complémentaire est proposée pour les frais de ménage non prévus pour le Campus et pour les logements déplaçables et également pour le recrutement d'un(e) stagiaire pour travailler sur la mise en place d'un observatoire économique à partir de sept 2026.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante : +93 148,75 €

8 comptes de ce chapitre, composé d'environ 20 comptes, sont concernés par les nouveaux crédits proposés. Le tableau à suivre reprend les propositions de crédits supplémentaires, justifiées.

65 - Autres charges de gestion courante	93 148,75 €	Observations
65311 - Indemnités de fonction (élus)	29 000,00 €	Challans Gois Communauté ayant atteint 50 000 habitants depuis plusieurs années, l'enveloppe votée en 2020 aurait pu être revalorisée avant 2026. De janvier à mars env. 34K€ ont été versés sur la base d'une enveloppe précédente de 135K€ ((135/12)*3 mois) ; avec la nouvelle strate démographique de CGC l'enveloppe étant de 170K€, le budget d'ici fin décembre s'élève à env. 130K€ (170/12)*9 mois). Soit sur 2025 34K€+130K€ =164K€ Il est donc proposé un budget supplémentaire de 29K€
65313 - Cotisations de retraite (élus)	5 000,00 €	Au CFU 2025 le montant étant de près de 15K€ suite à la revalorisation des charges, il est proposé +5K€
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	5 000,00 €	Au CFU 2025 le montant étant de près de 42K€ suite à la revalorisation des charges, il est proposé +5K€ pour également tenir compte des charges liées à la revalorisation de la strate intercommunale
65315 - Formation (élus)	5 000,00 €	Suite au renouvellement des assemblées, il est proposé une enveloppe de 10K€ c/ 5K€ pour organiser des temps de formations destinées aux nouveaux élus
65568 - Autres contributions	340,00 €	Ajustements crédits pour contribution CrehaOuest complémentaire/formation nouveaux élus à ImhoWeb
65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	2 664,00 €	Ajustements crédits pour l'abonnement pour sauvegardes de données pour les licences ADOBE
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	1 600,75 €	Ajustements crédits pour la revue de presse : hausse de la diffusion en interne, et mise en conformité avec la redevance "effectifs" (jusqu'ici non acquittée) et licence supplémentaire ADOBE de base (pour 300€) pour secrétariat général
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	44 544,00 €	<u>GESTION ET AMENAG TERRAIN DE GRANDS PASSAGES-BOIS DAVID</u> : Indemnité d'éviction suite retour étude chambre agriculture

Pour les recettes réelles : 26,84M€ (-14,7K€)

Les principales variations de crédits proposées aux chapitres 70, 73, 731, 74 et 75 et retranscrites dans la vue globale de la section de fonctionnement reprise ci-dessous, pour mémoire, sont explicitées à la suite. Le chapitre 013- Atténuation de charges n'étant pas impacté au BS, il n'est pas repris ci-dessous.

	26 720 383,04 €	-14 718,00 €	26 705 665,04 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 180 389,25 €	7 500,00 €	2 187 889,25 €
73 - Impôts et taxes	10 752 180,00 €	55 261,00 €	10 807 441,00 €
731 - Fiscalité locale	8 431 545,01 €	52 257,00 €	8 483 802,01 €
74 - Dotations et participations	5 320 588,78 €	-115 156,00 €	5 205 432,78 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 680,00 €	-14 580,00 €	21 100,00 €

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (+7,5K€)

Des recettes supplémentaires sont attendues pour l'Office de tourisme (pour +2,5K€) et pour les mobilités actives (+5K€) liée à l'augmentation significative du nombre de locations (x2) par rapport à avril 2025.

Chapitres 73 - Impôts et taxes et 731 - Fiscalité locale (+107K€)

Les recettes attendues sont ajustées à la hausse par rapport aux états 1259 (notifications officielles des recettes définitivement perçues par les collectivités) reçus au cours du 1^{er} semestre 2026.

Chapitre 74 - Dotations et participations (-115K€)

Les recettes attendues sont ajustées à la baisse par rapport aux informations ci-après :

- **l'état 1259 pour la CVAE et la CFE** : -89 705€
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) = impôt basé sur les locaux utilisés par l'entreprise et CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) = impôt basé sur la richesse produite par l'entreprise
- **les fiches de dotation des EPCI sur le site de la DGCL** : +33 527€
- **pour le FCTVA** : - 10K € ; *pour les EPCI passage au régime de perception, à compter de 2026, au régime N à N+1. Concrètement le FCTVA 2026 est calculé sur les dépenses 2025. Or les dépenses 2025 ayant déjà donné lieu à FCTVA en 2025, il n'y a pas de nouveau FCTVA à percevoir en 2026, on parle de « quasi-année blanche de FCTVA » pour les EPCI en 2026.*
- **pour le pacte territorial ANAH** : -48 978€ ; ajustements liés aux subventions de l'Etat par rapport aux mises à jour des coûts de marché public avec Elise.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante (-14 580€)

L'ajustement correspond principalement à une mise en service différée de la tranche 2.

1.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	10 395 406,58 €	4 224 837,62 €	14 620 244,20 €
Résultat	0,00 €	2 442 421,87 €	2 442 421,87 €
001 - Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	0,00 €	2 442 421,87 €	2 442 421,87 €
Ordre	9 054,32 €	808 630,37 €	817 684,69 €
Hors Opération	9 054,32 €	808 630,37 €	817 684,69 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 054,32 €	17 130,37 €	26 184,69 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	791 500,00 €	791 500,00 €
Réel	10 386 352,26 €	973 785,38 €	11 360 137,64 €
Hors Opération	3 174 281,26 €	559 818,40 €	3 734 099,66 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	430 181,26 €	5,00 €	430 186,26 €
20 - Immobilisations incorporelles	236 000,00 €	45 000,00 €	281 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	562 500,00 €	60 000,00 €	622 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 396 100,00 €	529 813,40 €	1 925 913,40 €
23 - Immobilisations en cours	147 000,00 €	-130 000,00 €	17 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	402 500,00 €	55 000,00 €	457 500,00 €
Opérations	7 212 071,00 €	413 966,98 €	7 626 037,98 €
101 - CENTRE AQUATIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
104 - RECONSTRUCT [®] MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS	730 000,00 €	2 400,00 €	732 400,00 €
110 - ZAC DE LA ROMAZIERE	2 050 000,00 €	0,00 €	2 050 000,00 €
111 - STRATEGIE MODES ACTIFS	1 330 000,00 €	0,00 €	1 330 000,00 €
112 - HABITAT PRIVE 2021-2025	648 145,00 €	0,00 €	648 145,00 €
113 - HABITAT PUBLIC	591 000,00 €	0,00 €	591 000,00 €
114 - AIRE GENS DU VOYAGE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
115 - AMENAG. DU TERRAIN DE GDS RASSEMBLEMENTS	450 000,00 €	15 000,00 €	465 000,00 €
116 - REALISAT [®] DE LOGEMENTS SAISONNIERS MOBILES	0,00 €	60 109,95 €	60 109,95 €
123 - CAMPUS	35 000,00 €	50 000,00 €	85 000,00 €
132 - GEMAPI	931 926,00 €	512 457,03 €	1 444 383,03 €
141 - SIEGE ADMINISTRATIF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
142 - MAISON REGIONALE DES PATRIMOINES VIVANTS	326 000,00 €	-226 000,00 €	100 000,00 €
144 - AGRANDISSEMENT DES LOCAUX ADMIN ET INTEGRATION D'UN CENTRE TECH.	120 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €
Recettes	10 395 406,58 €	10 190 985,26 €	20 586 391,84 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	3 754 350,22 €	12 091 500,00 €	15 845 850,22 €
Hors Opération	3 754 350,22 €	12 091 500,00 €	15 845 850,22 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 882 258,43 €	11 000 000,00 €	13 882 258,43 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	872 091,79 €	300 000,00 €	1 172 091,79 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	791 500,00 €	791 500,00 €
Réel	6 641 056,36 €	-1 900 514,74 €	4 740 541,62 €
Hors Opération	6 641 056,36 €	-1 900 514,74 €	4 740 541,62 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	957 000,00 €	1 695 421,87 €	2 652 421,87 €
13 - Subventions d'investissement	1 962 896,32 €	112 246,68 €	2 075 143,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 697 775,20 €	-3 697 775,20 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	23 384,84 €	-10 408,09 €	12 976,75 €

Le budget 2026 de la section d'investissement est présenté en suréquilibre de 5 966 147,64 €.

Pour les dépenses

Les principales variations de crédits réels proposées aux chapitres 040 et 041, 20, 204, 21, 23, 27 et pour les opérations, retranscrites dans la vue globale de la section d'investissement, sont explicitées ci-après.

Aux chapitres 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections & 041 - Opérations patrimoniales, il est proposé un budget supplémentaire à hauteur, respectivement, de 17 130€ et 791 500€.

Ces chapitres 040 et 041 comprennent exclusivement des **opérations d'ordre**, c'est-à-dire des écritures comptables sans incidence sur la trésorerie de la collectivité. Ces écritures ont pour objet de retracer des mouvements internes (transferts entre sections pour le 040, mouvements patrimoniaux pour le 041).

Au titre des investissements hors opérations, sont également proposés les crédits supplémentaires suivants :

	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026	Observations
Hors Opération	3 174 281,26 €	559 818,40 €	3 734 099,66 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	430 181,26 €	5,00 €	430 186,26 €	Ajustement à la marge
20 - Immobilisations incorporelles	236 000,00 €	45 000,00 €	281 000,00 €	Frais d'études pour l'extension du pôle Campus +20K€ Frais d'études pour le bâtiment du passage du Gois +25K€
204 - Subventions d'équipement versées	562 500,00 €	60 000,00 €	622 500,00 €	Détail ci-après
21 - Immobilisations corporelles	1 396 100,00 €	529 813,40 €	1 925 913,40 €	Détail ci-après
23 - Immobilisations en cours	147 000,00 €	-130 000,00 €	17 000,00 €	Report de 130K€ sur 132K€ inscrits au BP
27 - Autres immobilisations financières	402 500,00 €	55 000,00 €	457 500,00 €	Prêts relais Leader (1 contre 3 prévus : 22,5K€ C/ 67,5K€, soit -45K€) + prêts grippe aviaire (100K€)

Focus sur le 204 - Subventions d'équipement versées (+60K€)

Au titre de l'économie et de l'emploi, un budget primitif 2026 de 88 500€ :

- 3 subventions « LEADER » pour 13 500€
- 5 subventions complémentaires de Challans Gois pour 45K€
- aides à l'immobilier industriel pour 30K€.

Avec les crédits proposés d'inscrire au budget supplémentaire, l'enveloppe s'élèverait à 148 500€ :

- 3 subventions « LEADER » pour 13 500K€
- 10 subventions complémentaires de Challans Gois pour 90K€
- aides à l'immobilier industriel pour 45K€.

Focus sur le 21 – Immobilisations corporelles (+529K€)

SERVICES	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026	Observations
BATIMENT SIEGE COMMUNAUTAIRE	- €	5 130,00 €	5 130,00 €	Merlon et enrochement sur 2 parcelles pour empêcher stationnements sauvages
BATIMENT SIEGE COMMUNAUTAIRE	79 000,00 €	11 200,00 €	90 200,00 €	Cloisonnement secrétariat général 6,7K€ + Placard sous escalier entrée privée 4,5K€
PORTAGE DES REPAS	54 800,00 €	41 000,00 €	95 800,00 €	Le BP prévu pour 2026 a été consommé pour un véhicule prévu en 2025. Un second véhicule, acté pour 2026 et prévu de budgéter au BS, est ici retracé
PREVENTION DES INONDATIONS	6 000,00 €	49 183,40 €	55 183,40 €	Automatisation des écluses : soldes prévus en 2025 non réglés en 2025 et donc reportés sur 2026 pour 45 023,40€ Barrières forestières pour 3 360€ Outillages spécifiques pour les éclusiers 800€ (après devis 6,8K€ contre 6K€ prévus)
BIODIVERSITE	192 000,00 €	110 000,00 €	302 000,00 €	La Cautuère : + 15K€ (Bâtiments) ; + 70 K € pour le platelage au vu du coût du bois qui a augmenté ; +20K€ aire de stationnement
GESTION ET AMENAG TERRAIN DE GRANDS PASSAGES	- €	11 700,00 €	11 700,00 €	Armoire électrique
ENSEIGNEMENT SUP. ET FORMATION PRO	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	Terrain d'assiette extension campus
BIT BEAUVOIR/MER	- €	800,00 €	800,00 €	Module secours alarme
MAISON DE L'ENFANCE	- €	800,00 €	800,00 €	Ajustement coût des ozoneurs

Au titre des opérations, sont également proposés les crédits supplémentaires pour celles reprises ci-après :

OPERATIONS	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026	Observations
104 – RECONSTRUCT° MULTI-AC-CUEIL LES P'TITS LOUPS	730 000,00 €	2 400,00 €	732 400,00 €	Budget pour le sol souple pour jeu extérieur
115 – AMENAG. DU TERRAIN DE GRANDS RASSEMBLEMENTS	450 000,00 €	15 000,00 €	465 000,00 €	Achat armoires électriques portatives
116 – REALISAT° DE LOGEMENTS SAISONNIERS MOBILES	0,00 €	60 109,95 €	60 109,95 €	Enveloppe supplémentaire pour les réseaux (35K€ principalement interventions électriques) + aménagements intérieur et extérieur (25K€)
123 - CAMPUS	35 000,00 €	50 000,00 €	85 000,00 €	Solde de la construction du site
132 - GEMAPI	931 926,00 €	512 457,03 €	1 444 383,03 €	Détail ci-après
142 - MAISON REGIONALE DES PATRIMOINES VIVANTS	326 000,00 €	-226 000,00 €	100 000,00 €	Enveloppe en diminution. Prévoir seulement solde tranche ferme AMO env. 30 K€ + primes concours 54 K€ + autres : 16 K€

Focus sur l'opération GEMAPI, une enveloppe supplémentaire de 512K€ est proposée et correspond aux besoins listés dans le tableau à suivre, identifiés courant mai.

396 649,24 €	Diagnostic vulnérabilité : 95K€ Geotechnique (livrables) : 80 292,96€ facturation prévue initialement en 2025 facturée en 2026 Geotechnique : 96,6K€ (enveloppe prévue 2025 mais non reportée au BP) Topo : production MNT 7 140€ : demande complémentaire non prévue Inondation terrestre (débitmètre) : 46K€ ; budget non prévu, jugé nécessaire au cours de l'étude Inondation terrestre (topo - relevé complémentaire cours d'eau) : 7 476€ ; enveloppe non prévue initialement jugée nécessaire MOE Artelia pour La Couplasse : 9 731,68€ ISL AVP Dain : 37 560€ ; budget non prévu au budget initialement, nouvelle demande formulée par l'Etat ISL AVP Muret du GP : 16 848€ ; dépense non prévue au budget initialement, nouvelle demande formulée par l'Etat
115 807,79 €	MOE et travaux pour travaux urgence Etier de Sallertaine : finalisation des travaux en 2026 initialement prévue en 2025

Pour les recettes

Les principales variations de crédits proposées aux chapitres 040 et 041 et aux 024, 10, 13, 16 et 27, reprises ci-dessous, pour mémoire, sont explicitées à la suite.

	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026
040 – Opérat° d'ordre de transfert entre sec°	872 091,79 €	300 000,00 €	1 172 091,79 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	791 500,00 €	791 500,00 €
Réel	6 641 056,36 €	-1 900 514,74 €	4 740 541,62 €
Hors Opération	6 641 056,36 €	-1 900 514,74 €	4 740 541,62 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	957 000,00 €	1 695 421,87 €	2 652 421,87 €
13 - Subventions d'investissement	1 962 896,32 €	112 246,68 €	2 075 143,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 697 775,20 €	-3 697 775,20 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	23 384,84 €	-10 408,09 €	12 976,75 €

Aux chapitres 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections & 041 - Opérations patrimoniales, il est proposé un budget supplémentaire à hauteur, respectivement, de 300K€ et 791 500€.

Ces chapitres 040 et 041 comprennent exclusivement des **opérations d'ordre**, c'est-à-dire des écritures comptables sans incidence sur la trésorerie de la collectivité. Ces écritures ont pour objet de retracer des mouvements internes (transferts entre sections pour le 040, mouvements patrimoniaux pour le 041). Ces écritures étant enregistrées simultanément en dépenses et en recettes, elles sont **neutres financièrement** et se **compensent intégralement**.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves (+1,69M€)

Ce chapitre retrace des mouvements sur 2 comptes :

- **la baisse du FCTVA (compte 10222) pour - 747K€**, contre 957K€ inscrits au BP ; *pour les EPCI passage au régime de perception, à compter de 2026, au régime N à N+1. Concrètement, le FCTVA 2026 est calculé sur les dépenses 2025. Il n'y a donc pas de FCTVA à percevoir au titre des dépenses 2026, on parle de « quasi-année blanche de FCTVA » pour les EPCI en 2026.* Toutefois, pour la section d'investissement, le solde 2025 ayant été perçu sur 2026, à hauteur de 210K€, il est proposé une baisse de 747K€ (957K€-210K€).

- **l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) à hauteur de + 2 412 421,87 €, ce**
 compte retrace l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement, conformément à la décision d'affectation du résultat 2025 (cf 1.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025). Il ne s'agit pas d'une dépense réelle mais du transfert d'une ressource interne, destinée à financer les investissements. **Cette écriture participe ainsi à l'autofinancement de la collectivité.**

Chapitre 13 - Subventions d'investissement (+112K€)

Des ajustements sont proposés sur cette ligne, tels que repris ci-dessous.

SERVICES	Compte	BP 2026 Voté	BS 2026	Observations
PREVENTION DES INONDATIONS	1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	- €	103 746,68 €	Fonds vert/ automatisation des écluses : + 86 946,68€ (solde) Réaménagement cale de la Coupelasse : 16 800€ (solde)
SOUTIEN AUX LOGEMENTS DEPLACABLES	13461 - Fonds équip. non amort. - Dotation équipement territoires ruraux (DETR)	66 500,00 €	-66 500,00 €	A reporter en 2027 en attendant la réalisation du plan de financement complet
CAMPUS	13461 - DETR	- €	100 000,00 €	FNADT (information 2026)
CAMPUS	1348 - Autres fonds affectés à l'équipement non amortissable	50 000,00 €	-25 000,00 €	Campus 25K€ déjà perçus sur 2025

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées (-3,69M€)

Au BP 2026, étant donné que les résultats n'étaient pas encore connus (du fait du vote en décembre), un emprunt d'équilibre avait été proposé et voté en soulignant qu'il ne serait probablement pas mobilisé, en fonction des résultats du CFU. Il est donc supprimé au BS.

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières (-10K€)

Ce chapitre correspond aux remboursements d'avances et de prêts accordés par la collectivité, constituant des recettes d'investissement liées à la récupération d'immobilisations financières.

Au BP 2026 cela correspondait au solde du fonds régional « résilience » (lié au COVID) et aux remboursements des prêts accordés dans le cadre de la crise « grippe aviaire ». La baisse de 10 408€ proposée au BS est liée à la baisse du solde du fonds résilience en raison de la sinistralité des entreprises.

2 BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS

Nomenclature comptable M4 – TTC

2.1 Section d'exploitation

2.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	7 983 415,35 €	7 167 934,80 €	-815 480,55 €
Ordre	20 316,75 €	29 088,97 €	8 772,22 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sect°(amortissements)	20 316,75 €	29 088,97 €	8 772,22 €
Réel	7 963 098,60 €	7 138 845,83 €	-824 252,77 €
013 - Atténuations de charges	0,00 €	15 264,50 €	15 264,50 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	7 830 969,55 €	6 853 692,69 €	-977 276,86 €
74 - Subventions d'exploitation	114 672,03 €	181 865,16 €	67 193,13 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 693,15 €	5 076,66 €	-2 616,49 €
77 - Produits exceptionnels	9 763,87 €	82 946,82 €	73 182,95 €

Chapitre 013 - Atténuation de produits : 15,26K€ (+15,26K€)

Ce chapitre correspond au remboursement des indemnités journalières suite aux arrêts de travail des agents, avec les années 2024 et 2025 marquées par des congés maladie plus fréquents.

Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses : 7,83M€ (-977K€)

	CA 2024	CFU 2025	Variation 2024/2025
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	7 830 969,55 €	6 853 692,69 €	-977 276,86 €
7038 - Ventes de produits résiduels	119 526,88 €	104 843,61 €	- 14 683,27 €
706 - Prestations de services	7 694 726,07 €	6 734 158,17 €	- 960 567,90 €
707 - Ventes de marchandises	9 614,97 €	7 315,91 €	- 2 299,06 €
7088 - Autres produits d'activités annexes	7 101,63 €	7 375,00 €	273,37 €

Les recettes de ce chapitre concernent :

- Pour le compte 7038 : les transports de flux vers Trivalis, en baisse en 2025
- Pour le compte 706 : le **produit issu de la redevance incitative, affichant une baisse liée à l'ajustement des tarifs** ; il est précisé qu'entre 2024 et 2025, les usagers sont passés de 12 levées de bac d'OMR à 9 levées de bac d'OMR incluses dans la part fixe du forfait. Le montant correspondant à cette baisse de 3 levées (si elles ne sont pas effectuées) se traduit par une baisse de la facture des usagers.
- Pour le compte 707 : principalement les ventes de composteurs, en baisse proposée sur 2025 (env. 700 composteurs à 10€)
- Pour le compte 7088 : les passages en déchèterie (vente de carte principalement).

Chapitre 74 – Subventions d’exploitation : 181,86K€ (+67K€)

Le tableau ci-après reprend le détail de ces **subventions liées principalement aux actions 2024** (les subventions sont fréquemment versées en décalé, après la réalisation des actions).

Objet	Organisme	Montant en €
SOUTIEN BORNE TEXTILE DECHETERIES 2024	ECO TLC	750€
SOUTIEN A LA COMMUNICATION 2024 SUR LA COLLECTE SELECTIVE	ECO TLC	1 000€
ACHAT COMPOSTEURS 2024	TRIVALIS	28 165€
SOUTIEN A LA COMMUNICATION 2024	TRIVALIS	4 972€
LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES 2024/2025	CITEO	32 614€
REGULARISATION CONTRIBUTION 2024	TRIVALIS	114 363€
Total		181 864€

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 5K€ (+2K€)

Ce chapitre comprend principalement le versement du FCTVA pour les dépenses de fonctionnement plus importantes sur les 2 déchèteries de Challans et Beauvoir/mer.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 82,94K€ (+73,18K€)

Ce chapitre regroupe notamment pour 2025 :

- les **produits des ventes de palettes** à Ouest palettes (env. 1,9K€) et **de bacs** à Tripapyrus (env. 1 K€)
- le **remboursement d’un sinistre par la COVED** pour env. 3K€
- la **régularisation des cotisations 2023 de Trivalis**, pour env. 69K€
- la régularisation de SEMAT pour la maintenance du camion à hydrogène, pour env. 8K€.

2.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	6 465 678,37 €	6 443 889,75 €	-21 788,62 €
Ordre	759 434,43 €	980 714,67 €	221 280,24 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section (<i>amortissements</i>)	759 434,43 €	980 714,67 €	221 280,24 €
Réel	5 706 243,94 €	5 463 207,92 €	- 243 036,02 €
011 - Charges à caractère général	865 307,90 €	887 098,58 €	21 790,68 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 890 251,98 €	1 892 688,34 €	2 436,36 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 808 612,37 €	2 660 390,15 €	-148 222,22 €
66 - Charges financières	5 612,32 €	4 761,28 €	-851,04 €
67 - Charges exceptionnelles	51 604,20 €	18 269,57 €	-33 334,63 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84 855,17 €	0,00 €	-84 855,17 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 887K€ (+21K€)

Le tableau à suivre reprend les comptes du chapitre 011.

En 2025, les comptes les plus significatifs budgétairement sont : entretien et petit équipement (env. 70K€), carburants (env. 227K€), achats de marchandises (env. 47K€), entretien et réparations des bâtiments (env. 22K€), entretien du matériel roulant (env. 209K€), maintenance (env. 79K€), assurances-multirisques (env. 24K€), honoraires (env. 32K€), remboursement des frais au budget principal (env. 36K€).

Comptes	CA2024	CFO 2025	CA2025
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	20 168,91 €	22 946,07 €	2 777,16 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	90 327,90 €	70 891,28 €	- 19 436,62 €
6064 - Fournitures administratives	2 280,30 €	1 084,44 €	- 1 195,86 €
6066 - Carburants	219 605,86 €	226 481,40 €	6 875,54 €
6068 - Autres matières et fournitures	86,10 €	130,22 €	44,12 €
607 - Achats de marchandises	110 912,00 €	47 220,00 €	- 63 692,00 €
6135 - Locations mobilières (NB ici location et entretien vêtements pour 11K€)	13 982,07 €	17 602,86 €	3 620,79 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	2 208,47 €	22 067,45 €	19 858,98 €
61523 - Entretien et réparations réseaux	11 242,20 €	9 186,00 €	- 2 056,20 €
61528 - Entretien et réparations autres biens immobiliers	708,00 €	- €	- 708,00 €
61551 - Matériel roulant	102 210,95 €	208 049,72 €	105 838,77 €
61558 - Autres biens mobiliers	16 372,33 €	27 016,26 €	10 643,93 €
6156 - Maintenance	60 987,93 €	79 153,46 €	18 165,53 €
6161 - Multirisques	21 955,24 €	24 087,43 €	2 132,19 €
618 - Divers	57 709,07 €	19 512,43 €	- 38 196,64 €
6226 - Honoraires	3 061,25 €	32 671,20 €	29 609,95 €
6228 - Divers	10 000,00 €	140,42 €	- 9 859,58 €
6236 - Catalogues et imprimés	1 140,00 €	1 410,00 €	270,00 €
6237 - Publications	570,00 €	- €	- 570,00 €
6238 - Divers	52 299,66 €	12 517,05 €	- 39 782,61 €
6248 - Divers	512,00 €	144,00 €	- 368,00 €
6251 - Voyages et déplacements	220,27 €	903,44 €	683,17 €
6256 - Missions	264,66 €	281,24 €	16,58 €
6257 - Réceptions	362,56 €	150,00 €	- 212,56 €
6262 - Frais de télécommunications	1 833,00 €	7 492,54 €	5 659,54 €
627 - Services bancaires et assimilés	3 471,72 €	4 835,99 €	1 364,27 €
6282 - Frais de gardiennage	10 489,21 €	10 087,38 €	- 401,83 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	47 245,30 €	36 800,62 €	- 10 444,68 €
63512 - Taxes foncières	52,18 €	87,84 €	35,66 €
6358 - Autres droits	3 028,76 €	4 115,00 €	1 086,24 €

Certains comptes connaissent des évolutions positives et d'autres des baisses ; les variations significatives sont reprises dans le tableau à suivre.

Principales évolutions positives (+207K€)	Principales évolutions à la baisse (-187K€)
Carburants , avec une évolution positive de 6,8K€	Fournitures d'entretien et de petit équipement , pour -19K€ ; 2024 marquée par l'achat important de visserie pour la fermeture des bacs de tri
Entretien et réparations bâtiments & Autres biens mobiliers , pour près de 30K€ de + par rapport à 2024 pour des travaux sur le site de la déchèterie de Beauvoir/Mer (réparation muret, rampe et barrière déchets) et d'autres travaux sur la déchèterie de Challans (garde corps, remise en état d'une borne)	Achats de marchandises , avec une baisse de près de 64K€ en raison de l'acquisition en 2024 de davantage de composteurs qu'en 2025 (10K€ en 2025). En effet, le tri des déchets verts et alimentaires, obligatoire à la source à partir du 1er janvier 2024, a généré beaucoup de demandes, se traduisant par une constitution de stock de composteurs important en 2024 et donc une baisse des achats pour 2025

Matériel roulant (entretien véhicules), + 105K€ en 2025 pour des réparations importantes (marche pied compacteur, remplacement sur chargeur télescopique, remplacement de vérins, ou suites à des accidents), des vérifications annuelles et des remplacements de pneumatiques plus nombreux qu'en 2024 Locations mobilières avec +3,6K€ pour locations élévateurs télescopiques	Les comptes Divers : -88K€ Le compte 618 affiche une baisse de 38K€ liée en 2024 au traitement des déchets suite à manifestations des agriculteurs (pour 18K€) ; ce compte comptabilisait aussi en 2024 des objets de communication pour la mise en place de la redevance incitative et des ateliers 0 déchet ; enfin, dans le cadre de l'arborescence budgétaire toutes les formations sont désormais enregistrées au budget principal et font l'objet de remboursement Le compte 6228 enregistre une baisse par rapport à 2024 marquée par une mission de recyclage d'objet avec Papyrus (pour 10K€) Le compte 6238 connaît une évolution à la baisse de près de 40K€ liée à l'importante campagne de calendrier et courriers en 2024
Honoraires (<i>principalement prestation payes externalisée - pas réalisable en interne pour les agents de droit privé</i>) pour près de 30K€ en plus pour les régularisations de la prestation avec AUDITEC ; sur ce compte est également retranscrite l'étude pour le réaménagement des bennes gravats en 2025	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement, ont enregistré une baisse de 10K€
Frais de télécommunications, avec une variation positive de 5,6K€ liée à une importante régularisation des coûts accès internet 2022 et 2023	
Maintenance affiche une hausse de 18K€ liée à la maintenance sur les PAV (Points d'Apport Volontaire) (+8K€) enterrés, de la BOM Hydrogène (+7K€), du chauffage (+500€), des portes et portail sectionnel (+300€) ; mise à jour de la cartographie pour le système de géolocalisation (+1,8K€)	

Chapitre 012 - Charges de personnel : 1,89M€ (-2,4K€)

Les dépenses de personnel restent stables, dans leur globalité, entre 2024 et 2025. Il est à noter que **le reversement au budget principal** (cpt 6215) d'env. 1M€ correspond à la prise en charge par le budget principal des agents de droit public affectés à la mission de prévention et gestion des déchets.

	CA 2024	CFU 2025	CFU25/CA24 en €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 890 251,98 €	1 892 688,34 €	2 436,36 €
330 - COMMUN PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	1 890 251,98 €	1 884 593,75 €	-5 658,23 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 163 387,94 €	1 018 251,17 €	-145 136,77 €
6218 - Autre personnel extérieur (<i>intérim</i>)	26 996,56 €	63 099,60 €	36 103,04 €
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	447 448,47 €	554 225,14 €	106 776,67 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	173 418,35 €	199 866,27 €	26 447,92 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	5 506,29 €	8 024,46 €	2 518,17 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	26 718,94 €	32 523,81 €	5 804,87 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	35 273,66 €	3 467,50 €	-31 806,16 €
6474 - Versements aux autres œuvres sociales	5 928,00 €	0,00 €	-5 928,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	5 573,77 €	5 135,80 €	-437,97 €
648 - Autres charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3321 - COLLECTE EN PORTE A PORTE	0,00 €	8 094,59 €	8 094,59 €
6218 - Autre personnel extérieur (<i>intérim</i>)	0,00 €	8 094,59 €	8 094,59 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 2,66M€ (-148K)

Le chapitre 65 correspond principalement à la **cotisation à TRIVALIS** (pour 2,63M€), Syndicat départemental chargé du traitement des déchets de la Vendée, dont la **hausse** depuis plusieurs années est **amortie, sur le territoire de Challans Gois Communauté, par la baisse des tonnages** (suite à la mise en place de la redevance incitative et aux efforts des habitants et entreprises du territoire quant à la gestion des déchets).

Il est, par ailleurs, rappelé que pour le BP 2026, suite à un courrier en date de fin septembre 2025 de Trivalis lié au **coût de la REP** (Responsabilité Elargie des Producteurs) **Produits et Matériaux de Construction et Bâtiment**, il avait été décidé de porter à 2,97M€ la cotisation à Trivalis contre 2,87M€ en 2025. Etant précisé que les éléments communiqués par le syndicat départemental avait souligné que **le coût pourrait atteindre annuellement 432K€** (47K€ pour l'opérationnalité du plâtre) et 385 K€ (suite à la mise en place de la multi-REP).

Par ailleurs, **ce chapitre 65 retrace** également les **admissions en non-valeur** (créances admises ou éteintes) pour env. 5K€ **ainsi que les abonnements** pour :

- le système de géolocalisation des véhicules de collecte (Benne à Ordures Ménagères- BOM) pour env. 5K€
- les QR Code et contrôles d'accès aux PAV (Point d'Apport Volontaire) pour env. 10K€.

Chapitre 66 - Charges financières : 4,7K€ (-851€)

Aucun emprunt n'ayant été contracté depuis 2022, cette ligne budgétaire baisse.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 18K€ (-33K€)

Ce chapitre retrace les titres annulés suite à une modification de situation des usagers ou à des erreurs matérielles dans les facturations éditées, plus importantes sur l'exercice 2024 que 2025 suite à la mise en place de la redevance incitative. Les effets de ces annulations sont constatés avec un décalage.

Chapitre 68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : néant en 2025 contre 84K€ en 2024

Les **risques sur recouvrement de créances** (titres impayés) sont enregistrés sur cette ligne budgétaire ; des provisions ont régulièrement été inscrites sur les exercices précédents pour atteindre, en 2025, un **montant de 194 K€ en cours, estimé suffisant. Aussi, cette ligne n'a pas été réalisée en 2025.**

2.2 Section d'investissement

2.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	1 020 914,31 €	1 376 099,29 €	355 184,98 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	759 434,43 €	980 714,67 €	221 280,24 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	759 434,43 €	980 714,67 €	221 280,24 €
Réel	261 479,88 €	395 384,62 €	133 904,74 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	207 786,90 €	20 686,37 €	-187 100,53 €
13 - Subventions d'investissement	53 692,98 €	374 698,25 €	321 005,27 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 20K€ (-187K€)

Ce chapitre retranscrivant notamment le FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA), les dépenses d'investissement réalisées en 2025 étant moins importantes qu'en 2024, ce chapitre est en baisse.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement : 374K€ (+321K€)

Sur l'exercice budgétaire 2025, ce chapitre retrace **principalement les soldes des différents soutiens financiers pour l'acquisition d'une BOM à hydrogène** (Etat pour 157K€, Ademe pour 107K€, Département de la Vendée pour 80K€ et Région des Pays de la Loire pour 29K€).

Concernant le **chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections**, il est précisé que ce compte correspond à des écritures purement comptables, sans mouvement réel de trésorerie, permettant de transférer des charges ou produits entre les 2 sections.

2.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	1 498 426,65 €	465 386,47 €	-1 033 040,18 €
Ordre	20 316,75 €	29 088,97 €	8 772,22 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	20 316,75 €	29 088,97 €	8 772,22 €
Réel	1 478 109,90 €	436 297,50 €	-1 041 812,40 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	223 600,00 €	223 600,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 099 186,10 €	179 633,40 €	-919 552,70 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
191 - CONTENEURISATION	4 894,20 €	0,00 €	-4 894,20 €
192 - COLONNES DE TRI ENTERREES	150 429,60 €	32 757,84 €	-117 671,76 €
194 - RECONSTRUCTION DE LA DECHETERIE DE CHALLANS	0,00 €	306,26 €	306,26 €

Chapitre 16 - Emprunts : 223 600€ (montant stable depuis 2022)

Chapitres 21 - Immobilisations corporelles et 23 - Immobilisations en cours : 212K€ (1,04M€)

L'exercice budgétaire 2024 avait été marquée par l'acquisition d'un véhicule (BOM) hydrogène (pour 965K€).

En 2025, les **dépenses d'investissement, à hauteur de 212K€, correspondent principalement à :**

- la construction d'un abri à conteneurs, pour env. 80K€
- l'opération 192- colonnes de tri enterrées, à hauteur de 32K€ contre 150K€ en 2024 (année de déploiement du système sur le territoire de Challans Gois Communauté)
- les systèmes d'anti-intrusion et de vidéo protection sur les déchèteries pour env. 23K€
- l'acquisition de PAV (Points d'Apport Volontaire) pour 25K€, bacs pour env. 6,8K€, colonnes à papier et verres pour manifestations pour env. 5,3K€
- le déploiement de caméras de recul sur les engins et pour dispositifs de sécurisation sur les sites des déchèteries, pour env. 9K€
- l'installation de défibrillateurs sur les sites de la déchèterie, pour env. 2,7K€
- autres investissements (barrières de sécurité, mâts, panneaux, balayeuses,...) pour env. 25K€.

2.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section d'exploitation	Section d'investissement	Total
Résultat antérieur reporté N-1	5 403 114,86 €	383 935,08 €	5 787 049,94 €
Recettes 2025	7 167 934,80 €	1 376 099,29 €	8 544 034,09 €
<i>dont recettes d'ordre</i>	<i>29 088,97 €</i>	<i>980 714,67 €</i>	<i>1 009 803,64 €</i>
<i>dont recettes réelles</i>	<i>7 138 845,83 €</i>	<i>395 384,62 €</i>	<i>7 534 230,45 €</i>
Dépenses 2025	6 443 922,59 €	465 386,47 €	6 909 309,06 €
<i>dont dépenses d'ordre</i>	<i>980 714,67 €</i>	<i>29 088,97 €</i>	<i>1 009 803,64 €</i>
<i>dont dépenses réelles</i>	<i>5 463 207,92 €</i>	<i>436 297,50 €</i>	<i>5 899 505,42 €</i>
Résultat annuel de l'exercice	724 012,21 €	910 712,82 €	1 634 725,03 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	6 127 127,07 €	1 294 647,90 €	7 421 774,97 €

Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Résultat net (a) + (b)	6 127 127,07 €	1 294 647,90 €	7 421 774,97 €
-------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le résultat antérieur reporté en exploitation s'élève à **5 403 114,86 €**.

Ce montant constitue une **assise financière solide** en début d'exercice, traduisant une situation excédentaire héritée des exercices précédents, permettant de **réaliser des investissements importants à venir** et de disposer d'un **fonds de roulement suffisant** pour le bon fonctionnement du secteur.

Le résultat antérieur reporté en investissement est également excédentaire, à hauteur de **383 935,08 €**.

Cette situation favorable permet d'aborder l'exercice 2025 sans besoin immédiat de financement externe.

Le résultat antérieur global reporté, soit **5 787 049,94 €**, témoigne d'un **équilibre budgétaire antérieurement maîtrisé** et d'une capacité d'autofinancement déjà constituée.

Le résultat annuel de la section d'exploitation est **excédentaire à hauteur de 724 012,21 €**.

Cet excédent traduit une **bonne maîtrise des charges d'exploitation** et une capacité à financer durablement l'activité courante.

Le résultat annuel de la section d'investissement est également **excédentaire**, à hauteur de **910 712,82 €**. Ce résultat montre que les recettes de l'exercice ont largement permis de couvrir les investissements réalisés en 2025.

Le résultat annuel total de l'exercice s'élève ainsi à **1 634 725,03 €**, ce qui constitue un **solide excédent de l'exercice**.

Après intégration du résultat antérieur, le résultat brut et net de clôture en exploitation s'élève à **6 127 127,07 €**.

Le résultat brut et net de clôture en investissement s'établit à **1 294 647,90 €**.

En l'absence de restes à réaliser, le **résultat net global de clôture** est identique au résultat brut et s'élève à **7 421 774,97 €**.

Il est proposé au Conseil communautaire d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

- L'excédent de la section d'exploitation, pour un montant total de **6 127 127,07 €**, est conservé en section d'exploitation et inscrit au **compte R002 – Résultat d'exploitation reporté**, afin de renforcer l'équilibre du budget de l'exercice suivant.
- Aucune affectation au **compte R1068 – Excédents de fonctionnement (ou d'exploitation) capitalisés** n'est nécessaire, la section d'investissement présentant déjà un excédent cumulé.
- Le résultat excédentaire de la section d'investissement, soit **1 294 647,90 €**, est maintenu en investissement et repris au **compte R001 – Solde d'exécution de la section d'investissement**.

2.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

2.4.1 Section d'exploitation

Exploitation	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	6 940 948,96 €	6 303 427,07 €	13 244 376,03 €
Ordre	753 964,94 €	6 151 827,07 €	6 905 792,01 €
023 - Virement à la section d'investissement	6 163,63 €	5 951 827,07 €	5 957 990,70 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	747 801,31 €	200 000,00 €	947 801,31 €
Réel	6 186 984,02 €	151 600,00 €	6 338 584,02 €
011 - Charges à caractère général	1 006 017,73 €	151 600,00 €	1 157 617,73 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 992 350,96 €	0,00 €	1 992 350,96 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 003 710,00 €	0,00 €	3 003 710,00 €
66 - Charges financières	3 905,33 €	0,00 €	3 905,33 €
67 - Charges exceptionnelles	131 000,00 €	0,00 €	131 000,00 €
68 - Dotations aux amort., dépréciations et provis°	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
Recettes	6 940 948,96 €	6 303 427,07 €	13 244 376,03 €
Résultat	0,00 €	6 127 127,07 €	6 127 127,07 €
Ordre	29 088,97 €	170 000,00 €	199 088,97 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 088,97 €	170 000,00 €	199 088,97 €
Réel	6 911 859,99 €	6 300,00 €	6 918 159,99 €
013 - Atténuations de charges	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	6 791 159,99 €	0,00 €	6 791 159,99 €
74 - Subventions d'exploitation	106 000,00 €	0,00 €	106 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 500,00 €	6 300,00 €	7 800,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €

Le budget 2026 de la section d'exploitation **s'équilibre à 13 244 376,03 €**.

Sur la section d'exploitation, les principales propositions de crédits supplémentaires impactent :

- **En recettes, le chapitre 75 - Autres produits de gestion courante (+ 6,3K€)**

Pour ce chapitre, il est proposé une baisse du compte retraçant le FCTVA pour -1,5K€ mais une recette de 7,8K€ attendue de l'assurance pour un sinistre.

- **En dépenses, le chapitre 011 - Charges à caractère général (+ 151 600€)**

Les comptes les plus impactés étant les suivants : **6066 - carburants (+ 97 300€), 61521 et 61528 - entretien et réparations bâtiments publics et autres biens immobiliers (+38 800€) et 6161- assurances multirisques (+6K€)**. Le détail des crédits proposés est présenté dans le tableau ci-après.

SERVICE	Intitulé des comptes	BP 2026	BS 2026	Observations
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	Fournitures non stockables	27 841,64 €	2 500,00 €	Passage tarif jaune dès fin 2026
DECHETERIE CHALLANS	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00 €	1 000,00 €	Aménagement non prévu suite visite DREAL
DECHETERIE BEAUVOIR/MER	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00 €	500,00 €	Acquisition transpalette
DECHETERIE BOUIN	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00 €	500,00 €	Acquisition transpalette
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	Carburants	55 168,30 €	22 100,00 €	Augmentation 40%
COLLECTE EN PORTE A PORTE	Carburants	180 331,70 €	72 000,00 €	Augmentation 40%
DECHETERIE CHALLANS	Carburants	8 000,00 €	3 200,00 €	Augmentation 40%
DECHETERIE CHALLANS	Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00 €	2 000,00 €	Garde-corps refacturé à COVED
DECHETERIE BEAUVOIR SUR MER	Entretien et réparations bâtiments publics	2 500,00 €	1 500,00 €	Portillon fragile et pose potelets
DECHETERIE BOUIN	Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00 €	5 000,00 €	Muret à Bouin
COLLECTE EN PORTE A PORTE	Entretien et réparations autres biens immobiliers	- €	1 000,00 €	Aménagement local Redevance Incitative
COLLECTE EN PORTE A PORTE	Matériel roulant	130 000,00 €	29 300,00 €	20K€ lié au retard de livraison de nouveaux véhicules et donc entretien sur les anciens + réparation sur véhicule accidenté
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	Multirisques (assurances)	10 400,00 €	6 000,00 €	Cf focus ci-après
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	Honoraires	15 000,00 €	5 000,00 €	AUDITEC (2025 non réglée en intégralité ; regul. en cours pour avoir une convention et régler plus régulièrement)

Focus sur le 6161 - Assurances

La sinistralité sur le lot Flotte automobile ayant été mauvaise en 2025, avec un sinistre évalué à 26 658 €, un second à 16 930 € et un troisième à 9 095 € (+ 1 sinistre moyen, et un autre sinistre un peu moins important début 2026), un avenant a été adressé en mars par la SMACL à Challans Gois Communauté pour une revalorisation des cotisations, à hauteur de +30%.

Pour le budget déchets, le coût d'assurance annuelle pour la flotte automobile étant d'environ 20K€, c'est un budget supplémentaire de +6K€ qui est proposé (20K€*30%= 26K€ ; soit + 6K€).

Pour information, les 30% ont également été appliqués sur le budget principal : le coût d'assurance annuelle pour la flotte automobile étant d'environ 17K€, c'est un BS de +5,1K€ qui est proposé au budget principal.

2.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	1 326 228,97 €	6 891 210,94 €	8 217 439,91 €
Ordre	29 088,97 €	170 000,00 €	199 088,97 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	29 088,97 €	170 000,00 €	199 088,97 €
Réel	1 297 140,00 €	6 721 210,94 €	8 018 350,94 €
HORS OPERATIONS	1 020 140,00 €	3 321 210,94 €	4 341 350,94 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	223 600,00 €	0,00 €	223 600,00 €
21 - Immobilisations corporelles	796 540,00 €	321 210,94 €	1 117 750,94 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
191 - CONTENEURISATION	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
192 - COLONNES DE TRI ENTERREES	140 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €
194 - RECONSTRUCT° DECHETERIE DE CHALLANS	102 000,00 €	3 400 000,00 €	3 502 000,00 €
Recettes	1 326 228,97 €	6 891 210,94 €	8 217 439,91 €
Résultat	0,00 €	1 294 647,90 €	1 294 647,90 €
Ordre	753 964,94 €	6 151 827,07 €	6 905 792,01 €
021 - Virement de la section d'exploitation	6 163,63 €	5 951 827,07 €	5 957 990,70 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	747 801,31 €	200 000,00 €	947 801,31 €
Réel	572 264,03 €	-555 264,03 €	17 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00 €	2 000,00 €	17 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	557 264,03 €	-557 264,03 €	0,00 €

Le budget 2026 de la section d'investissement **s'équilibre à 8 217 439,91 €**.

Les principales propositions de crédits supplémentaires impactent, **en dépenses** :

- **Le chapitre 21 - Immobilisations corporelles (+321 210€)**

Les principaux crédits supplémentaires concernent **les bâtiments affectés au service** : travaux électriques de mise aux normes, alarme et vidéoprotection, éclairages ainsi que **des travaux divers** tels que défibrillateurs, portillons de sécurité, lecteurs de badges alarme, non prévus au budget primitif 2026. Une enveloppe est également proposée pour un **surcoût des BOM et du camion ampiroll grue** prévus au budget primitif ainsi que pour **l'acquisition d'un hayon** pour la livraison des bacs.

- **Le chapitre 23 - Immobilisations en cours (+3M€)**

Ce chapitre correspond au projet de reconstruction du Centre Technique Intercommunal.

- **L'opération 194 - Reconstruction de la déchèterie de Challans (+3,4M€)**

Les principales propositions de crédits supplémentaires impactent, **en recettes** :

- **Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves (+2K€)**

Ce chapitre retrace principalement le FCTVA ; contrairement au budget principal, le solde perçu en 2026 au titre de 2025 est plus élevé que celui prévu au budget primitif 2026.

- **Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées (-557 264,03 €)**

Au BP 2026, étant donné que les résultats n'étaient pas encore connus (du fait du vote en décembre), un emprunt d'équilibre avait été proposé et voté en soulignant qu'il ne serait probablement pas mobilisé, en fonction des résultats du CFU. Il est donc supprimé au budget supplémentaire.

3 BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

Nomenclature comptable M57 – Hors taxes

3.1 Section de fonctionnement

3.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	1 108 684,38 €	1 289 432,02 €	180 747,64 €
Ordre	73 637,64 €	110 661,17 €	37 023,53 €
Réel	1 035 046,74 €	1 178 770,85 €	143 724,11 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes div.	16 291,05 €	24 396,12 €	8 105,07 €
75 - Autres produits de gestion courante	990 084,88 €	838 595,73 €	-151 489,15 €
77 - Produits spécifiques	73,56 €	315 779,00 €	315 705,44 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	28 597,25 €	0,00 €	-28 597,25 €

Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses : 24K€ (+ 8K€)

Ce chapitre recouvre la **location de l'espace multifonctionnel** ; loyer mensuel de 2 033,01€ versé par le Syndicat Miste de la Baie de Bourgneuf (SMBB) à partir de janvier 2025, loyer révisé tous les ans.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 838K€ (-151K€)

Les produits de gestion courante, à hauteur de 838K€, comprennent notamment

- les **revenus des immeubles**, baisse de 39K€
- la **subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe**, à hauteur de 261K€ en 2025 contre versement en 2024 de 432K€, soit un montant diminué de 171K€
- un remboursement à la suite d'un sinistre (tempête) pour 35K€ et un paiement pour retard de loyer de 28 K€.

Chapitre 77 - Produits spécifiques : 315K€ (+315K€)

Ce chapitre regroupe les **produits des cessions d'ateliers relais** ; il a été réalisé deux ventes en 2025, le local relais 1 à Bois de Céné à la SCI 2LLNJ ainsi que le module 17 à Challans à la SCI Atlantic Loisirs.

Chapitre 78 - Reprise sur amortissement et provisions : 0€ (-28K€)

Aucune reprise de provision n'a été réalisée en 2025.

3.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	781 687,65 €	1 289 518,71 €	507 831,06 €
Ordre	405 326,68 €	753 380,03 €	348 053,35 €
Réel	376 360,97 €	536 138,68 €	159 777,71 €
011 - Charges à caractère général	206 108,10 €	163 135,12 €	-42 972,98 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	31 382,14 €	40 000,00 €	8 617,86 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	249 857,26 €	249 857,26 €
66 - Charges financières	137 968,20 €	81 989,13 €	-55 979,07 €
67 - Charges spécifiques	902,53 €	1 157,17 €	254,64 €
68 – Dotat° aux provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 163K€ (- 43K€)

La baisse constatée à ce chapitre est notamment liée à la **mise en location de l'espace multifonctionnel** au SMBB, avec l'arrêt de prise en charge de la téléphonie -6K€, de la maintenance -3K€, du système de surveillance -3,6K€ et du bail à construction -1,5K€.

Amoindrissement également dû aux entretiens et réparations des ateliers relais de -22K€, **montant important en 2024 aux sinistres** dû à un événement tempétueux.

Chapitre 012 - Ressources humaines : 40 K€ (+8K€)

Ce chapitre retrace les **charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe** (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 40K€ afin notamment de tenir compte de la **refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux**, mobilisés pour ce budget. En 2025, la revalorisation est notamment liée à la mission Territoire d'Industrie.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 249 K€ (+249K€)

Ce chapitre comprend notamment les **indemnités d'éviction** dans le cadre de l'acquisition d'un bâtiment à proximité du siège communautaire pour 190K€ ; et les écritures comptables concernant les **créances admises en non-valeur** (loyers irrécouvrables après liquidation judiciaire par exemple) pour 59K€.

Chapitre 66 - Charges financières : 82 K€ (-56K€)

La baisse est la conséquence au **remboursement anticipé des 2 emprunts**, décidé en 2024, dont le 2° a été finalisé en 2025.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 1 K€ (+254€)

Cette ligne correspond à des titres annulés sur les exercices antérieurs pour régularisation de révision de loyer.

Chapitre 68 - Dotations aux provisions : 0 €

Ce chapitre traduit les risques sur recouvrement des créances (titres impayés) de plus de 2 ans ; pas de mouvement en 2024 et 2025.

3.2 Section d'investissement

3.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	415 947,60 €	1 001 442,73 €	585 495,13 €
Ordre	405 326,68 €	753 380,03 €	348 053,35 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	405 326,68 €	753 380,03 €	348 053,35 €
Réel	10 620,92 €	248 062,70 €	237 441,78 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	244 712,70 €	244 712,70 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 451,00 €	3 350,00 €	-7 101,00 €
23 - Immobilisations en cours	169,92 €	0,00 €	-169,92 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 753K€ (+ 348K€)

Ce chapitre retrace les amortissements des bâtiments, ainsi il découle des constructions passées.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 244K€

Cette ligne traduit les excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) qui sont votés en fonction du besoin financier en investissement au moment de l'affectation des résultats.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 3K€ (-7K€)

Ce chapitre retrace pour 2024 et 2025, les cautionnements reçus à titre de garantie lors de la signature des nouveaux baux. Son montant varie donc en fonction des entrées des locataires au cours de la période.

Chapitre 23 - Immobilisation en cours : 0€

La recette sur chapitre correspond à des soldes de marchés pour donner suite à des actualisations par révision.

3.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	1 839 512,86 €	1 549 277,25 €	-290 235,61 €
Ordre	73 637,64 €	110 661,17 €	37 023,53 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	73 637,64 €	110 661,17 €	37 023,53 €
Réel	1 765 875,22 €	1 438 616,08 €	-327 259,14 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 143 993,48 €	869 093,88 €	-274 899,60 €
21 - Immobilisations corporelles	321 899,43 €	19 480,01 €	-302 419,42 €
23 - Immobilisations en cours	299 982,31 €	550 042,19 €	250 059,88 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 110K€ (+37K€)

Ce chapitre retrace les amortissements de subvention, ainsi il découle des constructions passées.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 869K€ (-274K€)

La baisse du remboursement du capital d'emprunt est conséquente au **remboursement anticipé de 2 emprunts**, décidé en 2024, dont le 2° a été finalisé en 2025.

Chapitres 21 - Immobilisations corporelles : 19K€ (-302K€)

Le chapitre traduit les acquisitions de bâtiments ou de biens divers, la diminution constatée vient principalement de l'achat en 2024 de bâtiment à la Société 4D (Vendée Carrelage pour 273K€).

Chapitre 23 - Immobilisations en cours : 550K€ (+250K€)

Au titre de ce chapitre, les dépenses correspondent aux **constructions sur les deux ans** des ateliers relais **LR 17** à Saint Christophe du Ligneron, **LR 18** à La Garnache, **LR 19** à Beauvoir-sur-Mer ainsi qu'à la fin de la construction de **LR 20** à Challans.

3.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section de fonctionne- ment	Section d'investisse- ment	Total
Résultat antérieur reporté N-1	0,00 €	-693 114,14 €	-693 114,14 €
Recettes 2025	1 289 432,02 €	1 001 442,73 €	2 290 874,75 €
<i>dont recettes d'ordre</i>	<i>110 661,17 €</i>	<i>753 380,03 €</i>	<i>864 041,20 €</i>
<i>dont recettes réelles</i>	<i>1 178 770,85 €</i>	<i>248 062,70 €</i>	<i>1 426 833,55 €</i>
Dépenses 2025	1 289 518,71 €	1 549 277,25 €	2 838 795,96 €
<i>dont dépenses d'ordre</i>	<i>753 380,03 €</i>	<i>110 661,17 €</i>	<i>864 041,20 €</i>
<i>dont dépenses réelles</i>	<i>536 138,68 €</i>	<i>1 438 616,08 €</i>	<i>1 974 754,76 €</i>
Résultat annuel de l'exercice	-86,69 €	-547 834,52 €	-547 921,21 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	-86,69 €	-1 240 948,66 €	-1 241 035,35 €

Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Résultat net (a) + (b)	-86,69 €	-1 240 948,66 €	-1 241 035,35 €
-------------------------------	-----------------	------------------------	------------------------

La **section de fonctionnement** est **quasi à l'équilibre**, avec un **déficit très limité de -86,69 €**, rendu possible grâce à la subvention d'équilibre versée par le budget principal.

Les recettes réelles (1,18M€) permettent de couvrir l'essentiel des dépenses réelles (536 138,68 €), tandis que les **opérations d'ordre** sont équilibrées entre les deux sections.

La **section d'investissement** présente un **déficit significatif de - 547 834,52 € pour l'exercice 2025**, qui s'ajoute au **résultat antérieur reporté de - 693 114,14 €**.

Ainsi, le **résultat brut de clôture** en investissement s'élève à **- 1 240 948,66 €**, traduisant un effort d'investissement important avec pour dépenses réelles (1,44 M€) et de recettes réelles (248 062,70 €).

Le **résultat net de clôture 2025**, toutes sections confondues, ressort à **- 1 241 035,35 €**.

Après constatation des résultats de l'exercice 2025, il est proposé de procéder à leur affectation comme suit :

- **En section de fonctionnement :**
Le résultat de clôture présente un **déficit de - 86,69 €**, qui sera **reporté en dépenses de fonctionnement** au compte 002 du budget 2026.
- **En section d'investissement :**
Le résultat de clôture fait apparaître un **déficit de - 1 240 948,66 €**, lequel sera **reporté en dépenses d'investissement** au compte 001 du budget 2026.

En l'absence de restes à réaliser, ces montants correspondent au **résultat net définitif** de l'exercice 2025.

3.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

3.4.1 Section de fonctionnement

Fonctionnement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	930 534,76 €	-3 341,42 €	927 193,34 €
Résultat	0,00 €	86,69 €	86,69 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	86,69 €	86,69 €
Ordre	551 728,02 €	0,00 €	551 728,02 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	551 728,02 €	0,00 €	551 728,02 €
Réel	378 806,74 €	-3 428,11 €	375 378,63 €
011 - Charges à caractère général	193 470,00 €	-3 928,11 €	189 541,89 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	55 005,00 €	0,00 €	55 005,00 €
66 - Charges financières	65 331,74 €	500,00 €	65 831,74 €
67 - Charges spécifiques	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Recettes	930 534,76 €	-3 341,42 €	927 193,34 €
Ordre	105 037,64 €	0,00 €	105 037,64 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 037,64 €	0,00 €	105 037,64 €
Réel	825 497,12 €	-3 341,42 €	822 155,70 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 396,12 €	0,00 €	24 396,12 €
75 - Autres produits de gestion courante	781 101,00 €	-3 341,42 €	777 759,58 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €

Le budget 2026 de la section de fonctionnement **s'équilibre à 927 193,34 €**.

Il intègre quelques ajustements, au **chapitre 011 (charges à caractère général)** en dépenses, et au **chapitre 75 (autres produits de gestion courante)** en recettes, se traduisant par une **diminution globale des crédits de 3 341,42 €**.

3.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	1 188 457,10 €	1 196 728,66 €	2 385 185,76 €
Résultat	0,00 €	1 240 948,66 €	1 240 948,66 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'investissement re- porté	0,00 €	1 240 948,66 €	1 240 948,66 €
Ordre	105 037,64 €	7 580,00 €	112 617,64 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 037,64 €	0,00 €	105 037,64 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	7 580,00 €	7 580,00 €
Réel	1 083 419,46 €	-51 800,00 €	1 031 619,46 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	703 419,46 €	3 800,00 €	707 219,46 €
21 - Immobilisations corporelles	70 000,00 €	10 000,00 €	80 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	310 000,00 €	-65 600,00 €	244 400,00 €
Recettes	1 188 457,10 €	1 196 728,66 €	2 385 185,76 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	551 728,02 €	7 580,00 €	559 308,02 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	551 728,02 €	0,00 €	551 728,02 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	7 580,00 €	7 580,00 €
Réel	636 729,08 €	1 189 148,66 €	1 825 877,74 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	285 988,00 €	253 625,00 €	539 613,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	200 741,08 €	935 523,66 €	1 136 264,74 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le budget 2026 de la section d'investissement **s'équilibre à 2 385 185,76 €**.

L'affectation du résultat négatif de **1 240 948,66 €** est principalement **équilibrée** par l'inscription en recettes :

- d'un **emprunt à hauteur de 935 523,66 €**,
- ainsi que de **deux cessions potentielles d'ateliers relais pour un montant total de 253 625 €**.

Cet équilibre est également **assuré par un ajustement des dépenses réelles à hauteur de 51 800 €**, se traduisant par :

- une **diminution du chapitre 23 de 65 100 €**, liée à un ajustement des crédits en fonction des besoins en travaux,
- une **augmentation du chapitre 21 de 10 000 €**, destinée à l'amélioration du réseau internet et Wi-Fi de la Maison de l'Économie,
- ainsi qu'une **hausse du chapitre 16 de 3 800 €** relative aux cautions.

4 BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nomenclature comptable M57 – Hors taxes

4.1 Section de fonctionnement

4.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA2024 en €
Recettes	8 667 041,72 €	8 474 581,48 €	-192 460,24 €
Ordre	8 114 177,40 €	7 620 897,40 €	-493 280,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	8 114 177,40 €	7 620 897,40 €	-493 280,00 €
Réel	552 864,32 €	853 684,08 €	300 819,76 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes div.	318 460,40 €	598 874,00 €	280 413,60 €
75 - Autres produits de gestion courante	234 368,64 €	254 775,38 €	20 406,74 €
76 - Produits financiers	35,28 €	34,70 €	-0,58 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre en recette de fonctionnement présente la constatation des stocks finaux au 31/12.

Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses : 598K€ (+280K€)

Au travers du **compte 7015**, sont traduites les **ventes de terrains à vocation économique**. En 2025, le produit de ces ventes est **en hausse par rapport à 2024**. L'année a enregistré plus de cessions.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 254 K€ (+2 K€)

Ce chapitre retrace la **subvention d'équilibre du budget principal** versée au budget annexe, à hauteur de 254K€ en 2025 contre 234K€ en 2024.

4.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA2024 en €
Dépenses	8 935 187,56 €	8 638 112,68 €	-297 074,88 €
Ordre	8 431 126,40 €	8 114 177,40 €	-316 949,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	8 431 126,40 €	8 114 177,40 €	-316 949,00 €
Réel	504 061,16 €	523 935,28 €	19 874,12 €
011 - Charges à caractère général	348 638,80 €	403 981,41 €	55 342,61 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	31 382,14 €	39 000,00 €	7 617,86 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,27 €	0,27 €
66 - Charges financières	124 040,22 €	80 953,60 €	-43 086,62 €
67 - Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre en dépenses de fonctionnement présente l'annulation des stocks initiaux au 01/01.

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 403 K€ (+55 K€)

Détail à suivre, après les chapitres 012 et 66.

Chapitre 012 - Ressources humaines : 39K€ (+7K€)

Ce chapitre retrace les charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 39K€ afin notamment de tenir compte de la refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux, mobilisés pour ce budget.

Chapitre 66 - Charges financières : 81K€ (-43K€)

Chapitre correspond aux intérêts d'emprunt. Sa baisse est principalement liée à la baisse des intérêts réglés à l'échéance pour notamment les parcs d'activités le Pôle Active Océan et Les Judices qui sont soumis à des emprunts à taux variables.

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 403 K€ (+55K€)

On distingue dans le chapitre 011, 2 parties : l'aménagement et la gestion, comme réparties dans le tableau ci-dessous.

La partie Aménagement regroupe les dépenses relatives aux acquisitions foncières, aux phases d'études ainsi qu'aux travaux des parcs d'activités. L'augmentation globale de 58 418€ s'explique principalement par une hausse des acquisitions de terrains à hauteur de 83K€, concernant notamment les PA Les Judices et PA Pôle Active Océan, partiellement compensée par un ralentissement des opérations d'aménagement entre 2024 et 2025.

La partie Gestion comprend les dépenses nécessaires au fonctionnement courant des parcs d'activités. La baisse est de 3 075€ provient entre autres d'une diminution de l'entretien des terrains (réalisation en 2025 d'un seul passage de fauchage au lieu de deux), d'une baisse de l'entretien des autres biens immobiliers, d'une réparation importante d'un portail en 2024, limitée par une augmentation du coût de la consommation électrique due à un décalage de facturation.

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA2024 en €
011 – Charges à caractère général - AMENAGEMENT	203 252,52 €	261 670,64 €	58 418,12 €
6015 - Achats stockés - Terrains à aménager	4 542,97 €	87 769,20 €	83 226,23 €
6045 - Achats d'études et prestat° de services (terrains à aménager)	6 871,10 €	24 581,96 €	17 710,86 €
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	191 838,45 €	149 319,48 €	-42 518,97 €
011 – Charges à caractère général - GESTION	145 386,28 €	142 310,77 €	-3 075,51 €
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	252,00 €	255,00 €	3,00 €
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	15 405,56 €	18 004,19 €	2 598,63 €
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	354,06 €	285,14 €	-68,92 €
61521 - Entretien et réparations sur terrains	10 085,00 €	5 733,36 €	-4 351,64 €
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	312,50 €	0,00 €	-312,50 €
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	3 938,15 €	916,00 €	-3 022,15 €
6156 - Maintenance	10 679,19 €	11 049,59 €	370,40 €
6161 - Primes d'assurances multirisques	7 466,31 €	7 120,95 €	-345,36 €
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62268 - Autres honoraires, conseils..	245,00 €	0,00 €	-245,00 €
6231 - Annonces et insertions	0,00 €	932,64 €	932,64 €
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	0,00 €	165,00 €	165,00 €
6284 - Redevance pour services rendus	17,50 €	1 218,39 €	1 200,89 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	855,97 €	920,60 €	64,63 €
62875 - Remboursements de frais aux communes membres du GFP	78 839,00 €	78 839,00 €	0,00 €
63512 - Taxes foncières	16 936,04 €	16 870,91 €	-65,13 €

4.2 Section d'investissement

4.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA2024 en €
Recettes	8 431 126,40 €	8 114 177,40 €	-316 949,00 €
Ordre	8 431 126,40 €	8 114 177,40 €	-316 949,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	8 431 126,40 €	8 114 177,40 €	-316 949,00 €
Réel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ce chapitre en recettes d'investissement présente l'annulation des stocks initiaux au 01/01.

4.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA2024 en €
Dépenses	8 737 103,96 €	8 243 823,96 €	-493 280,00 €
Ordre	8 114 177,40 €	7 620 897,40 €	-493 280,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	8 114 177,40 €	7 620 897,40 €	-493 280,00 €
Réel	622 926,56 €	622 926,56 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	622 926,56 €	622 926,56 €	0,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 7,62M€ (-493K€)

Ce chapitre en dépenses d'investissement présente la constatation des stocks finaux au 31/12.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 623K€

Ce chapitre retrace le remboursement de capital d'emprunts des échéances de l'année.

4.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Résultat antérieur reporté N-1	2 979 755,03 €	-3 370 763,79 €	-391 008,76 €
Recettes 2025	8 474 581,48 €	8 114 177,40 €	16 588 758,88 €
dont recettes d'ordre	7 620 897,40 €	8 114 177,40 €	15 735 074,80 €
dont recettes réelles	853 684,08 €	0,00 €	853 684,08 €
Dépenses 2025	8 638 112,68 €	8 243 823,96 €	16 881 936,64 €
dont dépenses d'ordre	8 114 177,40 €	7 620 897,40 €	15 735 074,80 €
dont dépenses réelles	523 935,28 €	622 926,56 €	1 146 861,84 €
Résultat annuel de l'exercice	-163 531,20 €	-129 646,56 €	-293 177,76 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	2 816 223,83 €	-3 500 410,35 €	-684 186,52 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net (a) + (b)	2 816 223,83 €	-3 500 410,35 €	-684 186,52 €

Le résultat antérieur fait apparaître :

- un **excédent en section de fonctionnement de 2 979 755,03 €**
- un **déficit en section d'investissement de -3 370 763,79 €**
- soit un **résultat global reporté déficitaire de -391 008,76 €**, traduisant un déséquilibre structurel entre les deux sections héritées des exercices précédents.

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **8 474 581,48 €**, dont une part très majoritaire de **recettes d'ordre (7 620 897,40 €)** qui viennent de la gestion des stocks. Les **recettes réelles** restent limitées à **853 684,08 €**.

Les **dépenses de fonctionnement** atteignent 8 638 112,68 €, dont 523 935,28 € de dépenses réelles, traduisant une maîtrise globale des charges courantes.

Le **résultat de fonctionnement** de l'exercice est déficitaire de -163 531,20 €, mais reste absorbable compte tenu de l'excédent reporté.

Résultat brut de clôture en fonctionnement : +2 816 223,83 €.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **8 114 177,40 €**, constituées exclusivement de recettes d'ordre, sans entrée de recettes réelles.

Les **dépenses d'investissement** atteignent **8 243 823,96 €**, comprenant :

- 7 620 897,40 € de dépenses d'ordre,
- 622 926,56 € de dépenses réelles correspondantes au remboursement du capital d'emprunt.

Le résultat annuel de la section est déficitaire de -129 646,56 €.

Résultat brut de clôture en investissement : -3 500 410,35 €.

Après examen des résultats de l'exercice 2025, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Section de fonctionnement :

- Le résultat de clôture fait apparaître un **excédent de 2 816 223,83€**, qui sera **reporté en recettes de fonctionnement** au **compte 002** du budget 2026.

Section d'investissement :

- Le résultat de clôture présente un **déficit de -3 500 410,35€**, qui sera **repris en dépenses d'investissement** au **compte 001** du budget 2026.

En l'absence de restes à réaliser, ces montants constituent le **résultat net définitif** de l'exercice 2025.

4.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

4.4.1 Section de fonctionnement

Fonctionnement	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026
Dépenses	8 156 460,67 €	2 880 853,83 €	11 037 314,50 €
Ordre	7 600 925,40 €	2 675 323,83 €	10 276 249,23 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	2 675 323,83 €	2 675 323,83 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 600 925,40 €	0,00 €	7 600 925,40 €
Réel	555 535,27 €	205 530,00 €	761 065,27 €
011 - Charges à caractère général	435 276,00 €	202 700,00 €	637 976,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,00 €	5,00 €
66 - Charges financières	66 254,27 €	2 830,00 €	69 084,27 €
67 - Charges spécifiques	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €
Recettes	8 156 460,67 €	2 880 853,83 €	11 037 314,50 €
Résultat	0,00 €	2 816 223,83 €	2 816 223,83 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	2 816 223,83 €	2 816 223,83 €
Ordre	7 450 785,40 €	0,00 €	7 450 785,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 450 785,40 €	0,00 €	7 450 785,40 €
Réel	705 675,27 €	64 630,00 €	770 305,27 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes div.	446 840,00 €	0,00 €	446 840,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	258 835,27 €	64 630,00 €	323 465,27 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le budget 2026 de la section de fonctionnement **s'équilibre à 11 037 314,50€**.

L'affectation du **résultat excédentaire de 2 816 223,83€** permet de réaliser un virement (chapitre 023) au profit de l'investissement.

Les charges à caractère général sont **augmentées de 202 700€** dont notamment 100K€ pour le rachat en réméré d'une parcelle au parc d'activité de la Fénicière, 40K€ pour divers travaux d'aménagement, 7K€ pour la consommation électrique de l'éclairage public, 45,2K€ pour le nettoyage et fauchage des terrains et 4,3K€ concernant la prime d'assurance.

L'équilibre de la section est réalisé par l'intermédiaire de la subvention d'équilibre du budget principal et augmenté de 64 630€.

4.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	Crédits 2026
Dépenses	8 073 721,95 €	3 500 410,35 €	11 574 132,30 €
Résultat	0,00 €	3 500 410,35 €	3 500 410,35 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'investissement reporté	0,00 €	3 500 410,35 €	3 500 410,35 €
Ordre	7 450 785,40 €	0,00 €	7 450 785,40 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	7 450 785,40 €	0,00 €	7 450 785,40 €
Réel	622 936,55 €	0,00 €	622 936,55 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	622 936,55 €	0,00 €	622 936,55 €
Recettes	8 073 721,95 €	3 500 410,35 €	11 574 132,30 €
Ordre	7 600 925,40 €	2 675 323,83 €	10 276 249,23 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	2 675 323,83 €	2 675 323,83 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	7 600 925,40 €	0,00 €	7 600 925,40 €
Réel	472 796,55 €	825 086,52 €	1 297 883,07 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	472 796,55 €	825 086,52 €	1 297 883,07 €

Le budget 2026 de la section d'investissement **s'équilibre à 11 574 132,30€**.

L'affectation du résultat négatif de 3 500 410,35€ **est couvert**, d'une part, par le virement de la section de fonctionnement et, d'autre part, par un emprunt de 825 086,52€.

5 BUDGET ANNEXE PARC INDUSTRIEL LOIRE VENDEE Océan – PILVO

Nomenclature comptable M57 – TTC

5.1 Section de fonctionnement

5.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	6 777,06 €	20 760,50 €	13 983,44 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	6 777,06 €	20 760,50 €	13 983,44 €
75 - Autres produits de gestion courante	6 777,06 €	20 760,50 €	13 983,44 €

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 20 K€ (+14 K€)

Il s'agit de la prise en charge du déficit par le budget principal.

5.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	19 395,34 €	26 715,60 €	7 320,26 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	19 395,34 €	26 715,60 €	7 320,26 €
011 - Charges à caractère général	19 395,34 €	21 715,60 €	2 320,26 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 21 K€ (+2 320€)

Ce chapitre de l'ordre de 21 K€ comprend les coûts d'électricité pour 400€, d'entretien et de réparations pour 14,8K€, des études pour 1K€, de remboursement de frais au budget principal 500€ et de taxes foncières 3,9K€.

Chapitre 012 - Ressources humaines : 5 K€ (+5K€)

Ce chapitre retrace les **charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe** (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 5K€ afin notamment de tenir compte de la **refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux**, mobilisés pour ce budget, ainsi que **la mission Territoire d'Industrie**.

5.2 Section d'investissement

5.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	0,00 €	4 829,38 €	4 829,38 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	0,00 €	4 829,38 €	4 829,38 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	4 829,38 €	4 829,38 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	4 829,38 €	4 829,38 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 4,8 K€

Ce chapitre retraçant notamment les excédents de fonctionnement capitalisés

5.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	679 530,20 €	0,00 €	-679 530,20 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	679 530,20 €	0,00 €	-679 530,20 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	679 530,20 €	0,00 €	-679 530,20 €
2111 - Terrains nus	679 530,20 €	0,00 €	-679 530,20 €
2153 - Réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : 0 K€ (-679K€)

Aucune réalisation sur l'exercice 2025 en attente des résultats des études pour mettre en place les projets.

5.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section de fonction- nement	Section d'investisse- ment	Total
Résultat antérieur reporté N-1	0,00 €	-629 287,04 €	-629 287,04 €
Recettes 2025	20 760,50 €	4 829,38 €	25 589,88 €
<i>dont recettes d'ordre</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>dont recettes réelles</i>	<i>20 760,50 €</i>	<i>4 829,38 €</i>	<i>25 589,88 €</i>
Dépenses 2025	26 715,60 €	0,00 €	26 715,60 €
<i>dont dépenses d'ordre</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>dont dépenses réelles</i>	<i>26 715,60 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>26 715,60 €</i>
Résultat annuel de l'exercice	-5 955,10 €	4 829,38 €	-1 125,72 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	-5 955,10 €	-624 457,66 €	-630 412,76 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net (a) + (b)	-5 955,10 €	-624 457,66 €	-630 412,76 €

Pour l'exercice 2025, la section de fonctionnement fait apparaître les éléments suivants :

- **Recettes de fonctionnement** : 20 760,50€
- **Dépenses de fonctionnement** : 26 715,60€

Le résultat de fonctionnement de l'exercice s'établit ainsi à **-5 955,10€**.

Ce résultat négatif traduit un **déséquilibre entre les recettes et les dépenses de fonctionnement** sur l'exercice, les charges ayant excédé les produits. Aucun résultat antérieur n'était reporté en section de fonctionnement.

La section d'investissement était grevée en début d'exercice par un **déficit antérieur reporté de -629 287,04€**.

Au titre de l'exercice 2025, les mouvements constatés sont les suivants :

- **Recettes d'investissement** : 4 829,38€
- **Dépenses d'investissement** : 0,00€

Le résultat de l'exercice en investissement est donc **positif à hauteur de 4 829,38€**. Ce résultat, bien que favorable, ne permet toutefois pas de résorber le déficit cumulé des exercices antérieurs.

Le **résultat d'investissement cumulé en fin d'exercice** s'établit à **-624 457,66€**.

En cumulant les résultats des deux sections, l'exercice 2025 présente :

- **Résultat de fonctionnement** : -5 955,10€
- **Résultat d'investissement** : +4 829,38€

Soit un **résultat global de l'exercice de -1 125,72€**.

Le résultat brut de clôture au 31 décembre 2025 est le suivant :

- **Section de fonctionnement** : -5 955,10€
- **Section d'investissement** : -624 457,66€
- **Résultat cumulé** : -630 412,76€

Aucun reste à réaliser en recettes ni en dépenses n'ayant été constaté, le résultat net de clôture est identique au résultat brut et s'établit donc à : **-630 412,76€**.

L'exercice 2025 se caractérise par :

- un **déficit de fonctionnement**, qui appelle une vigilance accrue sur l'évolution des charges et sur la sécurisation des recettes ;
- un **résultat d'investissement légèrement positif sur l'exercice**, insuffisant toutefois pour compenser le déficit important issu des exercices antérieurs ;
- un **déficit cumulé global significatif**, principalement porté par la section d'investissement.

Après examen des résultats de l'exercice 2025, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- l'absence d'excédent de fonctionnement ne permet pas de procéder à une affectation au compte **R1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés**, ainsi le déficit d'investissement constaté, **624 412,76€**, en fin d'exercice pourrait être intégralement repris au compte **D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement** ;
- le déficit de fonctionnement, 5 955,10€, pourrait être reporté au compte **D002 – Résultat de fonctionnement reporté**.

5.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

5.4.1 Section de fonctionnement

Fonctionnement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	50 000,00 €	45 175,10 €	95 175,10 €
Résultat	0,00 €	5 955,10 €	5 955,10 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	5 955,10 €	5 955,10 €
Réel	50 000,00 €	39 220,00 €	89 220,00 €
011 - Charges à caractère général	35 000,00 €	39 220,00 €	74 220,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Recettes	50 000,00 €	45 175,10 €	95 175,10 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	50 000,00 €	45 175,10 €	95 175,10 €
75 - Autres produits de gestion courante	50 000,00 €	45 175,10 €	95 175,10 €

Le budget 2026 de la section de fonctionnement **s'équilibre à 95 175,10 €**.

Au-delà du report du résultat de fonctionnement négatif de 5 955,10€, il est prévu une augmentation des crédits de **39 220€ au chapitre 011** afin de couvrir principalement des études environnementales de mise en conformité (20K€), une étude stratégique du schéma directeur du parc d'activités (13 680 €) et la remise en état des terrains pour une exploitation agricole (5K€).

Afin d'équilibrer le budget il est prévu d'augmenter la **subvention d'équilibre du budget principal de 45 175,10 € (chapitre 75)**.

5.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	40 000,00 €	624 251,66 €	664 251,66 €
Résultat	0,00 €	624 457,66 €	624 457,66 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'inv. reporté	0,00 €	624 457,66 €	624 457,66 €
Réel	40 000,00 €	-206,00 €	39 794,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	40 000,00 €	-20 206,00 €	19 794,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Recettes	40 000,00 €	624 251,66 €	664 251,66 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	40 000,00 €	624 251,66 €	664 251,66 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €	599 251,66 €	639 251,66 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €

Le budget 2026 de la section d'investissement **s'équilibre à 664 251,66€**.

Il est prévu un ajustement des crédits en dépenses du **chapitre 20 avec une baisse de 20 206€** et une **augmentation du chapitre 21 de 20 000€** pour la création d'un bassin d'orage.

En recette une **subvention Régionale** pour financier les études de l'Accélérateur Foncier de **25K€** (chapitre 13).

L'équilibre de la section est réalisé par la **proposition d'un emprunt complémentaire de 599 251,66€** (chapitre 16).

6 BUDGET ANNEXE SPANC

Nomenclature comptable M49

Il est précisé, en préambule de la partie consacrée à ce budget, que **dans le cadre de la prise de la compétence assainissement collectif pour 6 de ses 11 communes au 1^{er} janvier 2026**, Challans Gois Communauté s'est dotée d'un **budget assainissement retraçant l'ensemble des opérations financières relatives au service public d'Assainissement Collectif (désigné AC), et au Service Public d'Assainissement Non Collectif (désigné SPANC ou ANC)**.

En 2025, le budget était exclusivement dédié au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

6.1 Section d'exploitation

6.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Exploitation	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	104 765 €	119 645 €	14 880 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	104 765 €	119 645 €	14 880 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	73 981 €	80 437 €	6 456 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	30 784 €	39 208 €	8 424 €

Chapitre 70 - Produits des services : 80K€ (+ 6 456€)

Ce chapitre retrace les **redevances assainissement non collectif**.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 39 K€ (+ 8 424€)

Sur ce chapitre, le compte 7711- Débits et pénalités perçus est principalement mobilisé et correspond aux **pénalités appliquées à la suite des refus de contrôle**.

6.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Exploitation	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	83 913,97 €	94 385,35 €	10 471,38 €
Ordre	14 514,93 €	19 786,87 €	5 271,94 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042- Opérat° d'ordre de transfert entre sec°	14 514,93 €	19 786,87 €	5 271,94 €
Réel	69 399,04 €	74 598,48 €	5 199,44 €
011 - Charges à caractère général	23 031,42 €	23 651,32 €	619,90 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	45 625,62 €	46 929,17 €	1 303,55 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	4 017,99 €	4 017,99 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	242,00 €	0,00 €	-242,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500,00 €	0,00 €	-500,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 19 K€ (+ 5 271€)

L'augmentation des amortissements en 2025 s'explique par l'entrée de nouveaux biens à l'actif ou la poursuite de leur amortissement.

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 23 651,32 € (+619,90€)

Ce chapitre de l'ordre de 23K€ comprend principalement les coûts de contrôles périodiques pour 10 368€, les fournitures pour 596€, le coût de location de batterie pour véhicule pour 805€, logiciel SPANC pour 3 360€ et au titre du remboursement de frais au budget principal 7 513€.

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
011 - Charges à caractère général	23 031,42 €	23 651,32 €	619,90 €
604 - Achats d'études, prestations de services	4 570,36 €	10 367,81 €	5 797,45 €
6062 - Produits de traitement	25,55 €	0,00 €	-25,55 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 012,84 €	596,03 €	-1 416,81 €
6064 - Fournitures administratives	90,00 €	139,20 €	49,20 €
6135 - Locations mobilières	939,96 €	805,68 €	-134,28 €
61551 - Matériel roulant	579,00 €	357,65 €	-221,35 €
6156 - Maintenance	7 164,94 €	3 360,00 €	-3 804,94 €
618 - Divers	3 256,34 €	0,00 €	-3 256,34 €
6231 - Annonces et insertions	0,00 €	283,94 €	283,94 €
6238 - Divers	94,80 €	0,00 €	-94,80 €
6251 - Voyages et déplacements	20,60 €	0,00 €	-20,60 €
6256 - Missions	31,00 €	0,00 €	-31,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	20,34 €	77,80 €	57,46 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	0,00 €	150,00 €	150,00 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	4 225,69 €	7 513,18 €	3 287,49 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 47K€ (+1 303€)

Chapitre très stable. Les montants correspondent à la mise à disposition de personnel et de frais par la collectivité. L'évolution est cohérente avec l'absence de modification majeure de l'organisation.

6.2 Section d'investissement

6.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	14 602,28 €	20 156,95 €	5 554,67 €
Ordre	14 514,93 €	19 786,87 €	5 271,94 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérat° d'ordre de transfert entre sec°	14 514,93 €	19 786,87 €	5 271,94 €
Réel	87,35 €	370,08 €	282,73 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	87,35 €	370,08 €	282,73 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section : 19 K€ (+5 271€)

L'augmentation des amortissements en 2025 s'explique par l'entrée de nouveaux biens à l'actif ou la poursuite de leur amortissement.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 370 € (+ 282€) - FCTVA

6.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Investissement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	30 425,27 €	2 256,00 €	-28 169,27 €
Ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réel	30 425,27 €	2 256,00 €	-28 169,27 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	29 892,77 €	0,00 €	-29 892,77 €
21 - Immobilisations corporelles	532,50 €	2 256,00 €	1 723,50 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitres 20-21-23 - Immobilisations : 2 K€ (-28 169€)

Au rang de ces chapitres, y figurent l'acquisition d'une tablette et d'un détecteur de boue, en 2025.

6.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section d'exploitation	Section d'investissement	Total
Résultat antérieur reporté N-1	9 678,21 €	39 258,10 €	48 936,31 €
Recettes 2025	119 645,00 €	20 156,95 €	139 801,95 €
dont recettes d'ordre	0,00 €	19 786,87 €	19 786,87 €
dont recettes réelles	119 645,00 €	370,08 €	120 015,08 €
Dépenses 2025	94 385,35 €	2 256,00 €	96 641,35 €
dont dépenses d'ordre	19 786,87 €	0,00 €	19 786,87 €
dont dépenses réelles	74 598,48 €	2 256,00 €	76 854,48 €
Résultat annuel de l'exercice	25 259,65 €	17 900,95 €	43 160,60 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	34 937,86 €	57 159,05 €	92 096,91 €

Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Résultat net (a) + (b)	34 937,86 €	57 159,05 €	92 096,91 €
-------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

À l'issue de l'exercice 2025, les résultats arrêtés sont les suivants :

- La **section d'exploitation** présente un **résultat net excédentaire de 34 937,86€**, résultant de la reprise du résultat antérieur et de l'excédent dégagé sur l'exercice.
- La **section d'investissement** fait apparaître un **résultat net excédentaire de 57 159,05€**, traduisant une situation financière favorable, les recettes de l'exercice ayant largement couvert les dépenses engagées.
- Le **résultat global cumulé** au 31 décembre 2025 s'élève ainsi à **92 096,91€**.
- Aucun reste à réaliser, ni en recettes ni en dépenses, n'a été constaté.

Après examen des résultats de l'exercice 2025, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- l'excédent de la **section d'exploitation**, soit **34 937,86€**, peut être intégralement reporté en exploitation au compte **R002 - Résultat d'exploitation reporté**, afin de conforter l'équilibre du budget de l'exercice suivant ;
- aucune affectation au compte **R1068 - Excédents d'exploitation capitalisés** n'est proposée, la section d'investissement disposant déjà d'un excédent suffisant ;
- le résultat excédentaire de la **section d'investissement**, d'un montant de **57 159,05€**, est maintenu en section d'investissement et repris au compte **R001 – Solde d'exécution de la section d'investissement**.

6.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

6.4.1 Section d'exploitation

Exploitation	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	719 480,00 €	459 985,22 €	1 179 465,22 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	357 778,00 €	157 918,37 €	515 696,37 €
023 - Virement à la section d'investissement	54 081,63 €	-54 081,63 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	303 696,37 €	212 000,00 €	515 696,37 €
Réel	361 702,00 €	302 066,85 €	663 768,85 €
011 - Charges à caractère général	105 818,00 €	272 896,97 €	378 714,97 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	112 229,00 €	0,00 €	112 229,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	21 700,00 €	3 820,00 €	25 520,00 €
66 - Charges financières	120 455,00 €	3 000,00 €	123 455,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	22 349,88 €	23 349,88 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500,00 €	0,00 €	500,00 €
Recettes	719 480,00 €	459 985,22 €	1 179 465,22 €
Résultat	0,00 €	34 937,86 €	34 937,86 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	34 937,86 €	34 937,86 €
Ordre	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Réel	719 480,00 €	355 047,36 €	1 074 527,36 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	619 640,00 €	0,00 €	619 640,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	99 840,00 €	355 047,36 €	454 887,36 €

Le budget 2026 de la section d'exploitation **s'équilibre à 1 179 465,22€**.

Les résultats excédentaires d'exploitation, d'un montant global de **355 047,36€**, ont été imputés au **chapitre 77**, correspondant aux communes ayant transféré la compétence assainissement collectif.

Ce montant, ainsi que **l'affectation du résultat de 2025 de 34 937,86€**, permettent l'augmentation des crédits du **chapitre 011** à hauteur de **272 896,97€**, destinée principalement à la réalisation d'études ainsi qu'au règlement des contrats d'eau et d'énergie transférés par les communes.

Cela permet également :

- une augmentation des crédits du **chapitre 65** de **3 820€** afin de financer le contrat de maintenance du logiciel de gestion,
- un ajustement des crédits au **chapitre 66** de **3 000€** pour couvrir le besoin relatif aux intérêts des emprunts transférés par les communes,
- une augmentation des crédits au **chapitre 67** de **22 349,88€** qui couvre le résultat déficitaire d'exploitation correspondant à une commune ayant transféré la compétence assainissement collectif.

Par ailleurs les écritures d'amortissement seront réajustées au **chapitre 042** pour un montant de **212 000€ en dépenses** et **70 000€ en recettes**.

Le besoin de financement de la section d'investissement étant ainsi réduit, le **virement à la section d'investissement est annulé (chapitre 023)**.

6.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	902 727,20 €	679 724,30 €	1 582 451,50 €
Ordre	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Réel	902 727,20 €	609 724,30 €	1 512 451,50 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	21 511,53 €	21 511,53 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	350 944,60 €	0,00 €	350 944,60 €
20 - Immobilisations incorporelles	8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2 940,00 €	0,00 €	2 940,00 €
23 - Immobilisations en cours	540 842,60 €	588 212,77 €	1 129 055,37 €
Recettes	902 727,20 €	679 724,30 €	1 582 451,50 €
Résultat	0,00 €	57 159,05 €	57 159,05 €
001 - Solde d'exécution de la sec °d'inv. reporté	0,00 €	57 159,05 €	57 159,05 €
Ordre	357 778,00 €	157 918,37 €	515 696,37 €
021 - Virement de la section d'exploitation	54 081,63 €	-54 081,63 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	303 696,37 €	212 000,00 €	515 696,37 €
Réel	544 949,20 €	918 790,08 €	1 009 596,08 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	918 790,08 €	918 790,08 €
13 - Subventions d'investissement	90 806,00 €	0,00 €	90 806,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	454 143,20 €	-454 143,20 €	0,00 €

Le budget 2026 de la section d'investissement **s'équilibre à 1 582 451,50€**.

Les résultats excédentaires d'investissement de **918 790,08€** et déficitaires de **21 511,53€**, imputés au **chapitre 10**, correspondant aux communes ayant transféré la compétence assainissement collectif, ainsi que l'affectation du **résultat de 2025 de 57 159,05€**, permettent :

- l'annulation des crédits d'emprunts inscrits au **budget primitif 2026** pour un montant de **454 143,20€**,
- ainsi que la suppression du **virement de la section de fonctionnement**.

Ils permettent également une augmentation des **crédits de travaux** au **chapitre 23** à hauteur de **588 212,77€**.

Par ailleurs, les écritures d'amortissement sont réajustées au **chapitre 040**, pour un montant de **212K€ en recettes** et **70K€ en dépenses**.

7 BUDGET ANNEXE SITE DES PRESNES

Nomenclature comptable M4 – Hors taxes

7.1 Section d'exploitation

7.1.1 Analyse des recettes exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	295 436,96 €	298 620,14 €	3 183,18 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	19 094,45 €	29 699,00 €	10 604,55 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	19 094,45 €	29 699,00 €	10 604,55 €
Réel	276 342,51 €	268 921,14 €	-7 421,37 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	36 978,13 €	39 528,32 €	2 550,19 €
74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	4 544,00 €	4 544,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 158,37 €	16 416,68 €	6 258,31 €
77 - Produits exceptionnels	229 206,01 €	208 432,14 €	-20 773,87 €

Chapitre 70 - Produits des services : 39 K€ (+2 550€)

Ce chapitre traduit principalement les **locations diverses**, bureaux, écuries, manèges ...

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 16 K€ (+6 258€)

Ce chapitre correspond principalement aux revenus des **locations non affectées à des activités professionnelles**, gîtes et équipements sportifs.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 208 K€ (+20 774€)

Il s'agit de la **subvention d'équilibre** du budget principal en baisse au vu du besoin de financement.

7.1.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

Fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	266 555,25 €	281 998,48 €	15 443,23 €
Ordre	166 842,89 €	200 685,06 €	33 842,17 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	166 842,89 €	200 685,06 €	33 842,17 €
Réel	99 712,36 €	81 313,42 €	-18 398,94 €
011 - Charges à caractère général	74 779,50 €	45 692,21 €	-29 087,29 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	22 000,00 €	33 341,48 €	11 341,48 €
65 - Autres charges de gestion courante	1,01 €	351,31 €	350,30 €
66 - Charges financières	2 931,85 €	1 928,42 €	-1 003,43 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 45 K€ (- 29 087€)

La diminution des charges à caractère général s'explique principalement par le fait qu'en 2024 ont été réalisés en régie des travaux ponctuels et exceptionnels, notamment l'amélioration de l'un des gîtes, divers travaux de maintenance, ainsi qu'une étude de structure de la charpente. L'absence de ces dépenses non récurrentes en 2025 entraîne mécaniquement une baisse de ce poste budgétaire.

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
011 - Charges à caractère général	74 779,50 €	45 692,21 €	-29 087,29 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie...)	23 063,56 €	19 112,57 €	-3 950,99 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	14 032,57 €	3 474,11 €	-10 558,46 €
6132 - Locations immobilières	517,42 €	517,42 €	0,00 €
6135 - Locations mobilières	637,74 €	201,47 €	-436,27 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	9 302,48 €	490,00 €	-8 812,48 €
61523 - Entretien et réparations réseaux	160,00 €	0,00 €	-160,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	0,00 €	1 705,00 €	1 705,00 €
6156 - Maintenance	1 862,60 €	2 004,12 €	141,52 €
6161 - Multirisques	14 009,43 €	13 361,40 €	-648,03 €
617 - Etudes et recherches	5 680,00 €	850,00 €	-4 830,00 €
618 - Divers	2 040,41 €	2 007,98 €	-32,43 €
6262 - Frais de télécommunications	360,00 €	440,00 €	80,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	172,00 €	0,00 €	-172,00 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	315,37 €	300,28 €	-15,09 €
6288 - Autres	254,64 €	152,86 €	-101,78 €
63512 - Taxes foncières	816,00 €	1 075,00 €	259,00 €
63513 - Autres impôts locaux	1 544,03 €	0,00 €	-1 544,03 €
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	11,25 €	0,00 €	-11,25 €

Chapitre 012 - Ressources humaines : 33K€ (+ 11 341€)

Ce chapitre correspond à la prise en charge par ce budget des frais de personnel affecté par la collectivité de rattachement. L'augmentation est due à une meilleure valorisation du temps passé par les équipes à la gestion du site.

Chapitre 66 - Charges financières : 1 928€ (-1 003€)

Le montant des intérêts d'emprunts est en constante diminution, reflétant l'entrée de l'emprunt dans sa phase de fin de remboursement. Cette évolution traduit une extinction progressive de la charge financière liée à la dette.

7.2 Section d'investissement

7.2.1 Analyse des recettes exécutées 2025

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Recettes	244 479,48 €	230 685,06 €	-13 794,42 €
Ordre	166 842,89 €	200 685,06 €	33 842,17 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	166 842,89 €	200 685,06 €	33 842,17 €
Réel	77 636,59 €	30 000,00 €	-47 636,59 €
13 - Subventions d'investissement	77 636,59 €	30 000,00 €	-47 636,59 €

Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections : 200K€ (+ 33 842€)

L'augmentation des amortissements s'explique par l'entrée de nouveaux biens à l'actif ou la poursuite de leur amortissement.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement : 30K€ (- 47 637€)

Subvention perçue au titre des **travaux de réhabilitation réalisés** en 2023, 30K€ au titre du FEADER.

7.2.2 Analyse des dépenses exécutées 2025

	CA 2024	CFU 2025	Variation CFU25/CA24 en €
Dépenses	83 892,83 €	95 537,38 €	11 644,55 €
Ordre	19 094,45 €	29 699,00 €	10 604,55 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sec°	19 094,45 €	29 699,00 €	10 604,55 €
Réel	64 798,38 €	65 838,38 €	1 040,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 163,12 €	25 164,17 €	1 001,05 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €
21 - Immobilisations corporelles	12 470,69 €	22 281,37 €	9 810,68 €
23 - Immobilisations en cours	28 164,57 €	9 492,84 €	-18 671,73 €

Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections : 29K€ (+10 604€)

L'augmentation des amortissements en 2025 s'explique par l'entrée de nouvelles subventions à l'actif ou la poursuite de leur amortissement.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 25K€ (+1 001€)

Le montant du capital d'emprunt est en constante augmentation, reflétant l'entrée de l'emprunt dans sa phase de fin de remboursement.

Chapitres 20-21-23 - Immobilisations : 41K€

Ces chapitres englobent un diagnostic de réhabilitation d'un local, du mobilier à la suite de la rénovation d'un gîte, réfection de la toiture du centre équestre ainsi qu'un filet pour le manège.

7.3 Résultats financiers et affectation des résultats 2025

	Section d'exploita- tion	Section d'investisse- ment	Total
Résultat antérieur reporté N-1	2 838,39 €	357 694,54 €	360 532,93 €
Recettes 2025	298 620,14 €	230 685,06 €	529 305,20 €
<i>dont recettes d'ordre</i>	29 699,00 €	200 685,06 €	230 384,06 €
<i>dont recettes réelles</i>	268 921,14 €	30 000,00 €	298 921,14 €
Dépenses 2025	281 998,48 €	95 537,38 €	377 535,86 €
<i>dont dépenses d'ordre</i>	200 685,06 €	29 699,00 €	230 384,06 €
<i>dont dépenses réelles</i>	81 313,42 €	65 838,38 €	147 151,80 €
Résultat annuel de l'exercice	16 621,66 €	135 147,68 €	151 769,34 €
Résultat brut de clôture fin 2025 (a)	19 460,05 €	492 842,22 €	512 302,27 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net (a) + (b)	19 460,05 €	492 842,22 €	512 302,27 €

À l'issue de l'exercice 2025, les résultats arrêtés sont les suivants :

- la **section d'exploitation** présente un **résultat net excédentaire de 19 460,05 €**, résultant de la reprise du résultat antérieur de 2 838,39 € et de l'excédent dégagé sur l'exercice à hauteur de 16 621,66 € ;

- la **section d'investissement** fait apparaître un **résultat net excédentaire de 492 842,22 €**, com-
prenant le résultat antérieur reporté de 357 694 € et le résultat excédentaire de l'exercice de
135 147,68 € ;
- le **résultat global cumulé** au 31 décembre 2025 s'élève ainsi à **512 302,27 €**.

Aucun reste à réaliser, ni en recettes ni en dépenses, n'a été constaté.

Il est proposé au Conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

- l'excédent de la **section d'exploitation**, soit **19 460,05 €**, peut être intégralement reporté en
section d'exploitation au compte **R002 – Résultat d'exploitation reporté** ;
- le résultat excédentaire de la **section d'investissement**, d'un montant de **492 842,22 €**, est
maintenu en section d'investissement et repris au compte **R001 – Solde d'exécution de la sec-
tion d'investissement** ;
- aucune affectation au compte **R1068 – Excédents d'exploitation capitalisés** n'est proposée.

7.4 Ajustements des crédits 2026 – Budget supplémentaire

7.4.1 Section d'exploitation

Exploitation	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	230 377,42 €	77 415,99 €	307 793,41 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	133 624,98 €	70 000,00 €	203 624,98 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	133 624,98 €	70 000,00 €	203 624,98 €
Réel	96 752,44 €	7 415,99 €	104 168,43 €
011 - Charges à caractère général	59 650,00 €	7 100,00 €	66 750,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	34 880,00 €	300,00 €	35 180,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	355,00 €	0,00 €	355,00 €
66 - Charges financières	867,44 €	15,99 €	883,43 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Recettes	230 377,42 €	77 415,99 €	307 793,41 €
Résultat	0,00 €	19 460,05 €	19 460,05 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	19 460,05 €	19 460,05 €
Ordre	29 699,00 €	0,00 €	29 699,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 699,00 €	0,00 €	29 699,00 €
Réel	200 678,42 €	57 955,94 €	258 634,36 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	39 500,00 €	0,00 €	39 500,00 €
74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	13 520,00 €	0,00 €	13 520,00 €
77 - Produits exceptionnels	147 658,42 €	57 955,94 €	205 614,36 €

Le budget 2026 de la section d'exploitation **s'équilibre à 307 793,41€**.

A la suite de l'**affectation de résultat de 19 460,05€**, il est proposé d'augmenter les crédits :

- au **chapitre 011 de 7 100 €** pour l'ajout de sable sur la petite carrière et la réparation d'une pompe de relevage
- au **chapitre 012 de 300 €** pour l'emploi d'une personne pour un temps de ménage dans les gîtes
- au **chapitre 66 de 15,99 €** pour l'ajustement des intérêts financiers.

Il est également prévu une augmentation de la subvention d'équilibre versée par le budget principal de **57 955,94 €, chapitre 77.**

L'augmentation des crédits au **chapitre 042 de 70 K€** correspond aux ajustements des amortissements, le montant sera également prévu en recettes d'investissement, au chapitre 040.

7.4.2 Section d'investissement

Investissement	BP 2026	BS 2026	CREDITS 2026
Dépenses	133 624,98 €	9 000,00 €	142 624,98 €
Ordre	29 699,00 €	0,00 €	29 699,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 699,00 €	0,00 €	29 699,00 €
Réel	103 925,98 €	9 000,00 €	112 925,98 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 206,68 €	0,00 €	29 206,68 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	6 719,30 €	9 000,00 €	15 719,30 €
23 - Immobilisations en cours	68 000,00 €	0,00 €	68 000,00 €
Recettes	133 624,98 €	562 842,22 €	696 467,20 €
Résultat	0,00 €	492 842,22 €	492 842,22 €
001 - Solde d'exécution de la sec° d'inv. reporté	0,00 €	492 842,22 €	492 842,22 €
Ordre	133 624,98 €	70 000,00 €	203 624,98 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	133 624,98 €	70 000,00 €	203 624,98 €
Réel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le budget 2026 est proposé en suréquilibre en section d'investissement de **553 842,22 €**.

A la suite de **l'affectation de résultat d'investissement de 492 842,22 €**, une augmentation des dépenses au **chapitre 21** est prévue pour **9 K€** afin de réaliser le réseau des sanitaires publics, une dalle en béton et des travaux de toiture.

8 ANALYSES CONSOLIDÉES

8.1 Résultats consolidés de l'exercice 2025

Résultats consolidés antérieurs : 19 964 101,60 €

Résultats consolidés de l'exercice : 986 082,48 €

Fonds de roulement consolidé au 31/12/2025 : 20 950 184,08 €

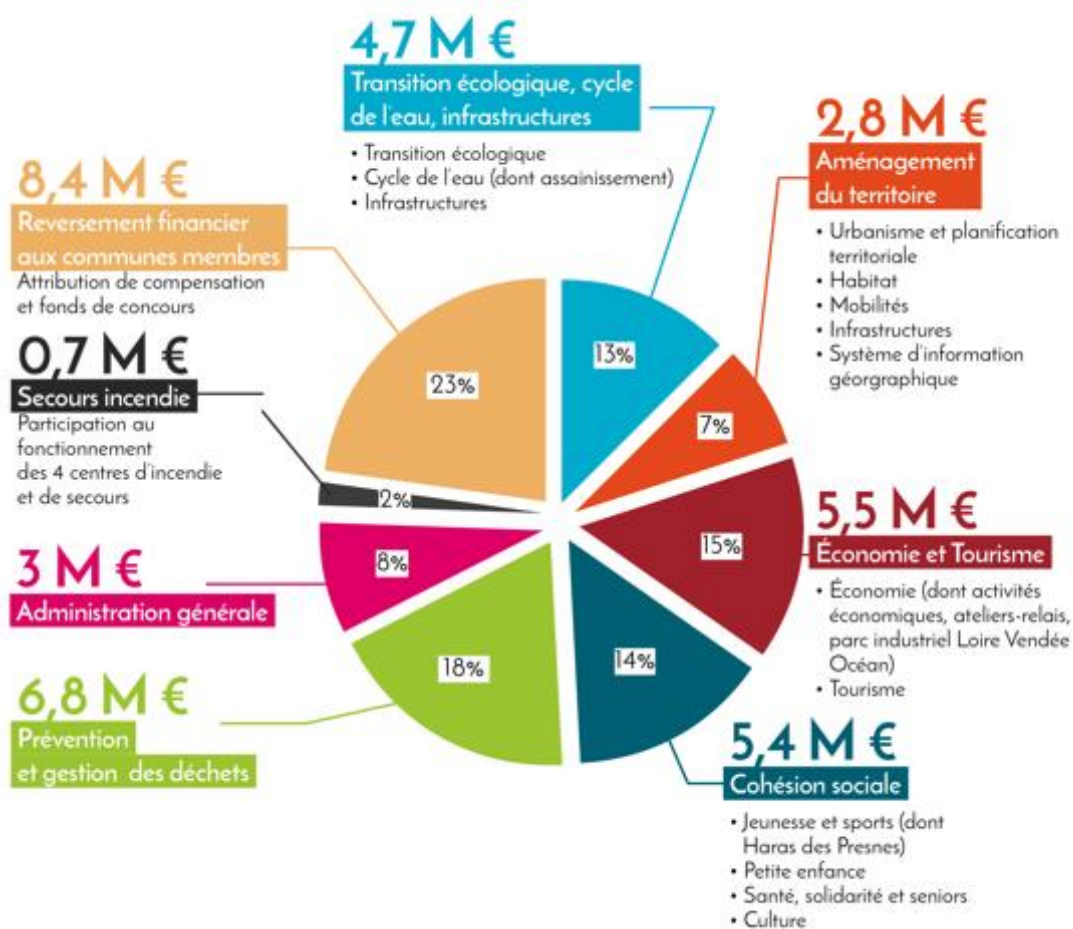
8.2 Le budget 2025 par politique et stratégie intercommunales

Le budget communautaire consolidé (les 7 budgets, sections de fonctionnement et d'investissement, en opérations réelles) 2025 s'élève à **37,3M€**.



Pour 2025, **37,3M€** ont donc été consacrés aux actions et investissements au service du territoire, de ses habitants et entreprises.

L'infographie ci-dessous présente la répartition du budget par politique et stratégies intercommunales.



9 FOCUS SUR LA SITUATION FINANCIERE

9.1 Budget principal – Indicateurs financiers

EXERCICE	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	4 843 089 €	5 324 901 €
Epargne brute	4 749 515 €	5 240 720 €
Epargne nette	4 321 495 €	4 811 628 €
Taux d'épargne brute	18,30%	19,19%
Emprunts nouveaux		0 €
Capital Restant dû (CRD) au 31/12	6 331 767 €	5 902 675 €
Ratio de désendettement (en année)	1,33	1,13
Fonds de roulement au 31/12	15 480 992 €	15 479 645 €

L'épargne de gestion progresse significativement en 2025. Cette évolution traduit une **amélioration de la performance de gestion courante**, résultant d'une **dynamique de recettes plus favorable, combinée à une meilleure maîtrise des charges**. Cette progression renforce la capacité de la collectivité à dégager des marges avant prise en compte de la dette.

L'épargne brute augmente dans des proportions proches de celles de l'épargne de gestion, ce qui confirme que l'amélioration de la situation financière ne repose pas sur des éléments exceptionnels mais sur **une dynamique structurelle saine**. Cette hausse accroît directement la capacité d'autofinancement disponible pour les investissements.

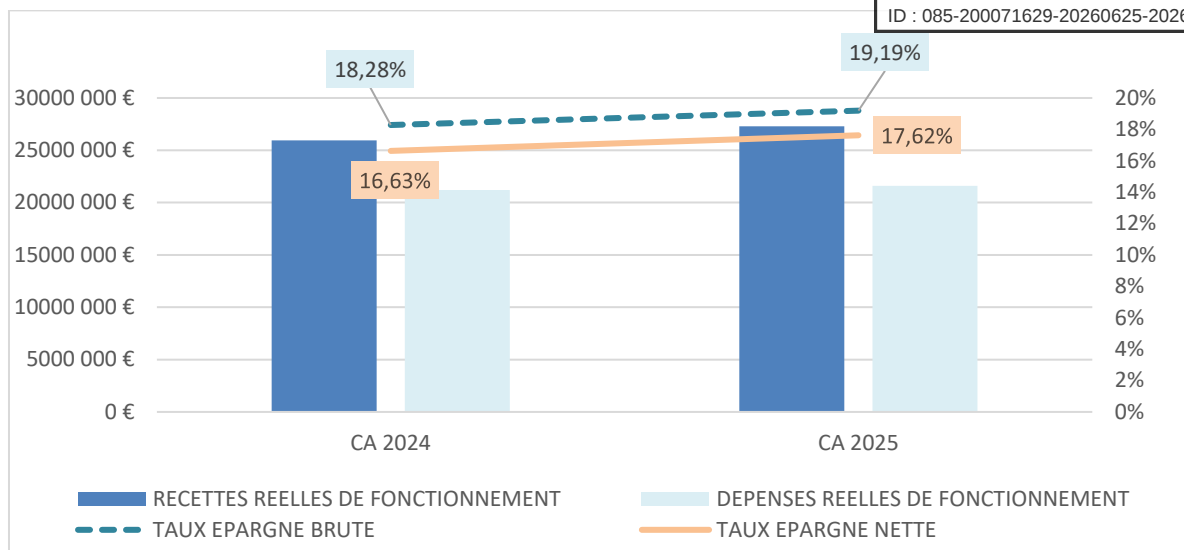
Après remboursement en capital de la dette, **l'épargne nette demeure élevée et progresse nettement**. Cela traduit une **capacité renforcée à financer les investissements sans recours à l'emprunt**, tout en absorbant le service de la dette.

Le taux d'épargne brute dépasse le seuil de 15 %, généralement considéré comme très satisfaisant. Sa progression confirme une **solide soutenabilité financière** et une bonne capacité à faire face aux aléas budgétaires futurs.

Le Capital Restant Dû (CRD) diminue de **6 331 767€ à 5 902 675€ (-6,8 %)**, confirmant la tendance au désendettement.

Le **ratio de désendettement** diminue, passant de **1,33 à 1,13 année**, ce qui constitue un excellent indicateur (une valeur inférieure à 3 ans reflète une situation financière très saine).

Le fonds de roulement demeure **quasi parfaitement stable**, malgré l'amélioration des indicateurs d'épargne et la poursuite du désendettement. Ce niveau très élevé garantit une **sécurité financière importante**, tant pour la trésorerie que pour le financement des projets futurs.



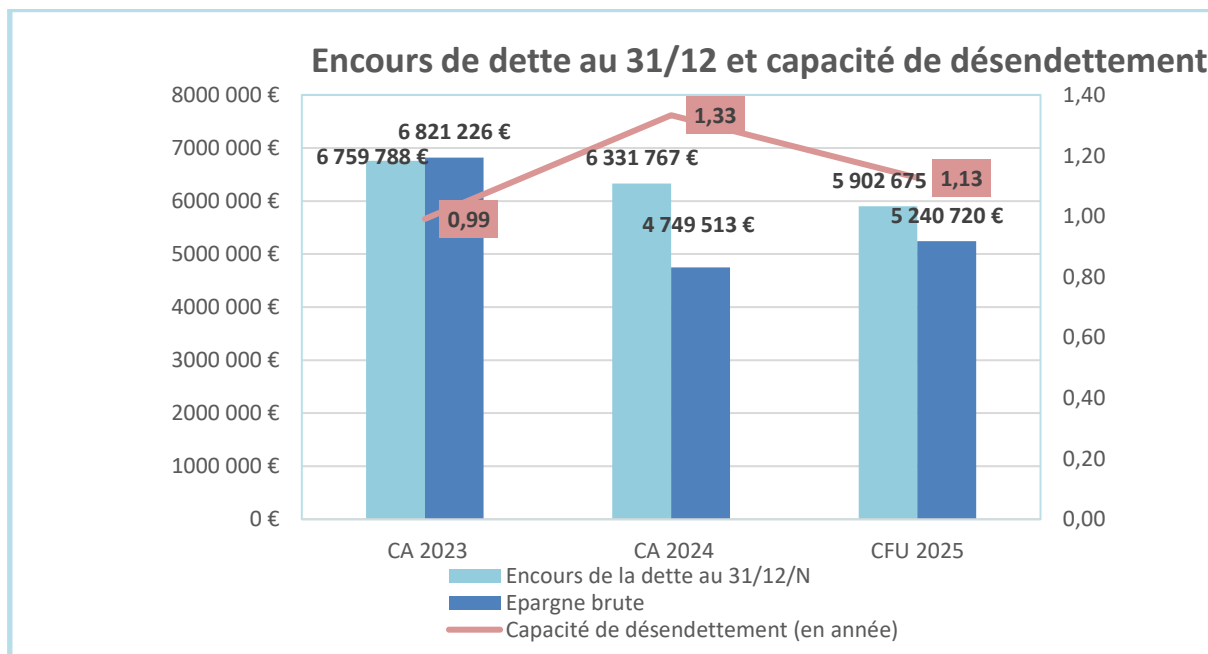
L'analyse des indicateurs 2024 / 2025 met en évidence :



- une **progression nette et généralisée de l'épargne**
- une **absence totale de recours à l'emprunt**
- une **réduction continue de l'endettement**
- et un **fonds de roulement élevé et stable**.

L'exercice 2025 confirme ainsi une **trajectoire financière très favorable**, offrant à la collectivité des **marges de manœuvre importantes** pour ses choix budgétaires et d'investissement futurs.

9.2 Budget principal – Epargnes et capacité de désendettement



Entre 2023 et 2026, la collectivité poursuit une **trajectoire de désendettement significative**. L'encours de la dette diminue de **6,76M€ en 2023 à 5,90M€ en 2025**, soit une baisse de près de **15 %** en trois ans.

Cette diminution s'accompagne d'une amélioration notable de la capacité de désendettement, qui reste largement en-dessous du seuil critique de 12 ans : **0,99 an en 2023, 1,33 an en 2024, puis 1,13 an en 2025** avant de revenir à **1,58 an en 2026**. Cette évolution traduit une solvabilité solide et une forte autonomie financière.

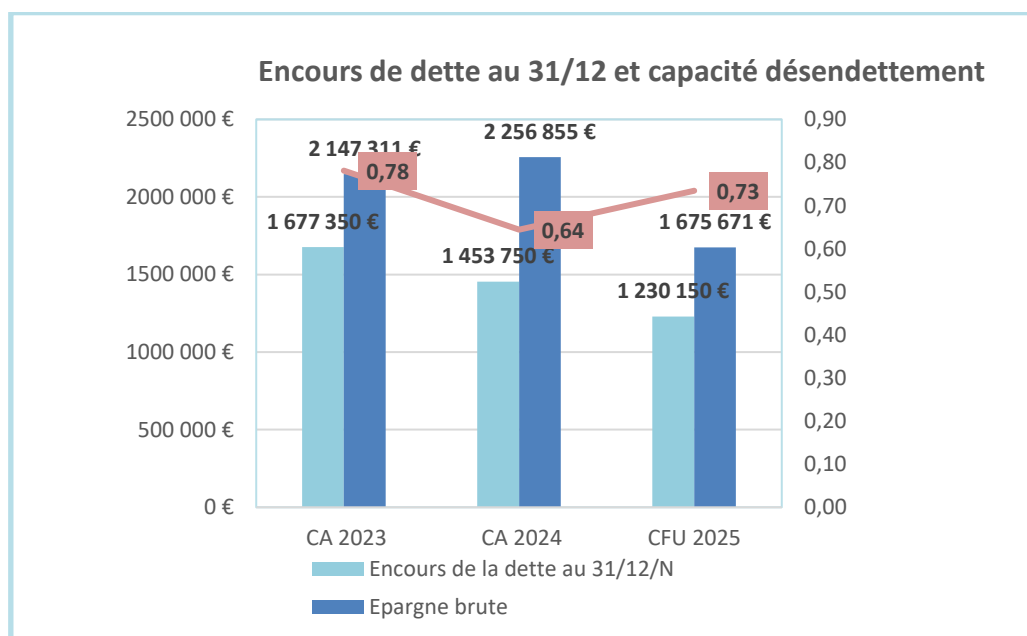
Concernant l'épargne brute, le niveau reste élevé en 2025 (**5,24M€**). Cette reprise, combinée à la réduction de l'encours de dette, renforce la capacité d'autofinancement et confirme une situation financière saine.



En synthèse, la collectivité présente **des indicateurs financiers très favorables** : désendettement régulier, ratio de désendettement inférieur à 2 ans, et amélioration de l'épargne brute en fin de période.

Ces éléments offrent des **marges de manœuvre pour financer les investissements futurs sans recourir à l'emprunt**.

9.3 Budget annexe Gestion des déchets – Epargnes et capacité de désendettement



Entre 2023 et 2026, le budget gestion des déchets poursuit une trajectoire de désendettement régulière. L'encours de la dette diminue de **1,68M€ en 2023 à 1,23M€ en 2025**, soit une baisse de près de **37 %** en trois ans. Cette diminution témoigne d'une politique prudente en matière d'endettement et renforce la solidité financière. La capacité de désendettement reste favorable avec moins d'une année en 2025.

L'épargne présente une baisse en 2025 mais représente toujours un **taux de 23 %** qui est un ratio très confortable au-dessus de 15 %.



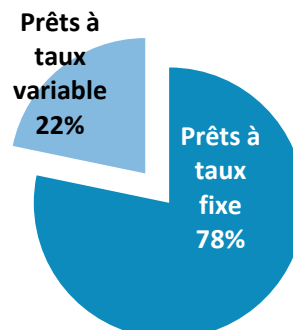
La situation financière reste saine : le ratio de désendettement demeure largement inférieur au seuil critique de 12 ans, et la réduction de l'encours de dette offre des **marges de manœuvre pour l'avenir**.

9.4 Présentation de la dette consolidée

Cette présentation ne tient pas compte des nouveaux emprunts inscrits aux budgets supplémentaires 2026.

Le montant global d'inscription pour les nouveaux emprunts est de : 3 073 399,47€ (Budget Ateliers Relais 1 136 264,74€ ; budget Activités Economiques 1 297 883,07€ ; PILVO 639 251,66 €).

Encours prévisionnel de dette par budget (au 31/12/2026)	
Budget principal	5 472 494 €
BA - Activités Economiques	3 459 822 €
BA - Ateliers relais	4 461 851 €
BA - Gestion des déchets	1 006 550 €
BA - Assainissement	5 360 186 €
Total au 31/12/2026	19 760 902 €

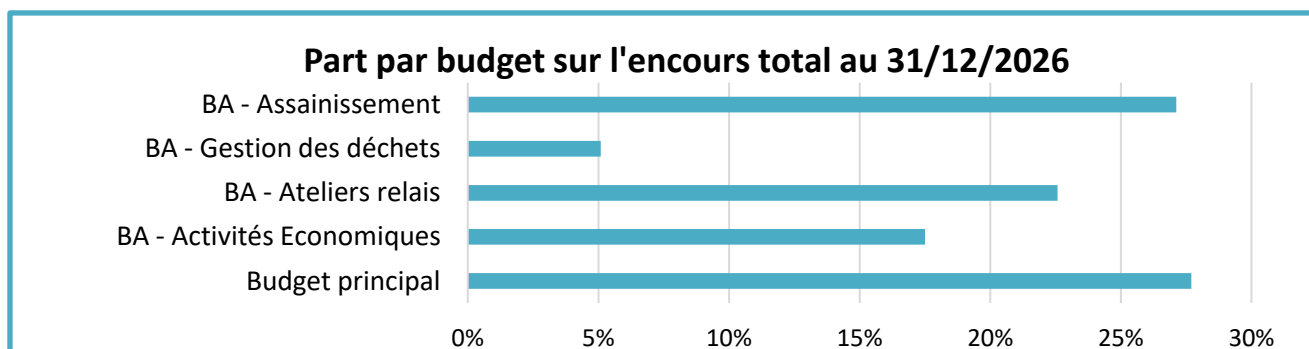


22 emprunts ont été transférés à la suite du **transfert de l'assainissement collectif** de six communes, pour un capital restant dû **supplémentaire de 5 630 186€**, passant le montant dû de 16 403 770€ à 19 760 902€.

Encours de dette par budget (au 31/12/2025)	
Budget principal	5 902 675 €
BA - Activités Economiques	4 082 748 €
BA - Ateliers relais	5 155 270 €
BA - Gestion des déchets	1 230 150 €
BA - Site des Presnes	32 926 €
Total au 31/12/2025	16 403 770 €

La collectivité a choisi une **stratégie prudente**, avec une **dominance des taux fixes à 78 %** de son encours de dette. Cette politique limite l'exposition aux fluctuations des marchés financiers et sécurise le coût de la dette sur le long terme.

La part des **taux variables est de 22 %** ce qui introduit un certain risque lié à l'évolution des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, le coût de la dette pourrait croître. Cependant, cette proportion reste relativement faible, ce qui réduit l'impact potentiel.

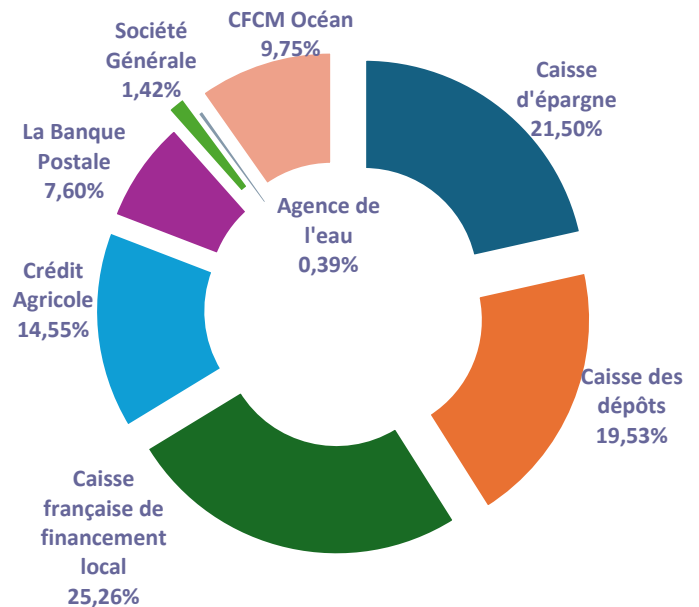


Le tableau, ci-dessous, opère un focus sur les taux fixes et variable moyen et le **taux moyen global au 31/12/2025**.

Taux fixe moyen	1,27 %
Taux variable moyen	2,55 %
Taux moyen global au 31/12/2025	1,41 %

Les tableau et graphique ci-après présentent la dette globale **par prêteur**.

Dette répartition par prêteur	CRD
Caisse française de financement local	4 992 424 €
Caisse d'épargne	4 249 104 €
Caisse des dépôts	3 858 868 €
Crédit Agricole	2 874 856 €
La Banque Postale	1 501 830 €
Société Générale	279 834 €
Agence de l'eau	76 489 €
CFCM Océan	1 927 497 €
Total au 31/12/2026	19 760 902 €



9.5 Emprunts garantis

	Nbre de prêts garantis	Capital restant dû garanti au 31/12/2025
PODEHLIA	23	2 971 543,22 €
FONCIERE D'HABITAT HUMANISME	1	155 152,82 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VENDEE	17	596 663,59 €
VENDEE LOGEMENT ESH	37	9 272 101,88 €
VILOGIA SA D'HLM *	14	1 141 142,40 €
	92	14 136 603,91 €

*Les prêts pour Vilogia n'ont pas encore été versés à date, la garantie n'est prise en compte qu'au versement.

10 Lexique des termes financiers

Capacité de désendettement : Il correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Ce ratio est un indicateur de solvabilité et indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 8 à 10 ans est acceptable, et qu'au-delà de 12 ans la situation devient préoccupante.

Épargne de gestion : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Épargne brute : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie soit épargne de gestion - charges d'intérêts. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Taux d'épargne brute : Il correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement.

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Ce ratio doit être apprécié en tendance et par rapport à d'autres collectivités similaires.

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Encours de la dette totale : emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

Fonds de roulement : somme algébrique de l'excédent ou du déficit reporté en fonctionnement, du solde d'exécution en investissement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé et du résultat de l'exercice.

FR = ligne 002 en recettes - ligne 002 en dépenses + ligne 001 en recettes - ligne 001 en dépenses + compte 1068 en recettes.

Le fonds de roulement vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Pour rappel, les recommandations des Chambres Régionales des Comptes préconisent un fonds de roulement au moins équivalent à deux mois de dépenses de personnel.

FNGIR : la loi de Finances 2010 a prévu un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale. Elle se compose d'une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), financée par l'État, et d'un fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR). Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.